

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE MONTESQUIEU.

TOME SIXIÈME.



DISCOURS

PRONONCÉ

A LA RENTRÉE DU PARLEMENT DE BORDEAUX,

Le jour de la Saint-Martin 1725.

QUE celui d'entre nous qui aura rendu les lois esclaves de l'iniquité de ses jugements périsse sur l'heure! Qu'il trouve en tout lieu la présence d'un Dieu vengeur, et les puissances célestes irritées! Qu'un feu sorte de dessous terre et dévore sa maison! Que sa postérité soit à jamais humiliée! Qu'il cherche son pain et ne le trouve pas! Qu'il soit un exemple affreux de la justice du ciel, comme il en a été un de l'injustice de la terre!

C'est à peu près ainsi, Messieurs, que parloit un grand empereur, et ces paroles si tristes, si terribles, sont pour vous pleines de consolation. Vous pouvez tous dire en ce moment à ce peuple assemblé, avec la confiance d'un juge d'Israël. *Si j'ai commis quelque injustice, si j'ai opprimé quelqu'un de vous, si j'ai reçu des présents de quel-*

qu'un d'entre vous, qu'il élève la voix, qu'il parle contre moi aux yeux du Seigneur : LOQUIMINI DE ME CORAM DOMINO, ET CONTEMNAM ILLUD HODIÈ.

Je ne parlerai donc point de ces grandes corruptions qui, dans tous les temps, ont été le présage du changement ou de la chute des états ; de ces injustices de dessein formé ; de ces méchancetés de systèmes, de ces vies toutes marquées de crimes, où des jours d'iniquités ont toujours suivi des jours d'iniquités ; de ces magistratures exercées au milieu des reproches, des pleurs, des murmures et des craintes de tous les citoyens : contre des juges pareils, contre des hommes si funestes, il faudroit un tonnerre ; la honte et les reproches ne sont rien.

Ainsi, supposant dans un magistrat sa vertu essentielle, qui est la justice, qualité sans laquelle il n'est qu'un monstre dans la société, et avec laquelle il peut être un très-mauvais citoyen, je ne parlerai que des accessoires qui peuvent faire que cette justice adondera plus ou moins. Il faut qu'elle soit éclairée ; il faut qu'elle soit prompte, qu'elle ne soit point austère, et enfin qu'elle soit universelle.

Dans l'origine de notre monarchie, nos pères, pauvres, et plutôt pasteurs que laboureurs, soldats plutôt que citoyens, avoient peu d'intérêts à régler; quelques lois sur le partage du butin, sur la pâture ou le larcin des bestiaux, régloient tout dans la république : tout le monde étoit bon pour être magistrat chez un peuple qui, dans ses mœurs, suivoit la simplicité de la nature, et à qui son ignorance et sa grossièreté fournissoient des moyens aussi faciles qu'injustes de terminer les différents, comme le sort, les épreuves par l'eau, par le feu, les combats singuliers, etc.

Mais depuis que nous avons quitté nos mœurs sauvages; depuis que, vainqueurs des Gaulois et des Romains, nous avons pris leur police; que le code militaire a cédé au code civil; depuis surtout que les lois des fiefs n'ont plus été les seules lois de la noblesse, le seul code de l'état, et que, par ce dernier changement, le commerce et le labourage ont été encouragés; que les richesses des particuliers et leur avarice se sont accrues; qu'on a eu à démêler de grands intérêts, et des intérêts presque toujours cachés; que la bonne foi ne s'est réservé que quelques af-

faires de peu d'importance, tandis que l'artifice et la fraude se sont retirés dans les contrats, nos codes se sont augmentés : il a fallu joindre les lois étrangères aux nationales; le respect pour la religion y a mêlé les canoniques; et les magistratures n'ont plus été le partage que des citoyens les plus éclairés.

Les juges se sont toujours trouvés au milieu des piéges et des surprises, et la vérité a laissé dans leur esprit les mêmes méfiances que l'erreur.

L'obscurité du fond a fait naître la forme. Les fourbes, qui ont espéré de pouvoir cacher leur malice, s'en sont fait une espèce d'art : des professions entières se sont établies, les unes pour obscurcir, les autres pour allonger les affaires; et le juge a eu moins de peine à se défendre de la mauvaise foi du plaideur que de l'artifice de celui à qui il confioit ses intérêts.

Pour lors, il n'a plus suffi que le magistrat examinât la pureté de ses intentions; ce n'a plus été assez qu'il pût dire à Dieu : *Proba me, Deus, et scito cor meum;* il a fallu qu'il examinât son esprit, ses connoissances et ses talents; il a fallu qu'il se rendît compte de ses études, qu'il portât toute sa vie le

poids d'une application sans relâche; et qu'il vît si cette application pouvoit donner à son esprit la mesure de connoissances et le degré de lumière que son état exigeoit.

On lit, dans les relations de certains voyageurs, qu'il y a des mines où les travailleurs ne voient jamais le jour. Ils sont une image bien naturelle de ces gens dont l'esprit, appesanti sous les organes, n'est capable de recevoir aucun degré de clairvoyance. Une pareille incapacité exige d'un homme juste qu'il se retire de la magistrature; une moindre incapacité exige d'un homme juste qu'il la surmonte par des sueurs et par des veilles.

Il faut encore que la justice soit prompte. Souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire. Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur; on porte ce titre jusqu'à son dernier âge: il va à la postérité; il passe, de neveux en neveux, jusqu'à la fin d'une malheureuse famille.

La pauvreté semble toujours attachée à ce titre si triste. La justice la plus exacte ne sauve jamais que d'une partie des malheurs; et tel est l'état des choses, que les formali-

tés introduites pour conserver l'ordre public sont aujourd'hui le fléau des particuliers. L'industrie du palais est devenue une source de fortune, comme le commerce et le labourage; la maltôte a trouvé à s'y repaître, et à disputer à la chicane la ruine d'un malheureux plaideur.

Autrefois les gens de bien menoient devant les tribunaux les hommes injustes: aujourd'hui ce sont les hommes injustes qui y traduisent les gens de bien. Le dépositaire a osé nier le dépôt, parce qu'il a espéré que la bonne foi craintive se lasseroit bientôt de le demander en justice; et le ravisseur a fait connoître à celui qu'il opprimoit qu'il n'étoit point de sa prudence de continuer à lui demander raison de ses violences.

On a vu (ô siècle malheureux!) des hommes iniques menacer de la justice ceux à qui ils enlevoient leurs biens, et apporter pour raison de leurs vexations la longueur du temps, et la ruine inévitable à ceux qui voudroient les faire cesser. Mais, quand l'état de ceux qui plaident ne seroit point ruineux, il suffiroit qu'il fût incertain pour nous engager à le faire finir. Leur condition est toujours malheureuse, parce qu'il leur manque

quelque sûreté du côté de leurs biens, de leur fortune et de leur vie.

Cette même considération doit inspirer à un magistrat juste une grande affabilité, puisqu'il a toujours affaire à des gens malheureux. Il faut que le peuple soit toujours présent à ses inquiétudes, semblable à ces bornes que les voyageurs trouvent dans les grands chemins, sur lesquelles ils reposent leur fardeau. Cependant on a vu des juges qui, refusant à leurs parties tous les égards, pour conserver, disoient-ils, la neutralité, tomboient dans une rudesse qui les en faisoit plus sûrement sortir.

Mais qui est-ce qui a jamais pu dire, si l'on en excepte les stoïciens, que cette affection générale pour le genre humain, qui est la vertu de l'homme considéré en lui-même, soit une vertu étrangère au caractère de juge? Si c'est la puissance qui doit endurcir le cœur, voyez comme l'autorité paternelle endurcit les cœurs des pères, et réglez votre magistrature sur la première de toutes les magistratures.

Mais, indépendamment de l'humanité, la bienséance et l'affabilité, chez un peuple poli, deviennent une partie de la justice; et

un juge qui en manque pour ses clients commence dès lors à ne plus rendre à chacun ce qui lui appartient. Ainsi, dans nos mœurs, il faut qu'un juge se conduise envers ses parties de manière qu'il leur paroisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur en montrer la rudesse et l'austérité.

J'avoue qu'il y a des occasions où il n'est point d'âme bienfaisante qui ne se sente indignée. L'usage qui a introduit les sollicitations semble avoir été fait pour éprouver la patience des juges qui ont du courage et de la probité. Telle est la corruption du cœur des hommes, qu'il semble que la conduite générale soit de la supposer toujours dans le cœur des autres.

O vous qui employez pour nous séduire tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus inévitable; qui, pour nous mieux gagner, cherchez toutes nos foiblesses; qui mettez en œuvre la flatterie, les bassesses, le crédit des grands, le charme de nos amis, l'ascendant d'une épouse chérie, quelquefois même un empire que vous croyez plus fort; qui, choisissant toutes nos passions, faites attaquer notre cœur par l'endroit le moins dé-

fendu; puissiez-vous à jamais manquer tous vos desseins, et n'obtenir que de la confusion dans vos entreprises! Nous n'aurons à vous faire les reproches que Dieu fait aux pécheurs dans les livres saints, *Vous m'avez fait servir à vos iniquités :* nous résisterons à vos sollicitations les plus hardies, et nous vous ferons sentir la corruption de votre cœur et la droiture du nôtre.

Il faut que la justice soit universelle. Un juge ne doit pas être comme l'ancien Caton, qui fut le plus juste sur son tribunal, et non dans sa famille. La justice doit être en nous une conduite générale. Soyons justes dans tous les lieux, justes à tous égards, envers toutes personnes, en toutes occasions.

Ceux qui ne sont justes que dans les cas où leur profession l'exige, qui prétendent être équitables dans les affaires des autres lorsqu'ils ne sont pas incorruptibles dans ce qui les touche eux-mêmes, qui n'ont point mis l'équité dans les plus petits événements de leur vie, courent risque de perdre bientôt cette justice même qu'ils rendent sur le tribunal. Des juges de cette espèce ressemblent à ces monstrueuses divinités que la Fable avoit inventées, qui mettoient bien quelque

ordre dans l'univers, mais qui, chargées de crimes et d'imperfections, troubloient elles-mêmes leurs lois, et faisoient rentrer le monde dans tous les déréglements qu'elles en avoient bannis.

Que le rôle de l'homme privé ne fasse donc point de tort à celui de l'homme public : car dans quel trouble d'esprit un juge ne jette-t-il point les parties, lorsqu'elles lui voient les mêmes passions que celles qu'il corrige, et qu'elles trouvent sa conduite répréhensible comme celle qui a fait naître leurs plaintes! « S'il aimoit la justice, di-« roient-elles, la refuseroit-il aux personnes « qui lui sont unies par des liens si doux, si « forts, si sacrés, à qui il doit tenir par tant « de motifs d'estime, d'amour, de reconnois-« sance, et qui peut-être ont mis tout leur « bonheur entre ses mains? »

Les jugements que nous rendons sur le tribunal peuvent rarement décider de notre probité : c'est dans les affaires qui nous intéressent particulièrement que notre cœur se développe et se fait connoître; c'est là-dessus que le peuple nous juge; c'est là-dessus qu'il nous craint ou qu'il espère de nous. Si notre conduite est condamnée, si elle est

soupçonnée, nous devenons soumis à une espèce de récusation publique; et le droit de juger que nous exerçons est mis, par ceux qui sont obligés de le souffrir, au rang de leurs calamités.

Il est temps, Messieurs, de vous parler de ce jeune prince, héritier de la justice de ses ancêtres comme de leur couronne. L'histoire ne connoît point de roi qui, dans l'âge mûr et dans la force de son gouvernement, ait eu des jours si précieux à l'Europe, que ceux de l'enfance de ce monarque. Le ciel avoit attaché au cours de sa vie innocente de si grandes destinées, qu'il sembloit être le pupille et le roi de toutes les nations. Les hommes des climats les plus reculés regardoient ses jours comme leurs propres jours. Dans les jalousies des intérêts divers, tous les peuples vivoient dans une crainte commune. Nous ses fidèles sujets, nous Français, à qui on donne l'éloge d'aimer uniquement notre roi, à peine avions-nous en ce point l'avantage sur les nations alliées, sur les nations rivales, sur les nations ennemies. Un tel présent du ciel, si grand par ce qui s'est passé, si grand dans le temps présent, nous

est encore pour l'avenir une illustre promesse. Né pour la félicité du genre humain, n'y auroit-il que ses sujets qu'il ne rendroit pas heureux ? Il ne sera point comme le soleil, qui donne la vie à tout ce qui est loin de lui, et qui brûle de tout ce qui l'approche.

Nous venons de voir une grande princesse [1] sortir du deuil dont elle étoit environnée. Elle a paru, et les peuples divers, dans ces sortes d'événements, uniquement attentifs à leurs intérêts, n'ont regardé que les vertus et les agréments que le ciel a ré pandus sur elle. Le jeune monarque s'est incliné sur son cœur; la vertu nous est garante pour l'avenir de ce tendre amour que les charmes et les grâces ont fait naître.

Soyez, grand roi, le plus heureux des rois. Nous qui vous aimons, bénissons le ciel de ce qu'il a commencé le bonheur de la monarchie par celui de la famille royale. Quelque grande que soit la félicité dont vous jouissez, vous n'avez rien que ce que vos peuples ont mille fois désiré pour vous: nous implorions tous les jours le ciel; il

---

[1] Ce discours fut prononcé dans le temps du mariage du roi.

nous a tout accordé : mais nous l'implorons encore. Puisse votre jeunesse être citée à tous les rois qui viendront après vous! Puissiez-vous, dans un âge plus mûr, n'y trouver rien à reprendre, et, dans les grands engagemens où vous entrez, toujours bien sentir ce que doit à l'univers le premier des mortels! Puissiez-vous toujours cultiver, dans la paix, des vertus qui ne sont pas moins royales que les vertus militaires, et n'oublier jamais que le ciel, en vous faisant naître, a déjà fait toute votre grandeur, et que, comme l'immense Océan, vous n'avez rien à acquérir!

Que le prince en qui vous avez mis votre principale confiance, qui ne trouve votre gloire que là où il voit votre justice; ce prince inflexible comme les lois mêmes, qui décerne toujours ce qu'il a résolu une fois, ce prince qui aime les règles et ne connoît pas les exceptions, qui se suit toujours lui-même, qui voit la fin comme le commencement des projets, et qui sait réduire les courtisans aux demandes justes, distinguer leurs services de leurs assiduités, et leur apprendre qu'ils ne sont pas plus à vous qu'à vos autres sujets, puisse être long-temps

auprès de votre trône, et y partager avec vous les peines de la monarchie!

Avocats, la cour connoît votre intégrité, et elle a du plaisir de pouvoir vous le dire. Les plaintes contre votre honneur n'ont point encore monté jusqu'à elle. Sachez pourtant qu'il ne suffit pas que votre ministère soit désintéressé pour être pur. Vous avez du zèle pour vos parties, et nous le louons; mais ce zèle devient criminel lorsqu'il vous fait oublier ce que vous devez à vos adversaires. Je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige souvent de révéler des choses que la honte avoit ensevelies; mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est absolument nécessaire. Apprenez de nous cette maxime, et souvenez-vous-en toujours : *Ne dites jamais la vérité aux dépens de votre vertu.*

Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes! Les saillies de certains esprits sont peut-être les plus grandes épines de notre ministère; et, bien loin que ce qui fait rire le peuple puisse mériter nos applaudissements, nous pleurons toujours sur les infortunés qu'on déshonore.

Quoi! la honte suivra tous ceux qui approchent de ce sacré tribunal! Hélas! craint-on que les grâces de la justice ne soient trop pures? Que peut-on faire de pis pour les parties? On les fait gémir sur leurs succès même, et on leur rend, pour me servir des termes de l'Ecriture, *les fruits de la justice amers comme de l'absinthe.*

Eh! de bonne foi, que voulez-vous que nous répondions, quand on viendra nous dire : « Nous sommes venus devant vous, « et on nous y a couverts de confusion et « d'ignominie; vous avez vu nos plaies, et « vous n'avez pas voulu y mettre d'huile; « vous vouliez réparer les outrages qu'on « nous a faits loin de vous, et on nous en a « fait sous vos yeux de plus réels; et vous « n'avez rien dit : vous que, sur le tribunal « où vous étiez nous regardions comme les « dieux de la terre, *vous avez été muets « comme des statues de bois et de pierre.* « Vous dites que vous nous conservez nos « biens : eh! notre honneur nous est mille « fois plus cher que nos biens. Vous dites « que vous mettez en sûreté notre vie : ah! « notre honneur nous est bien d'un autre « prix que notre vie. Si vous n'avez pas la

« force d'arrêter les saillies d'un orateur « emporté, indiquez-nous du moins quel-« que tribunal plus juste que le vôtre. Que « savons-nous si vous n'avez pas partagé le « barbare plaisir que l'on vient de donner à « nos parties, si vous n'avez pas joui de no-« tre désespoir, et si ce que nous vous re-« prochons comme une foiblesse, nous ne « devons pas plutôt vous le reprocher « comme un crime? »

Avocats, nous n'aurions jamais la force de soutenir de si cruels reproches, et il ne seroit jamais dit que vous auriez été plus prompts à manquer aux premiers devoirs que nous à vous les faire connoître.

Procureurs, vous devez trembler tous les jours de votre vie sur votre ministère. Que dis-je? vous devez nous faire trembler nous-mêmes. Vous pouvez à tous moments nous fermer les yeux sur la vérité, nous les ouvrir sur des lueurs et des apparences. Vous pouvez nous lier les mains, éluder les dispositions les plus justes et en abuser; présenter sans cesse à vos parties la justice, et ne leur faire embrasser que son ombre; leur faire espérer la fin, et la reculer toujours; les faire

marcher dans un dédale d'erreurs. Pour lors, d'autant plus dangereux, que vous seriez plus habiles, vous feriez verser sur nous-mêmes une partie de la haine. Ce qu'il y auroit de plus triste dans votre profession, vous le répandriez sur la nôtre, et nous deviendrions bientôt les plus grands criminels après les premiers coupables. Mais que n'ennoblissez-vous votre profession par la vertu qui les orne toutes? Que nous serions charmés de vous voir travailler à devenir plus justes que nous ne le sommes! Avec quel plaisir vous pardonnerions-nous cette émulation! et combien nos dignités nous paroîtroient-elles viles auprès d'une vertu qui vous seroit chère!

Lorsque plusieurs de vous ont mérité l'estime de la cour, nous nous sommes réjouis des suffrages que nous leur avons donnés : il nous sembloit que nous allions marcher dans des sentiers plus sûrs; nous nous imaginions nous-mêmes avoir acquis un nouveau degré de justice.

Nous n'aurons point, disions-nous, à nous défendre de leurs artifices; ils vont concourir avec nous à *l'œuvre du jour*, et peut-être verrons-nous le temps où le peuple sera délivré de tout fardeau. Procureurs, vos

devoirs touchent de si près les nôtres, que nous, qui sommes préposés pour vous reprendre, nous vous conjurons de les observer. Nous ne vous parlons point en juges; nous oublions que nous sommes vos magistrats : nous vous prions de nous laisser notre probité, de ne nous point ôter le respect des peuples, et de ne nous point empêcher d'en être les pères.

DISCOURS

DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BORDEAUX,

Prononcé le premier mai 1716.

Les sages de l'antiquité recevoient leurs disciples sans examen et sans choix : ils croyoient que la sagesse devoit être commune à tous les hommes, comme la raison, et que, pour être philosophe, c'étoit assez d'avoir du goût pour la philosophie.

Je me trouve parmi vous, Messieurs, moi qui n'ai rien qui puisse m'en approcher que quelque attachement pour l'étude, et quelque goût pour les belles-lettres. S'il suffisoit, pour obtenir cette faveur, d'en connoître parfaitement le prix, et d'avoir pour vous de l'estime et de l'admiration, je pourrois me flatter d'en être digne; et je me comparerois à ce Troyen qui mérita la protection d'une déesse seulement parce qu'il la trouva belle.

Oui, Messieurs, je regarde votre acadé-

mie comme l'ornement de nos provinces; je regarde son établissement comme ces naissances heureuses où les intelligences du ciel président toujours.

On avoit vu jusqu'ici les sciences non pas negligées, mais méprisées, le goût entièrement corrompu, les belles-lettres ensevelies dans l'obscurité, et les muses étrangères dans la patrie des Paulin et des Ausone.

Nous nous trompions de croire que nous fussions connus chez nos voisins par la vivacité de notre esprit; ce n'étoit sans doute que par la barbarie de notre langage.

Oui, Messieurs, il a été un temps où ceux qui s'attachoient à l'étude étoient regardés comme des gens singuliers, qui n'étoient point faits comme les autres hommes. Il a été un temps où il y avoit du ridicule et de l'affectation à se dégager des préjugés du peuple, et où chacun regardoit son aveuglement comme une maladie qui lui étoit chère, et dont il étoit dangereux de guérir.

Dans un temps si critique pour les savants, on n'étoit point impunément plus éclairé que les autres : si quelqu'un entreprenoit de sortir de cette sphère étroite qui borne les connoissances des hommes, une

infinité d'insectes qui s'élevoient aussitôt formoit un nuage pour l'obscurcir; ceux même qui l'estimoient en secret se révoltoient en public, et ne pouvoient lui pardonner l'affront qu'il leur faisoit de ne pas leur ressembler.

Il n'appartenoit qu'à vous de faire cesser ce règne, ou plutôt cette tyrannie de l'ignorance : vous l'avez fait, Messieurs; cette terre où nous vivons n'est plus si aride, les lauriers y croissent heureusement; on en vient cueillir de toutes parts; les savans de tous les pays vous demandent des couronnes.

Manibus date lilia plenis.

C'est assez pour vous que cette académie vous doive et sa naissance et ses progrès; je la regarde moins comme une compagnie qui doit perfectionner les sciences que comme un grand trophée élevé à votre gloire : il me semble que j'entends dire à chacun de vous ces paroles du poëte lyrique :

Exegi monumentum ære perennius.

Nous avons été animés à cette grande entreprise par cet illustre protecteur dont le

puissant génie veille sur nous. Nous l'avons vu quitter les délices de la cour, et faire sentir sa présence jusqu'au fond de nos provinces. C'est ainsi que la Fable nous représente ces dieux bienfaisants qui, du séjour du ciel, descendoient sur la terre pour polir des peuples sauvages, et faire fleurir parmi eux les sciences et les arts.

Oserai-je vous dire, Messieurs, ce que la modestie m'a fait taire jusqu'ici? Quand je vis votre académie naissante s'élever si heureusement, je sentis une joie secrète; et, soit qu'un instinct flatteur semblât me présager ce qui m'arrive aujourd'hui, soit qu'un sentiment d'amour-propre me le fit espérer, je regardai toujours les lettres de votre établissement comme des titres de ma famille.

Lié avec plusieurs d'entre vous par les charmes de l'amitié, j'espérai qu'un jour je pourrois entrer avec eux dans un nouvel engagement, et leur être uni par le commerce des lettres, puisque je l'étois déjà par le lien le plus fort qui fût parmi les hommes. Et si ce que dit un des plus enjoués de nos poëtes n'est point un paradoxe, qu'il faut avoir du génie pour être honnête homme, ne pouvois-je pas croire que le cœur qu'ils

avoient reçu leur seroit un garant de mon esprit?

J'éprouve aujourd'hui, Messieurs, que je ne m'étois point trop flatté; et, soit que vous m'ayez fait justice, soit que j'aie séduit mes juges, je suis également content de moi-même : le public va s'aveugler sur votre choix; il ne regardera plus sur ma tête que les mains savantes qui me couronnent.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA RENTRÉE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX,

Le 15 novembre 1717.

Ceux qui ne sont pas instruits de nos obligations et de nos devoirs, regardent nos exercices comme des amusements que nous nous procurons, et se font une idée riante de nos peines mêmes et de nos travaux.

Ils croient que nous ne prenons de la philosophie que ce qu'elle a d'agréable; que nous laissons les épines pour ne cueillir que les fleurs; que nous ne cultivons notre esprit que pour le mieux faire servir aux délices du cœur; qu'exempts, à la vérité, des passions vives qui ébranlent trop l'âme, nous nous livrons à un autre qui nous en dédommage, et qui n'est pas moins délicieuse, quoiqu'elle ne soit point sensuelle.

Mais il s'en faut bien que nous soyons dans une situation si heureuse : les sciences les plus abstraites sont l'objet de l'académie;

elle embrasse cet infini qui se rencontre partout dans la physique et l'astronomie; elle s'attache à l'intelligence des courbes, réservées jusqu'ici à la suprême intelligence; elle entre dans le dédale de l'anatomie et les mystères de la chimie; elle réforme les erreurs de la médecine, cette parque cruelle qui tranche tant de jours, cette science en même temps si étendue et si bornée; on y attaque enfin la vérité par l'endroit le plus fort, et on la cherche dans les ténèbres les plus épaisses où elle puisse se retirer.

Aussi, Messieurs, si l'on n'étoit animé d'un beau zèle pour l'honneur et la perfection des sciences, il n'y a personne parmi nous qui ne regardât le titre d'académicien comme un titre onéreux, et ces sciences mêmes auxquelles nous nous appliquons, comme un moyen plus propre à nous tourmenter qu'à nous instruire. Un travail souvent inutile; des systèmes presque aussitôt renversés qu'établis; le désespoir de trouver ses espérances trompées; une lassitude continuelle à courir après une vérité qui fuit; cette émulation qui exerce, et ne règne pas avec moins d'empire sur les âmes des philosophes que la basse jalousie sur les âmes vul-

gaires; ces longues méditations où l'âme se replie sur elle-même, et s'enchaîne sur un objet; ces nuits passées dans les veilles, les jours qui leur succèdent dans les sueurs : vous reconnoissez là, Messieurs, la vie des gens de lettres.

Non, il ne faut pas croire que la place que nous occupons soit un lieu de tranquillité; nous n'acquérons par nos travaux que le droit de travailler davantage. Il n'y a que les dieux qui aient le privilége de se reposer sur le Parnasse : les mortels n'y sont jamais fixes et tranquilles; et, s'ils ne montent pas, ils descendent toujours.

Quelques anciens nous disent qu'Hercule n'étoit point un conquérant, mais un sage qui avoit purgé la philosophie des préjugés, ces véritables monstres de l'esprit : ses travaux étonnèrent la postérité, qui les compara à ceux des héros les plus infatigables.

Il semble que la Fable nous représentoit la vérité sous le symbole de ce Protée qui se cachoit sous mille figures et sous mille apparences trompeuses [1].

---

[1] *Omnia transformat sese in miracula rerum,*
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem.

Il faut la chercher dans l'obscurité même dont elle se couvre, il faut la prendre, il faut l'embrasser, il faut la saisir [1].

Mais, Messieurs, qu'il y a de difficultés dans cette recherche! car enfin ce n'est pas assez pour nous de donner une vérité, il faut qu'elle soit nouvelle : nous faisons peu de cas de ces fleurs que le temps a fanées; nous mépriserions parmi nous un Patrocle qui viendroit se couvrir des armes d'Achille; nous rougirions de redire toujours ce que tant d'autres auroient dit avant nous, comme ces vains échos que l'on entend dans les campagnes : nous aurions honte de porter à l'académie les observations des autres, semblables à ces fleuves qui portent à la mer tant d'eaux qui ne viennent pas de leurs sources. Cependant les découvertes sont devenues bien rares; il semble qu'il y ait une espèce d'épuisement et dans les observations et dans les observateurs. On diroit que la nature a fait comme ces vierges qui conservent long-temps ce qu'elles ont de plus précieux, et se laissent ravir en un moment ce

---

[1] *Sed quantò ille magis formas se vertet in omnes,*
Tantò, nate, magis contende tenacia vincla.

même trésor qu'elles ont conservé avec tant de soin et défendu avec tant de constance : après s'être cachée pendant tant d'années, elle se montra tout à coup dans le siècle passé; moment bien favorable pour les savants d'alors, qui virent ce que personne avant eux n'avoit vu. On fit dans ce siècle tant de découvertes, qu'on peut le regarder non-seulement comme le plus florissant, mais encore comme le premier âge de la philosophie, qui, dans les siècles précédents, n'étoit pas même dans son enfance : c'est alors qu'on mit au jour ces systèmes, qu'on développa ces principes, qu'on découvrit ces méthodes si fécondes et si générales. Nous ne travaillons plus que d'après ces grands philosophes; il semble que les découvertes d'à présent ne soient qu'un hommage que nous leur rendons, et un humble aveu que nous tenons tout d'eux : nous sommes presque réduits à pleurer, comme Alexandre, de ce que nos pères ont tout fait, et n'ont rien laissé à notre gloire.

C'est ainsi que ceux qui découvrirent un nouveau monde dans le siècle passé s'emparèrent des mines et des richesses qui y étoient conservées depuis si long-temps, et ne lais-

sèrent à leurs successeurs que des forêts à découvrir et des sauvages à reconnoître.

Cependant, Messieurs, ne perdons point courage : que savons-nous ce qui nous est réservé? peut-être y a-t-il encore mille secrets cachés : quand les géographes sont parvenus au terme de leurs connoissances, ils placent dans leurs cartes des mers immenses et des climats sauvages; mais peut-être que dans ces mers et dans ces climats il y a encore plus de richesses que nous n'en avons.

Qu'on se défasse surtout de ce préjugé, que la province n'est point en état de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir. Ce n'est pas du moins l'idée que nous en ont donnée les poëtes, qui semblent n'avoir placé les muses dans les lieux écartés et le silence des bois que pour nous faire sentir que ces divinités tranquilles se plaisent rarement dans le bruit et le tumulte de la capitale d'un grand empire.

Ces grands hommes dont on veut nous empêcher de suivre les traces, ont-ils d'autres yeux que nous [1] ? ont-ils d'autres terres

[1] *Centum luminibus cinctum caput.*

à considérer [1] ? sont-ils dans des contrées plus heureuses [2] ? ont-ils une lumière particulière pour les éclairer [3] ? la mer auroit-elle moins d'abîmes pour eux [4] ? la nature enfin est-elle leur mère et notre marâtre pour se dérober plutôt à nos recherches qu'aux leurs? Nous avons été souvent lassés par les difficultés [5] ; mais ce sont les difficultés mêmes qui doivent nous encourager. Nous devons être animés par l'exemple du protecteur qui préside ici : nous en aurons bientôt un plus grand à suivre ; notre jeune monarque favorise les muses, et elles auront soin de sa gloire.

---

[1] . . . . *Terras alio sub sole jacentes.*

[2] . . . . *Locos lætos, et amœna vireta.*
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.

[3] . . . . *Solemque suum, sua sidera, nôrunt.*

[4] *Nùm mare pacatum, nùm ventus amicior esset?*

[5] *Sæpè fugam Danai Trojâ cupière relictâ*
Moliri.

DISCOURS
SUR LA CAUSE DE L'ÉCHO,

Prononcé le premier mai 1718.

Le jour de la naissance d'Auguste, il naquit un laurier dans le palais, des branches duquel on couronnoit ceux qui avoient mérité l'honneur du triomphe.

Il est né, Messieurs, des lauriers avec cette académie, et elle s'en sert pour faire des couronnes aux savants qui ont triomphé des savants. Il n'est point de climat si reculé d'où l'on ne brigue ses suffrages : dépositaire de la réputation, dispensatrice de la gloire, elle trouve du plaisir à consoler les philosophes de leurs veilles, et à les venger, pour ainsi dire, de l'injustice de leur siècle et de la jalousie des petits esprits.

Les dieux de la Fable dispensoient différemment leurs faveurs aux mortels : ils accordoient aux âmes vulgaires une longue vie, des plaisirs, des richesses; les pluies et les rosées étoient les récompenses des enfants de la terre: mais aux âmes plus grandes

et plus belles ils réservoient la gloire, comme le seul présent digne d'elles.

C'est pour cette gloire que tant de beaux génies ont travaillé, et c'est pour vaincre, et vaincre par l'esprit, cette partie de nous-mêmes la plus céleste et la plus divine.

Qu'un triomphe si personnel a de quoi flatter! On a vu de grands hommes, uniquement touchés des succès qu'ils devoient à leurs vertus, regarder comme étrangères toutes les faveurs de la fortune. On en a vu, tout couverts des lauriers de Mars, jaloux de ceux d'Apollon, disputer la gloire d'un poëte et d'un orateur.

Tantus amor laudum, tantæ est victoria curæ!

Lorsque ce grand cardinal à qui une illustre académie doit son institution eut vu l'autorité royale affermie, les ennemis de la France consternés, et les sujets du roi rentrés dans l'obéissance, qui n'eût pensé que ce grand homme étoit content de lui-même? Non : pendant qu'il étoit au plus haut point de sa fortune, il y avoit dans Paris, au fond d'un cabinet obscur, un rival secret de sa gloire; il trouva dans Corneille un nouveau rebelle qu'il ne put soumettre. C'étoit assez

qu'il eût à soutenir la supériorité d'un autre génie; et il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre le goût d'un grand ministère, qui devoit faire l'admiration des siècles à venir.

Quelle doit donc être la satisfaction de celui qui, vainqueur de tous ses rivaux, se trouve aujourd'hui couronné par vos mains !

Le sujet proposé étoit plus difficile à traiter qu'il ne paroît d'abord : c'est en vain qu'on prétendroit réussir dans l'explication de l'écho, c'est-à-dire, du son réfléchi, si l'on n'a une parfaite connoissance du son direct; c'est encore en vain que l'on iroit chercher du secours chez les anciens, aussi malheureux sans doute dans leurs hypothèses que les poëtes dans leurs fictions, qui attribuèrent l'effet de l'écho aux malheurs d'une nymphe causeuse, que Junon irritée changea en voix, pour avoir amusé sa jalousie, et, par la longueur de ses contes (artifice de tous les temps), l'avoir empêché de surprendre Jupiter dans les bras de ses maîtresses.

Tous les philosophes conviennent généralement que la cause de l'écho doit être at-

tribuée à la réflexion des sons, ou de cet air qui, frappé par le corps sonore, va ébranler l'organe de l'ouïe; mais, s'ils conviennent en ce point, on peut dire qu'ils ne vont pas long-temps de compagnie, que les détails gâtent tout, et qu'ils s'accordent bien moins dans les choses qu'ils entendent que dans celles qu'ils n'entendent pas.

Et premièrement, si, cherchant la nature du son direct, on leur demande de quelle manière l'air est poussé par le corps sonore, les uns diront que c'est par un mouvement d'ondulation, et ne manqueront pas d'alléguer l'analogie de ces ondes avec celles qui sont produites dans l'eau par une pierre qu'on y jette; mais les autres, à qui cette comparaison paroît suspecte, commenceront dès ce moment à faire secte à part; et on les feroit plutôt renoncer au titre de philosophe que de leur faire passer l'existence de ces ondes dans un corps fluide tel que l'air, qui ne fait point, comme l'eau, une surface plane et étendue sur un fond; sans compter que, dans ce système, on devroit, disent-ils, entendre plusieurs fois le même coup de cloche, puisque la même impression forme plusieurs cercles et plusieurs ondulations.

Ils aiment donc mieux admettre des rayons directs qui vont sans se détourner de la bouche de celui qui parle à l'oreille de celui qui entend; il suffit que l'air soit pressé par le ressort du corps sonore pour que cette action se communique.

Que si, considérant le son par rapport à la vitesse, on demande à tous ces philosophes pourquoi il va toujours également vite, soit qu'il soit grand, soit qu'il soit foible, et pourquoi un canon qui est à cent soixante et onze toises de nous, demeurant une seconde à se faire entendre, tout autre bruit, quelque foible qu'il soit, ne va pas moins vite; on trouvera le moyen de se faire respecter, et on les obligera, ou à avouer qu'ils en ignorent la raison, ou du moins on les réduira à rentrer dans de grands raisonnements, ce qui est précisément la même chose.

Que si l'on entre plus avant en matière, et qu'on vienne à les interroger sur la cause de l'écho, le vulgaire répondra d'abord que la réflexion suffit, et on verra d'un autre côté un seul homme qui répond qu'elle ne suffit pas. Peut-être goûtera-t-on ses raisons,

surtout si on peut se défaire de ce préjugé, *un contre tous*.

Or, de ceux qui n'admettent que la réflexion seule, les uns diront que toutes sortes de réflexions produisent des échos, et en admettront autant que de sons réfléchis. Les murailles d'une chambre, disent-ils, feroient entendre un écho, si elles n'étoient trop proches de nous, et ne nous envoyoient le son réfléchi dans le même instant que notre oreille est frappée par le son direct. Selon eux, tout est rempli d'échos : *Jovis omnia plena*. Vous diriez que, comme Héraclite, ils admettent un concert et une harmonie dans l'univers, qu'une longue habitude nous dérobe ; d'autant mieux que, la réflexion étant souvent dirigée vers des lieux différents de celui où se produit le son, parce qu'elle se fait toujours par un angle égal à celui d'incidence, il arrive souvent que l'écho ne rend point les sons à celui qui les envoie : cette nymphe ne répond pas toujours à celui qui lui parle ; il y a des occasions où sa voix est méconnue de ceux même qui l'entendent ; ce qui pourroit peut-être servir à faire cesser bien du merveil-

leux, et à rendre raison de ces voix entendues en l'air, que Rome, cette ville des sept montagnes, mettoit si souvent au nombre des prodiges [1].

Mais les autres, qui ne croient pas la nature si libérale, veulent des lieux et des situations particulières; ce qui fait qu'ils varient infiniment et dans la disposition de ces lieux, et dans la manière dont se font les réflexions à cet égard.

Avec tout ceci on n'est pas fort avancé dans la connoissance de la cause de l'écho. Mais enfin un philosophe est venu, qui, ayant étudié la nature dans sa simplicité, a été plus loin que les autres : les découvertes

---

[1] *Visi etiam audire vocem ingentem ex summi cacuminis luco.* (Tit. Liv. *Hist.* Lib. I, Cap. XXXI.)

Sprcta vox de cœlo emissa. (Ibidem, Lib. VI, Caput XXXII.)

Templo sospitæ Junonis nocte ingentem strepitum exortum. (Ibidem, Lib. XXXI, Cap. XII.)

Silentio proximæ noctis ex sylvâ Arsiâ ingentem editam vocem. (Ibidem, Lib. II, Cap. VII.)

Cantusque feruntur
Auditi, sanctis et verba minacia lucis.

(Ovid. *Metam.* Lib. XV, v. 792.)

admirables de nos jours sur la dioptrique et la catoptrique ont été comme le fil d'Ariane qui l'a conduit dans l'explication de ce phénomène des sons. Chose admirable! il y a une image des sons, comme il y a une image des objets aperçus : cette image est formée par la réunion des rayons sonores, comme, dans l'optique, l'image est formée par la réunion des rayons visuels. On jugera sans doute, par la lecture qui va se faire, que l'académie n'a pu se refuser à l'auteur de cette découverte, et qu'il mérite de jouir de ses suffrages et de la libéralité du protecteur.

Cependant je ne puis passer ici une difficulté commune à tous les systèmes, et qui, dans la satisfaction où nous étions d'avoir contribué à donner quelque jour à un endroit des plus obscurs de la physique, n'a pas laissé que de nous humilier. On comprend aisément que l'air qui a déjà produit un son, rencontrant un rocher un peu éloigné, est réfléchi vers celui qui parle, et reproduit uu nouveau son, ou un écho : mais d'où vient que l'écho répète précisément la même parole, et du même ton qu'elle a été

prononcée? comment n'est-il pas tantôt plus aigu, tantôt plus grave? comment la surface raboteuse des rochers, ou autres corps réfléchissants, ne change-t-elle rien au mouvement que l'air a déjà reçu pour produire le son direct? Je sens la difficulté et plus encore mon impuissance de la résoudre

DISCOURS

SUR L'USAGE DES GLANDES RENALES,

Prononcé le 25 août 1718.

On a dit ingénieusement que les recherches anatomiques sont une hymne merveilleuse à la louange du Créateur. C'est en vain que le libertin voudroit révoquer en doute une Divinité qu'il craint, il est lui-même la plus forte preuve de son existence; il ne peut faire la moindre attention sur son individu qui ne soit un argument qui l'afflige. *Hæret lateri lethalis arundo.*

La plupart des choses ne paroissent extraordinaires que parce qu'elles ne sont point connues; le merveilleux tombe presque toujours à mesure qu'on s'en approche; on a pitié de soi-même; on a honte d'avoir admiré. Il n'en est pas de même du corps humain : le philosophe s'étonne, et trouve l'immense grandeur de Dieu dans l'action d'un muscle, comme dans le débrouillement du chaos.

Lorsqu'on étudie le corps humain, et

qu'on se rend familières les lois immuables qui s'observent dans ce petit empire; quand on considère ce nombre infini de parties qui travaillent toutes pour le bien commun, ces esprits animaux si impérieux et si obéissants, ces mouvements si soumis et quelquefois si libres, cette volonté qui commande en reine et obéit en esclave, ces périodes si réglées, cette machine si simple dans son action et si composée dans ses ressorts, cette réparation continuelle de force et de vie, ce merveilleux de la reproduction et de la génération, toujours de nouveaux secours à de nouveaux besoins : quelles grandes idées de sagesse et d'économie !

Dans ce nombre prodigieux de parties, de veines, d'artères, de vaisseaux lymphatiques, de cartilages, de tendons, de muscles, de glandes, on ne sauroit croire qu'il y ait rien d'inutile; tout concourt pour le bien du sujet animé; et, s'il y a quelque partie dont nous ignorions l'usage, nous devons avec une noble inquiétude chercher à le découvrir.

C'est ce qui avoit porté l'académie à choisir pour sujet l'usage des glandes rénales ou capsules atrabilaires, et à encourager les sa-

vants à travailler sur une matière qui, malgré les recherches de tant d'auteurs, étoit encore toute neuve, et sembloit avoir été jusqu'ici plutôt l'objet de leur désespoir que de leurs connoissances.

Je ne ferai point ici une description exacte de ces glandes, à moins de dire ce que tant d'auteurs ont déjà dit : tout le monde sait qu'elles sont placées un peu au-dessus des reins, entre les émulgentes et les troncs de la veine cave et de la grande artère. Si l'on veut voir des gens bien peu d'accord, on n'a qu'à lire les auteurs qui ont traité de leur usage; elles ont produit une diversité d'opinions qui est un argument presque certain de leur fausseté : dans cette confusion, chacun avoit sa langue, et l'ouvrage resta imparfait.

Les premiers qui en ont parlé les ont faites d'une condition bien subalterne; et, sans leur vouloir permettre aucun rôle dans l'économie animale, ils ont cru qu'elles ne servoient qu'à appuyer diférentes parties circonvoisines : les uns ont pensé qu'elles avoient été mises là pour soutenir le ventricule, qui auroit trop porté sur les émulgentes; d'autres pour affermir le plexus ner-

yeux qui les touche : préjugés échappés des anciens, qui ignoroient l'usage des glandes.

Car, si elles ne servoient qu'à cet usage, à quoi bon cette structure admirable dont elles sont formées? ne suffiroit-il pas qu'elles fussent comme une espèce de masse informe, *rudis indigestaque moles?* Seroit-ce comme dans l'architecture, où l'art enrichit les pilastres même et les colonnes?

Gaspar Bartholin est le premier qui, leur ôtant une fonction si basse, les a rendues plus dignes de l'attention des savants. Il croit qu'une humeur, qu'il appelle *atrabile,* est conservée dans leurs cavités : pensée affligeante, qui met dans nous-mêmes un principe de mélancolie, et semble faire des chagrins et de la tristesse une maladie habituelle de l'homme. Il croit qu'il y a une communication de ces capsules aux reins, auxquels cette humeur atrabilaire sert pour le délaiement des urines. Mais, comme il ne montra pas cette communication, on ne l'en crut point sur sa parole : on jugea qu'il ne suffisoit pas d'en démontrer l'utilité, il falloit en prouver l'existence; et que ce n'étoit pas assez de l'annoncer, il falloit encore la faire voir. Il eut un fils illustre qui, travail-

lant pour la gloire de sa famille, voulut soutenir un système que son père avoit plutôt jeté qu'établi; et, le regardant comme son héritage, il s'attacha à le réparer. Il crut que le sang, sortant des capsules, étoit conduit par la veine émulgente dans les reins. Mais, comme il sort des reins par la même veine, il y a là deux mouvements contraires qui s'entr'empêchent. Bartholin, pressé par la difficulté, soutenoit que le mouvement du sang, venant des reins, pouvoit être facilement surmonté par cette humeur noire et grossière qui coule des capsules. Ces hypothèses, et bien d'autres semblables, ne peuvent être tirées que des tristes débris de l'antiquité, et la saine physique ne les avoue plus.

Un certain Petruccio sembloit avoir aplani toute la difficulté : il dit avoir trouvé des valvules dans la veine des capsules, qui bouchent le passage de la glande dans la veine cave, et souvent du côté de la glande; de manière que la veine doit faire la fonction de l'artère, et l'artère, faisant celle de la veine, porte le sang par l'artère émulgente dans les reins. Il ne manquoit à cette belle découverte qu'un peu de vérité : l'Italien vit

tout seul ces valvules singulières; mille corps aussitôt disséqués furent autant de témoins de son imposture : aussi ne jouit-il pas long-temps des applaudissements, et il ne lui resta pas une seule plume. Après cette chute, la cause des Bartholin parut plus désespérée que jamais : ainsi, les laissant à l'écart, je vais chercher quelques autres hypothèses.

Les uns [1] prétendirent que ces capsules ne pouvoient avoir d'autre usage que de recevoir les humidités qui suintent des grands vaisseaux qui sont autour d'elles; d'autres, que l'humeur qu'on y trouve étoit la même que le suc lacté qui se distribue par les glandes du mésentère; d'autres, qu'il se formoit dans ces capsules un suc bilieux qui, étant porté dans le cœur, et se mêlant avec l'acide qui s'y trouve, excite la fermentation, principe du mouvement du cœur.

Voilà ce qu'on avoit pensé sur les glandes rénales, lorsque l'académie publia son programme : le mot fut donné partout, la curiosité fut irritée. Les savants, sortis d'une espèce de léthargie, voulurent tenter en-

[1] Spigelius.

core; et, prenant tantôt des routes nouvelles, tantôt suivant les anciennes, ils cherchèrent la vérité, peut-être avec plus d'ardeur que d'espérance. Plusieurs d'entre eux n'ont eu d'autre mérite que celui d'avoir senti une noble émulation; d'autres, plus féconds, n'ont pas été plus heureux : mais ces efforts impuissants sont plutôt une preuve de l'obscurité de la matière que de la stérilité de ceux qui l'ont traitée.

Je ne parlerai point de ceux dont les dissertations arrivées trop tard n'ont pu entrer en concours : l'académie, qui leur avoit imposé des lois, qui se les étoit imposées à elle-même, n'a pas cru devoir les violer. Quand ces ouvrages seroient meilleurs, ce ne seroit pas la première fois que la forme, toujours inflexible et sévère, auroit prévalu sur le mérite du fond.

Nous avons trouvé un auteur qui admet deux espèces de bile : l'une grossière, qui se sépare dans le foie; l'autre plus subtile, qui se sépare dans les reins, avec l'aide du ferment qui coule des capsules par des conduits que nous ignorons, et que nous sommes même menacés d'ignorer toujours : mais, comme l'académie veut être éclaircie,

PROJET

D'UNE HISTOIRE PHYSIQUE

DE LA TERRE ANCIENNE ET MODERNE.

1719.

On travaille à Bordeaux à donner au public l'*Histoire de la terre ancienne et moderne*, et de tous les changements qui lui sont arrivés, tant généraux que particuliers, soit par les tremblements de terre, inondations, ou autres causes, avec une description exacte des différents progrès de la terre et de la mer, de la formation et de la perte des îles, des rivières, des montagnes, des vallées, lacs, golfes, détroits, caps, et de tous leurs changements, des ouvrages faits de main d'homme qui ont donné une nouvelle face à la terre, des principaux canaux qui ont servi à joindre les mers et les grands fleuves, des mutations arrivées dans la nature du terrain et la constitution de l'air, des mines nouvelles ou perdues, de la destruction des forêts, des déserts formés par les pestes, les guerres et les autres fléaux, avec la cause physique de tous ces effets, et des remarques

critiques sur ceux qui se trouveront faux ou suspects.

On prie les savants dans les pays desquels de pareils événements seront arrivés, et qui auront échappé aux auteurs, d'en donner connoissance : on prie aussi ceux qui en auront examiné qui sont déjà connus, de faire part de leurs observations, soit qu'elles démentent ces faits, soit qu'elle les confirment. Il faut adresser les mémoires à M. de Montesquieu, président au parlement de Guienne, à Bordeaux, rue Margaux, qui en payera le port; et, si les auteurs se font connoître, on leur rendra de bonne foi toute la justice qui leur est due.

On les supplie, par l'amour que tous les hommes doivent avoir pour la vérité, de ne rien envoyer légèrement, et de ne donner pour certain que ce qu'ils auront mûrement examiné. On avertit même qu'on prendra toutes sortes de mesures pour ne se point laisser surprendre, et que, dans les faits singuliers et extraordinaires, on ne s'en rapportera pas au témoignage d'un seul, et qu'on les fera examiner de nouveau [1].

---

[1] Voyez le *Journal des Savants*, année 1719, page 159, et le *Mercure* de janvier 1719

OBSERVATIONS

SUR L'HISTOIRE NATURELLE,

Lues le 20 novembre 1721.

I. AYANT observé dans le microscope un insecte dont nous ne savons pas le nom (peut-être même qu'il n'en a point, et qu'il est confondu avec une infinité d'autres qu'on ne connoît pas), nous remarquâmes que ce petit animal, qui est d'un très-beau rouge, paroît presque grisâtre lorsqu'on le regarde au travers de la lentille, ne conservant qu'une petite nuance de rouge, ce qui nous paroît confirmer le nouveau système des couleurs de Newton, qui croit qu'un objet ne paroît rouge que parce qu'il renvoie aux yeux les rayons capables de produire la sensation du rouge, et absorbe ou renvoie foiblement tout ce qui peut exciter celle des autres couleurs; et comme la principale vertu du microscope est de réunir les rayons, qui, étant séparés, n'auroient point assez de force pour exciter une sensation, il est arrivé, dans cette ob-

servation, que les rayons du gris se sont fait sentir par leur réunion, au lieu qu'auparavant ils étoient en pure perte pour nous : ainsi ce petit objet nous a plus paru rouge parce que de nouveaux rayons sont venus frapper nos yeux par le secours du microscope.

II. Nous avons examiné d'autres insectes qui se trouvent dans les feuilles d'ormeau dans lesquelles ils sont renfermés. Cette enveloppe a à peu près la figure d'une pomme. Ces insectes paroissent bleus aux yeux et au microscope; on les croit de couleur de corne travaillée : ils ont six jambes, deux cornes, et une trompe à peu près semblable à celle d'un éléphant. Nous croyons qu'ils prennent leur nourriture par cette trompe, parce que nous n'avons remarqué aucune autre partie qui puisse leur servir à cet usage.

La plupart des insectes, au moins tous ceux que nous avons vus, ont six jambes, et deux cornes : ces cornes leur servent à se faire un chemin dans la terre, dans laquelle on les trouve.

III. Le 29 mai 1718, nous fîmes quelques observations sur le *gui*. Nous pensions

laissent passer la lumière, puisque la matière éthérée pénètre tous les corps.

Les corps sont donc tous transparents d'une manière absolue; mais ils ne le sont pas tous d'une manière relative. Ils sont tous transparents, parce qu'ils laissent tous passer des rayons de lumière; mais il n'en passe pas toujours en assez grand nombre pour former sur la rétine l'image des objets.

On voit par les expériences de Newton que tous les corps colorés absorbent une partie des rayons, et renvoient l'autre : ils sont donc opaques en tant qu'ils renvoient les rayons, et transparents en tant qu'ils les absorbent.

Nous voyons, dans le *Journal des Savants*, qu'un homme qui resta six mois enfermé dans une prison obscure, voyoit sur la fin tous les objets très-distinctement, ses yeux étant accoutumés à recevoir un très-petit nombre de rayons : l'organe de la vue commença à être ébranlé par une lumière si foible, qu'elle étoit insensible à d'autres yeux qui n'avoient pas été ainsi préparés. Il y a apparence qu'il y a des animaux pour lesquels les murailles les plus épaisses sont transparentes.

De tout ceci je crois pouvoir admettre ce principe, que les corps qui opposent le moins de petites surfaces solides aux rayons de lumière qui les traversent sont les plus transparents; qu'à proportion qu'ils en opposent davantage, ils le paroissent moins, et qu'ils commencent de paroître opaques dès qu'ils ne laissent pas passer assez de rayons pour ébranler l'organe de la vision; ce qui est encore relatif à la conformation des yeux, et à la disposition présente où ils se trouvent.

Lorsque nous pourrons un peu méditer sur cette matière, nous pourrons tirer un meilleur parti de ces idées, et expliquer ce que nous ne faisons ici que montrer.

DISCOURS

SUR LA CAUSE

DE LA PESANTEUR DES CORPS,

Prononcé le premier mai 1720.

C'a été de tout temps le destin des gens de lettres de crier contre l'injustice de leur siècle. Il faut entendre un courtisan d'Auguste sur le peu de cas que l'on avoit toujours fait de ceux qui par leurs talents avoient mérité la faveur publique. Il faut entendre les plaintes d'un courtisan de Néron; il ose dire que la corruption est passée jusqu'à ses dieux : le goût est si dépravé, ajoute-t-il, qu'une masse d'or paroît plus belle que tout ce qu'Apelle et Phidias, ces petits insensés de Grecs, ont jamais fait.

Vous n'avez point, Messieurs, de pareils reproches à faire à votre siècle : à peine eûtes-vous formé le dessein de votre établissement, que vous trouvâtes un protecteur illustre capable de le soutenir. Il ne négligea rien de ce qui pouvoit animer votre zèle; et, si

vous étiez moins reconnoissants, il vous feroit oublier ses premiers bienfaits par la profusion avec laquelle il vous gratifie aujourd'hui. Il ne peut souffrir que le sort de cette académie soit plus long-temps incertain; il va consacrer un lieu à ses exercices [1].

Ces bienfaits, Messieurs, sont pour vous un nouvel engagement; c'est le motif d'une émulation nouvelle : on doit toujours aller à la fin à proportion des moyens. Ce seroit peu pour nous d'apprendre aujourd'hui au public que nous avons reçu des grâces, si nous ne pouvons lui apprendre en même temps que nous voulons les mériter.

Cette année a été une des plus critiques que l'académie ait encore eues à soutenir; car, outre la perte de cet académicien qui n'a point laissé dans nos cœurs de différence entre le souvenir et les regrets, elle a vu l'absence presque universelle de ses membres, et ses assemblées plus nombreuses dans la capitale du royaume que dans le lieu de sa résidence.

Cette absence nous porte aujourd'hui à

---

[1] .... *Moresque viris et mœnia ponet.*

(VIRG. *Æneid.* Lib. I, v. 264.)

une planète venoit à être anéantie, la matière qui l'environne se répandroit dans ce nouvel espace; elle fait donc effort pour se dilater de la circonférence au centre, et par conséquent doit en ce sens pousser les corps durs qu'elle rencontre.

Le grand défaut de cet ouvrage est que les choses y sont traitées très-superficiellement. On n'y trouve point cette force de génie qui saisit tout un sujet, ni, si j'ose me servir de cette expression, cette perspicacité géométrique qui le pénètre : on y voit au contraire quelque chose de lâche, et, si j'ose le dire, d'efféminé; ce sont de jolis traits, mais ce n'est pas cette grave majesté de la nature.

Nous arrivons à la dissertation qui a remporté le prix. Elle a obtenu les suffrages, non pas par la nouveauté du système, mais par le nouveau degré de probabilité qu'elle y ajoute, par la solidité des raisonnements, par les objections, par les réponses de l'auteur à MM. Saurin et Huyghens, enfin par tout l'ensemble qui fait un système complet. L'auteur [1], maître de sa matière, en a

[1] M. Bouillet, médecin à Béziers.

connu le fort et le foible, et a été en état de profiter des lumières des grands génies de notre siècle. La lecture qu'on en va faire nous dispense d'en dire davantage.

ghens a proposées, et s'amuse à des choses inutiles et étrangères à son sujet. On voit bien que c'est un homme qui a manqué le chemin, qui erre, et porte ses pas vers le premier objet qui se présente.

La quatrième dissertation est entrée en concours. L'auteur pose pour principe que tout mouvement centrifuge qui ne peut éloigner son mobile du centre par l'opposition d'un obstacle, se rabat sur lui-même, et se change en mouvement centripète. Il se fait ensuite la célèbre objection : « D'où « vient que les corps pesants tendent vers « le centre de la terre, et non pas vers les « points de l'axe correspondant? » et il y répond en grand physicien. On sait que la force centrifuge est toujours égale au carré de la vitesse divisé par le diamètre de la circulation; et, comme le diamètre du cercle de la matière qui circule vers le tropique est plus petit que celui de la matière qui circule vers l'équateur, il s'ensuit que sa force centrifuge est plus grande; mais cette force, ne pouvant avoir tout son effet du côté où elle est directement déterminée, porte son mouvement du côté où elle ne trouve pas tant de

résistance, et oblige les corps de céder vers le centre. Quant au fond du système, il est difficile de concevoir que la force centrifuge, se réfléchissant en force centripète, puisse produire la pesanteur : il semble au contraire que, les corps étant poussés et repoussés par une égale force, l'action devient nulle; principe qui peut seulement servir à expliquer la cause de l'équilibre universel des tourbillons.

Il faut l'avouer cependant, on trouve dans cet ouvrage la main d'un grand maitre : on peut le comparer aux ébauches de ces peintres fameux, qui, tout imparfaites qu'elles sont, ne laissent pas d'attirer les yeux et le respect de ceux qui connoissent l'art.

La dissertation suivante est simple, nette et ingénieuse. L'auteur remarque que les rayons de la matière éthérée tendent toujours à se mouvoir en ligne droite; et, comme cette matière ne peut passer les bornes du tourbillon où elle est enfermée, elle ne cesse de faire effort pour se répandre dans les espaces intérieurs occupés par une matière étrangère, comme la terre et les planètes. Si

une place que nous ne pouvons remplir comme nous le devrions. Quand nos occupations nous auroient laissé tout le temps nécessaire, le public y auroit toujours perdu; il auroit reconnu cette différence que nous sentons plus que lui-même : il y a des gens dont il est souvent dangereux de faire les fonctions; on se trouve trop engagé lorsqu'il faut tenir tout ce que leur réputation a promis.

Vous ferez part au public dans cette séance de quelques-uns de vos ouvrages, et du jugement que vous avez rendu sur une des matières les plus obscures de la physique. Vous avez donné un prix long-temps disputé : nos auteurs sembloient vous le demander avec justice. Votre incertitude vous a fait plaisir : vous auriez été bien fâchés d'avoir à porter un jugement plus sûr; et, bien différents des autres juges toujours alarmés dans les affaires problématiques, vous trouviez de la satisfaction dans le péril même de vous tromper.

Nous allons en peu de mots donner une idée des dissertations qui nous ont été envoyées, même de celles qui ne sont point entrées en concours; et, si elles ne peuvent pas

plaire par elles-mêmes, peut-être plairont-elles par leur diversité.

Un de ces auteurs, péripatéticien sans le savoir, a cru trouver la cause de la pesanteur dans l'absence même de l'étendue. Les corps, selon lui, sont déterminés à s'approcher du centre commun, à cause de la continuité qui ne souffre point d'intervalle. Mais qui ne voit que ce principe intérieur de pesanteur qu'on admet ici ne sauroit suivre de l'étendue considérée comme telle, et qu'il faut nécessairement avoir recours à une cause étrangère?

Un chimiste ou un rose-croix, croyant trouver dans son mercure tous les principes des qualités des corps, les odeurs, les saveurs, et autres, y a vu jusqu'à la pesanteur. Ce que je dis ici compose toute sa dissertation, à l'obscurité près.

Dans le troisième ouvrage, l'auteur, qui affecte l'ordre d'un géomètre, ne l'est point. Après avoir posé pour principe la réaction des tourbillons, il abandonne aussitôt cette idée pour suivre absolument le système de Descartes. Ce n'est que ce même système rendu moins probable qu'il ne l'étoit déjà. Il passe les grandes objections que M. Huy-

DISCOURS

SUR LA CAUSE

DE LA TRANSPARENCE DES CORPS,

Prononcé le 25 août 1720.

L'ACADÉMIE proposa, l'année dernière, un second prix sur la transparence. Cette matière, liée avec le système de la lumière, a paru sans doute trop étendue, et a rebuté les auteurs.

Privés des secours étrangers, il faut que le public y perde le moins possible, mais il y perdra toujours; et, dans la nécessité où nous sommes de traiter ce sujet, convaincus de notre peu de suffisance, nous aimons encore mieux nous excuser sur le peu de temps que nos occupations nous ont laissé.

Il semble d'abord qu'Aristote savoit bien ce que c'étoit que la transparence, puisqu'il définissoit la lumière *l'acte du transparent en tant que transparent*; mais, pour bien dire, il ne connoissoit ni la transparence, ni la lumière. Accoutumé à tout expliquer par

la cause finale, au lieu de raisonner par la cause formelle, il regardoit la transparence comme une idée claire, quoiqu'elle ne puisse paroître telle qu'à ceux qui savent déjà ce que c'est que la lumière.

La plupart de nos modernes croient que la transparence est l'effet de la rectitude des pores[3], lesquels peuvent, selon eux, facilement transmettre l'action de la lumière.

Un de nos confrères a cru devoir douter des pores droits, en disant que, si l'on coupe un cube de verre, il transmet la lumière de tous côtés. Pour moi, j'avoue que cette hypothèse des pores droits me paroît plus ingénieuse que vraie : je ne trouve pas que cette régularité s'accorde avec l'arrangement fortuit qui produit toutes les formes. Il me semble que cette idée des pores droits ne rend pas raison de la question dont il s'agit ; car ce n'est pas de ce que quelques corps sont transparents que je suis embarrassé, mais de ce qu'ils ne sont pas tous transparents.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre une matière si condensée, qu'elle ne donne passage aux globules. Supposez des pores aussi tortus que vous voudrez ; il faut qu'ils

que cette plante venoit de quelque semence qui, jetée par le vent, ou portée par les oiseaux sur les arbres, s'attachoit à ces gommes qui se trouvent ordinairement sur ceux qui ont vieilli, surtout sur les fruitiers; mais nous changeâmes bien de sentiment par la suite. Nous fûmes d'abord étonnés de voir sur une même branche d'arbre (c'étoit un poirier) sortir plus de cent branches de gui, les unes plus grandes que les autres, de troncs différents, placés à différentes distances; de manière que, si elles étoient venues de graines, il auroit fallu autant de graines qu'il y a de branches.

Ayant ensuite coupé une des branches de cet arbre, nous découvrîmes une chose à laquelle nous ne nous attendions pas : nous vîmes des vaisseaux considérables, verts comme le gui, qui, partant de la partie ligneuse du bois, alloient se rendre dans les endroits d'où sortoit chacune de ces branches; de manière qu'il étoit impossible de n'être pas convaincu que ces lignes vertes avoient été formées par un suc vicié de l'arbre, lequel, coulant le long des fibres, alloit faire un dépôt vers la superficie. Ceci s'aperçoit encore mieux lorsque l'arbre est en

séve que dans l'hiver; et il y a des arbres où cela paroît plus manifestement que dans d'autres. Nous vîmes le mois passé, dans une branche de cormier, chargée de gui, de grandes et longues cavités : elles étoient profondes de plus de trois quarts de pouce, allant en s'élargissant du centre de la branche, d'où elles partoient comme d'un point, à la circonférence, où elles étoient larges de plus de quatre lignes. Ces vaisseaux triangulaires suivoient le long de la branche dans la profondeur que nous venons de marquer : ils étoient remplis d'un suc vert épaissi, dans lequel le couteau entroit facilement, quoique le bois fût d'une dureté infinie : ils alloient, avec beaucoup d'autres plus petits, se rendre dans le lieu d'où sortoient les principales branches du gui. La grandeur de ces branches étoit toujours proportionnée à celle de ces conduits, qu'on peut considérer comme une petite rivière dans laquelle les fibrilles ligneuses, comme de petits ruisseaux, vont porter ce suc dépravé. Quelquefois ces canaux sont étendus entre l'écorce et le corps ligneux, ce qui est conforme aux lois de la circulation des sucs dans les plantes. On sait qu'ils descendent toujours entre

et à en retarder le mouvement. Il y a dans ces cavités un sang noirâtre et épais ; ce n'est donc point de la lymphe ni une liqueur subtilisée. Il y a d'ailleurs de très-grands embarras à faire passer la liqueur du déférent dans la cavité, et de la cavité dans le référent. De dire que cette cavité est une espèce de cœur qui sert à faire fermenter la liqueur, et la fouetter dans le vaisseau référent, cela est avancé sans preuve, et on n'a jamais remarqué de battement dans ces parties plus que dans les reins.

On voit par tout ceci que l'académie n'aura pas la satisfaction de donner son prix cette année, et que ce jour n'est point pour elle aussi solennel qu'elle l'avoit espéré : par les expériences et les dissections qu'elle a fait faire sous ses yeux, elle a connu la difficulté dans toute son étendue, et elle a appris à ne point s'étonner de voir que son objet n'ait pas été rempli. Le hasard fera peut-être quelque jour ce que tous ses soins n'ont pu faire [1]. Ceux qui font profession

---

[1] Les anatomistes ne connoissent pas mieux aujourd'hui que du temps de Montesquieu les usages des glandes rénales ; il faut probablement des recherches plus fré-

de chercher la vérité ne sont pas moins sujets que les autres aux caprices de la fortune: peut-être ce qui a coûté aujourd'hui tant de sueurs inutiles ne tiendra pas contre les premières réflexions d'un auteur plus heureux. Archimède trouva, dans les délices d'un bain, le fameux problème que ses longues méditations avoient mille fois manqué. La vérité semble quelquefois courir au devant de celui qui la cherche; souvent il n'y a point d'intervalle entre le désir, l'espoir et la jouissance. Les poëtes nous disent que Pallas sortit sans douleur de la tête de Jupiter, pour nous faire sentir sans doute que les productions de l'esprit ne sont pas toutes laborieuses.

---

quentes sur les fœtus de divers âges pour en développer la structure. On ne peut remarquer sans admiration que, si Montesquieu s'étoit adonné à l'étude de l'anatomie, il auroit fait faire à cette science des progrès aussi sensibles peut-être que ceux qui ont signalé ses pas dans les sciences morales. (*Note communiquée* par Portal, médecin.)

et non pas découragée, elle ne s'arrête point à ce système.

Un autre a cru que ces glandes servoient à filtrer cette lymphe épaissie ou cette graisse qui est autour des reins, pour être ensuite versée dans le sang.

Un autre nous décrit deux petits canaux qui portent les liqueurs de la cavité de la capsule dans la veine qui lui est propre : cette humeur, que bien des expériences font juger alkaline, sert, selon lui, à donner de la fluidité au sang qui revient des reins, après s'être séparé de la sérosité qui compose l'urine. Cet auteur n'a que de trop bons garants de ce qu'il avance : Sylvius, Manget, et d'autres, avoient eu cette opinion avant lui. L'académie, qui ne sauroit souffrir les doubles emplois, qui veut toujours du nouveau, qui, comme un avare, par l'avidité d'acquérir toujours de nouvelles richesses, semble compter pour rien celles qui sont déjà acquises, n'a point couronné ce système.

Un autre, qui a assez heureusement donné la différence qu'il y a entre les glandes conglobées et les conglomérées, a mis celles-ci au rang des conglobées : il croit qu'elles

ne sont qu'une continuité de vaisseaux, dans lesquels, comme dans des filières, le sang se subtilise; c'est un peloton formé par les rameaux de deux vaisseaux lymphatiques, l'un déférent, et l'autre référent : il juge que c'est le référent qui porte la liqueur, et non pas l'artère, parce qu'il l'a vu beaucoup plus gros; cette liqueur est reprise par le référent, qui la porte au canal thorachique, et la rend à la circulation générale. Dans ces glandes, et dans toutes les conglobées, il n'y a point de canal excrétoire; car il ne s'agit pas ici de séparer des liqueurs, mais seulement de les subtiliser.

Ce système, par une apparence de vrai qui séduit d'abord, a attiré l'attention de la compagnie; mais il n'a pu la soutenir. Quelques membres ont proposé des objections si fortes, qu'ils ont détruit l'ouvrage, et n'y ont pas laissé pierre sur pierre : j'en rapporterai ici quelques-unes; et quant aux autres, je laisserai à ceux qui me font l'honneur de m'entendre le plaisir de les trouver eux-mêmes.

Il y a dans les capsules une cavité; mais, bien loin de servir à subtiliser la liqueur, elle est au contraire très-propre à l'épaissir

l'écorce et le bois, comme il est démontré par plusieurs expériences. Presque toujours, au bout d'une branche garnie de rameaux de gui, il y a des branches de l'arbre avec les feuilles; ce qui fait voir qu'il y a encore des fibres qui contiennent un suc bien conditionné. Nous avons quelquefois remarqué que la branche étoit presque sèche dans l'endroit où étoit le gui, et qu'elle étoit très-verte dans le bout où étoient des branches de l'arbre; nouvelle preuve que le suc de l'une étoit vicié, et non pas celui de l'autre. Ainsi nous regardons ce gui, qui paroît aux yeux si vert et si sain, comme une production et une branche malade formée par des sucs de mauvaise qualité, et non pas comme une plante venue de graines, comme le soutiennent nos modernes. Et nous remarquerons, en passant, que, de toutes les branches que nous en avons vues, nous n'en avons pas trouvé une seule sur les gommes et autres matières résineuses des arbres, sur lesquelles l'on dit que les graines s'attachent; on les trouve presque toujours sur les arbres vieux et languissants, dans lesquels les sucs perdent toujours.

Les liqueurs se corrompent dans les vé-

gétaux, ou par le défaut des fibres ligneuses dans lesquelles elles circulent, ou bien les fibres ligneuses se corrompent par la mauvaise qualité des liqueurs. Ces liqueurs, une fois corrompues, deviennent facilement visqueuses; il suffit pour cela qu'elles perdent cette volatilité que la chaleur du soleil, qui les fait monter, doit leur avoir donnée. On dira peut-être que ce suc qui entre dans la formation du gui devroit avoir produit des branches plus approchantes des naturelles que celles du gui ne le sont; mais si l'on suppose un vice dans le suc, si on fait attention aux phénomènes miraculeux des entes, on n'aura pas de peine à concevoir la différence des deux espèces de branches.

Mais, ajoutera-t-on, le gui a des graines que la nature ne doit pas avoir produites en vain. Nous nous proposons de faire plusieurs expériences sur ces graines; et nous croyons qu'il est facile de découvrir si elles peuvent devenir fécondes ou non. Mais, quoi qu'il en soit, il ne nous paroît point extraordinaire de trouver sur un arbre dans lequel on ne voit des sucs différents, des branches differentes; et, les branches une fois supposées, il n'est pas plus difficile d'imaginer

des graines dans les unes que dans les autres.

Ceci n'est qu'un essai des observations que nous méditons de faire sur ce sujet : nous regarderons avec le microscope s'il y a de la différence entre la contexture des fibres du gui et celle des fibres de l'arbre sur lequel il vient; nous examinerons encore si elle change selon la différence des sujets dont on la tire. Nous croyons même que nos recherches pourront nous servir a découvrir l'ordre de la circulation du suc dans les plantes; nous espérons que ce suc, si aisé à distinguer par sa couleur, nous en pourra montrer la route.

IV. Ayant fait ouvrir une grenouille, nous liâmes une veine considérable, parallèle à une autre qui va du sternum au pubis, le long de la *linea alba;* et cette dernière tient le milieu entre ce vaisseau que nous liâmes, et un autre qui lui est opposé. On fit une incision à un doigt de la ligature : nous n'avons pas remarqué que le sang ait rétrogradé, comme M. Leidde dit l'avoir observé. Mais nous suspendons notre jugement jusqu'à ce que nous ayons pu réitérer notre observation.

Nous n'aperçûmes point de mouvement péristaltique dans les boyaux : nous vîmes seulement une fois un mouvement extraordinaire et comme convulsif qui les enfla, comme l'on enfle une vessie avec un souffle impétueux; ce qui doit être attribué aux esprits animaux, qui, dans le déchirement de l'animal, furent portés irrégulièrement dans cette partie.

Ayant ouvert une autre grenouille, nous ne remarquâmes pas non plus de mouvement péristaltique : mais nous regardâmes avec plaisir la trachée-artère et sa structure; nous admirâmes ses valvules, dont la première est faite en forme de sphincter; et l'autre, à peu près semblable, qui est au-dessous, est formée de deux cartilages qui s'approchent les uns des autres, et ferme encore plus exactement que la première, de manière que l'eau et les aliments ne sauroient passer dans les poumons. Il y a apparence que les grenouilles doivent la voix rauque qu'elles ont à cette valvule, par les trémoussements qu'elle donne à l'air qui y passe.

Nous ne trouvâmes au cœur qu'un ven-

tricule; remarque qui nous servira à expliquer une observation dont nous parlerons dans la suite de cet écrit.

V. Au mois de mai 1718, nous observâmes la *mousse* qui croît sur les chênes; nous en remarquâmes de plusieurs espèces. La première ressemble à un arbre parfait, ayant une tige, des branches et un tronc. Il nous arriva dans cette observation ce qui nous étoit arrivé dans une des précédentes: nous fûmes d'abord portés à croire, avec les modernes, que cette mousse étoit une véritable plante produite par des semences volantes. Mais, par l'examen que nous fîmes, nous changeâmes encore de sentiment : nous trouvâmes qu'elle étoit composée de deux sortes de fibres qui forment deux substances différentes; une blanche, et l'autre rouge. Pour les bien distinguer, il faut mouiller le tronc et en couper une tranche : on y voit premièrement une couronne extérieure, rouge, tirant sur le vert, et ensuite une autre couronne blanche, beaucoup plus épaisse, et au milieu un cercle rouge.

Ayant regardé au microscope la partie intérieure de l'écorce sur laquelle vient

cette mousse, nous la trouvâmes aussi composée de cette substance blanche et de cette substance rouge, quoique avec les yeux on n'y aperçoive guere que la partie rouge: cela nous fit penser que cette mousse pouvoit n'être qu'une continuité de l'écorce; et, comme la partie ligneuse de la branche d'un arbre n'est qu'une continuité de la partie ligneuse du tronc, ainsi nous nous imaginâmes que cette mousse n'étoit aussi qu'une continuité, et, pour ainsi dire, qu'une branche de l'écorce.

Pour nous en convaincre, ayant fait tremper cette mousse attachée à son écorce, afin que les fibres en fussent moins roides et moins cassantes, nous fendîmes le tronc de la mousse et de l'écorce en même temps, et nous ajustâmes une de ces parties à notre microscope, afin que nous puissions suivre les fibres des unes et des autres: nous vîmes précisément le même tissu. Nous conduisîmes la substance blanche de la mousse jusqu'au fond de l'écorce; nous reconduisîmes de même des fibres de l'écorce jusqu'au bout des branches de la mousse: point de différence dans la contexture de ces deux corps; mélange égal dans tous les deux de la

partie blanche et de la partie rouge, qui reçoivent et sont reçues l'une dans l'autre. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des graines pour faire naître cette mousse, comme font nos modernes, qui mettent des graines partout, comme nous le dirons tout à l'heure. Comme cette mousse n'est pas de la nature des autres, il ne faut pas s'étonner si elle vient sur les jeunes arbres comme sur les vieux : nous en avons vu à de jeunes chênes qui n'avoient pas plus de neuf ou dix ans, et qui croissoient très-heureusement; au contraire, elle est plus rare sur les arbres vieux et malades.

Outre cette mousse, nous en avons remarqué sur les chênes de trois sortes, qui naissent toutes sur l'écorce extérieure, comme sur une espèce de fumier; car l'écorce extérieure, sujette aux injures de l'air, se détruit et pourrit tous les jours, tandis que l'intérieur se renouvelle. Sur cette couche naît, 1°. une mousse verte, dont j'omets ici la description, parce que tout le monde la connoît : 2°. une autre mousse qui ressemble à des feuilles du même arbre qui y seroient appliquées; je n'en dirai rien ici de particulier : 3°. enfin une mousse jaune, ti-

rant sur le rouge, qui vient dans un endroit plus maigre que les autres; car on la trouve aussi sur le fer et sur les ardoises. Ayant fait tremper un morceau d'ardoise dans l'eau, afin que la mousse s'en séparât plus facilement, nous avons remarqué qu'elle ne tient pas partout à l'ardoise, mais qu'elle y est attachée en plusieurs endroits par les pieds qui ressemblent parfaitement à des pieds de potiron, que nous y avons vus très-distinctement à plusieurs reprises.

Ces sortes de mousses viennent-elles de graines, ou non? je n'en sais rien; mais je ne suis pas plus étonné de leur production que de celle de ces forêts immenses et de ce nombre innombrable de plantes que l'on voit dans une miette de pain, ou un morceau de livre moisi, dans le microscope, lesquelles je ne soupçonne pas être venues de graines.

Nous osons dire, quoiqu'on ait extrêmement éclairci dans ce siècle cette partie de la physique qui concerne la végétation des plantes, qu'elle est encore couverte de difficultés. Il est vrai que, quand nos modernes nous disent que toutes les plantes qui ont été et qui naîtront à jamais, étoient conte-

nues dans les premières graines, ils ont là une idée belle, grande, simple, et bien digne de la majesté de la nature. Il est vrai encore qu'on est porté à croire cette opinion, par la facilité qu'elle donne à expliquer l'organisation et la végétation des plantes : elle est fondée sur une raison de commodité; et, chez bien des gens, cette raison supplée à toutes les autres.

Les partisans de ce sentiment avoient espéré que les microscopes leur feroient voir dans les graines la forme de la plante qui en devoit naître; mais jusqu'ici leurs recherches ont été vaines. Quoique nous ne soyons pas prévenus de cette opinion, nous avons cependant tenté, comme les autres, de découvrir cette ressemblance, mais avec aussi peu de succès.

Pour pouvoir dire avec raison que tous les arbres qui devoient être produits à l'infini étoient contenus dans la première graine de chaque espèce que Dieu créa, il nous semble qu'il faudroit auparavant prouver que tous les arbres naissent de graines.

Si l'on met dans la terrre un bâton vert, il poussera des racines et des branches, et deviendra un arbre parfait; il portera des

graines qui produiront des arbres à leur tour: ainsi, s'il est vrai qu'un arbre ne soit que le développement d'une graine qui le produit, il faudra dire qu'une graine étoit comme cachée dans ce bâton de saule; ce que je ne saurois m'imaginer.

On distingue la végétation des plantes de celle des pierres et des métaux : on dit que les plantes croissent par intus-susception, et les pierres par juxta-position; que les parties qui composent la forme des premières croissent par une addition de matière qui se fait dans leurs fibres, qui, étant naturellement lâches et affaissées, se dressent à mesure que les sucs de la terre entrent dans leurs interstices.

C'est, dit-on, la raison pour laquelle chaque espèce d'arbre parvient à une certaine grandeur, et non pas au-delà, parce que les fibres n'ont qu'une certaine extension, et ne sont pas capables d'en recevoir une plus grande. Nous avouons que nous ne concevons guère ceci. Quand on met un bâton vert dans la terre, il pousse des branches qui ne sont aussi qu'une extension des mêmes fibres; ainsi à l'infini, et on vient de la faire très-bornée. D'ailleurs, cette extension de fi-

bres à l'infini nous paroît une véritable chimère : il n'est point ici question de la divisibilité de la matière; il ne s'agit que d'un certain ordre et d'un certain arrangement de fibres, qui, affaissées au commencement, deviennent à la fin plus roides, et qu'on croit devoir parvenir enfin à un certain degré, après lequel il faudra qu'elles se cassent: il n'y a rien de si borné que cela.

Nous osons donc le dire, et nous le disons sans rougir, quoique nous parlions devant les philosophes : nous croyons qu'il n'y a rien de si fortuit que la production des plantes; que leur végétation ne diffère que de très-peu de celle des pierres et des métaux; en un mot, que la plante la mieux organisée n'est qu'un effet simple et facile du mouvement général de la matière.

Nous sommes persuadés qu'il n'y a point tant de mystère que l'on s'imagine dans la forme des graines; qu'elles ne sont pas plus propres et plus nécessaires à la production des arbres qu'aucune autre de leurs parties, et qu'elles le sont quelquefois moins; que, s'il y a quelques parties de plantes impropres à leur production, c'est que leur contexture est telle, qu'elle se corrompt facilement, se

pourrissant ou se séchant aussitôt dans la terre, de manière qu'elles ne sont plus propres à recevoir les sucs dans leurs fibriles, ce qui, à notre avis, est le seul usage des graines.

Ce que nous avons dit semble nous mettre en obligation d'expliquer tous les phénomènes de la végétation des plantes de la manière que nous les concevons : mais ce seroit le sujet d'une longue dissertation ; nous nous contenterons d'en donner une légère idée en raisonnant sur un cas particulier, qui est lorsqu'un morceau de saule pousse des branches, et par cette opération de la nature, qui est toujours une, nous jugerons de toutes les autres : car, soit qu'une plante vienne de graines, de boutures, de provins, soit qu'elle jette des racines, des branches, des feuilles, des fleurs, des fruits, c'est toujours la même action de la nature; la variété est dans la fin, et la simplicité dans les moyens. Nous pensons que tout le mystère de la production des branches dans un bâton de saule consiste dans la lenteur avec laquelle les sucs de la terre montent dans ses fibres : lorsqu'ils sont parvenus au bout, ils s'arrêtent sur la superficie et com-

mencent à se coaguler; mais ils ne sauroient boucher le pore du conduit par lequel ils ont monté, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, il s'en présente d'autres pour passer, lesquels sont plus en mouvement, et, en passant, redressent de tous côtés les parties demi-coagulées qui auroient pu faire une obstruction, et les poussent sur les parois circulaires du conduit; ce qui l'allonge d'autant, et ainsi de suite : et, comme cette même opération se fait en même temps dans les conduits voisins qui entourent celui-ci, on conçoit aisément qu'il doit y avoir un prolongement de toutes les fibres, et qu'ils doivent sortir en dehors par un progrès insensible. Nous le dirons encore, tout le mystère consiste dans la lenteur avec laquelle la nature agit : à mesure que le suc qui est parvenu à l'extrémité se coagule, un autre se présente pour passer.

Ceux qui feront bien attention à la manière dont reviennent les ailes des oiseaux lorsqu'elles ont été rognées, qui réfléchiront sur la célèbre expérience de M. Perrault, d'un lézard à qui on avoit coupé la queue, qui revint aussitôt après; à ce calus qui vient dans les os cassés, qui n'est qu'un suc

répandu par les deux bouts, qui les rejoint, et devient os lui-même, ne regarderont peut-être pas ceci comme une chose imaginaire.

Les sucs de la terre, que l'action des rayons du soleil fait fermenter, montent insensiblement jusqu'au bout de la plante. J'imagine que, dans les fermentations réitérées, il se fait comme un flux et reflux de ces sucs dans ces conduits longitudinaux, et comme un bouillonnement intercadent: le suc porté jusqu'à l'extrémité de la plante, trouvant l'air extérieur, est repoussé en bas; mais il la laisse, comme nous avons dit, toujours imprégnée de quelques-unes de ces parties qui s'y coagulent, qui cependant ne font point d'obstructions, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, une nouvelle ébullition vient déboucher tous les pores. Et comme il y a ici deux actions: l'une celle de la fermentation, qui pousse au dehors; l'autre, celle de l'air extérieur, qui résiste, il arrive qu'entre ces deux forces, les liqueurs pressées trouvent plus de facilité à s'échapper par les côtés; ce qui forme les conduits transversaux que l'on a observés dans les plantes, qui vont du centre à la cir-

conférence, ou de la moelle jusqu'à l'écorce, lesquels ne font que la route que le suc a prise en s'échappant.

On sait que ces conduits portent le suc entre le bois et l'écorce : l'écorce n'est autre chose qu'un tissu plus exposé à l'air que le corps ligneux, et par conséquent d'une nature différente; c'est pourquoi il s'en sépare. Or les sucs, arrivés par les conduits latéraux entre l'écorce et le corps ligneux, y doivent perdre beaucoup de leur mouvement et de leur ténuité : 1°. parce qu'ils sont infiniment plus au large qu'ils n'étoient; 2°. parce que, trouvant d'autres sucs qui ont déjà beaucoup perdu de leur mouvement, ils se mêlent avec eux : mais, comme ils sont pressés par l'ébullition des sucs qui se trouvent dans les fibres longitudinales et transversales du corps ligneux, ne pouvant pas monter, ils sont obligés de descendre; et ceci est conforme à bien des expériences qui prouvent que la séve, c'est-à-dire, le suc le plus grossier, descend entre l'écorce et le bois, après être montée par les fibres ligneuses. On voit par tout ceci que l'accroissement des plantes et la circulation de leurs sucs sont deux ef-

fets liés et nécessaires d'une même cause, je veux dire la fermentation.

Si l'on pousse plus loin ces idées, on verra qu'il ne faut uniquement pour la production d'une plante qu'un sujet propre à recevoir les sucs de la terre, et à les filtrer lorsqu'ils se présentent; et toutes les fois que le suc convenable passera par des canaux assez étroits et assez bien disposés, soit dans la terre, soit dans quelque autre corps, il se fera un corps ligneux, c'est-à-dire, un suc coagulé, et qui s'est coagulé de manière qu'il s'y est formé en même temps des conduits pour de nouveaux sucs qui se sont présentés.

Ceux qui soutiennent que les plantes ne sauroient être produites par un concours fortuit, dépendant du mouvement général de la matière, parce qu'on en verroit naître de nouvelles, disent là une chose bien puérile; car ils font dépendre l'opinion qu'ils combattent d'une chose qu'ils ne savent pas, et qu'ils ne peuvent pas même savoir. Et, en effet, pour pouvoir avec raison dire ce qu'ils avancent, il faudroit non-seulement qu'ils connussent, plus exactement qu'un fleu-

riste ne connoît les fleurs de son parterre, toutes les plantes qui sont aujourd'hui sur la terre, répandues dans toutes les forêts, mais aussi celles qui y ont été depuis le commencement du monde.

Nous nous proposons de faire quelques expériences qui nous mettront peut être en état d'éclaircir cette matière; mais il nous faut plusieurs années pour les exécuter. Cependant, c'est la seule voie qu'il y ait pour réussir dans un sujet comme celui-ci; ce n'est point dans les méditations d'un cabinet qu'il faut chercher ses preuves, mais dans le sein de la nature même.

Nous finissons cet article par cette réflexion, que ceux qui suivent l'opinion que nous embrassons peuvent se vanter d'être cartésiens rigides; au lieu que ceux qui admettent une providence particulière de Dieu dans la production des plantes, différente du mouvement général de la matière, sont des cartésiens mitigés qui ont abandonné la règle de leur maître.

Ce grand système de Descartes, qu'on ne peut lire sans étonnement; ce système, qui vaut lui seul tout ce que les auteurs profanes ont jamais écrit; ce système, qui sou-

lage si fort la Providence, qui la fait agir avec tant de simplicité et tant de grandeur; ce système immortel, qui sera admiré dans tous les âges et toutes les révolutions de la philosophie, est un ouvrage à la perfection duquel tous ceux qui raisonnent doivent s'intéresser avec une espèce de jalousie. Mais passons à un autre sujet.

VI. Depuis la célèbre dispute de Méry et de Duverney, que l'Académie des Sciences de Paris n'osa juger, tout le monde connoît le trou ovale et le conduit *botal;* tout le monde sait que, le fœtus ne respirant point dans le ventre de la mère, le sang ne peut passer de l'artère dans la veine du poumon: ainsi il n'auroit pu être porté du ventricule droit dans le ventricule gauche du cœur, si la nature n'y avoit suppléé par ces deux conduits particuliers, qui se bouchent après la naissance, parce que le sang abandonne cette route pour en prendre une nouvelle.

Mais ces conduits ne s'effacent jamais dans la tortue, les canards, et autres animaux semblables, parce, dit-on, qu'alors qu'ils sont sous l'eau, où ils ne respirent point, il faut nécessairement que le sang

prenne une route différente de celles des poumons.

Nous fîmes mettre un canard sous l'eau pour voir combien de temps il pourroit vivre hors de l'air, et si la circulation qui se fait par ces conduits pouvoit suppléer à la circulation ordinaire; nous remarquâmes une effusion perpétuelle de petites bulles qui sortoient de ses narines : cet animal perdant insensiblement tout l'air qu'il avoit dans ses poumons, sept minutes après nous le vîmes tomber en défaillance et mourir. Une oie que nous y mîmes le lendemain ne vécut que huit minutes. On voit que le trou ovale et le conduit *botal* ne servent point à donner à ces animaux la facilité d'aller sous l'eau, puisqu'ils ne l'ont point, et qu'ils ne font pas ce que le moindre plongeur peut faire; ils ne plongent même qu'à cause de la constitution naturelle de leurs plumes, que l'eau ne touche point immédiatement; et, comme ils y trouvent des choses propres à leur nourriture, ils s'y accoutument autant de temps qu'on peut y être sans respirer, et y restent plus long-temps que les autres animaux, dont le gosier se remplit aussitôt qu'ils y sont enfoncés. Cela nous fit faire une ré-

flexion, qui est qu'il y avoit de l'apparence que le sang des animaux aquatiques étoit plus froid que celui des autres : d'où on pouvoit conclure qu'il avoit moins de mouvement, et que par conséquent les parties en étoient plus grossières; à cause de quoi la nature pourroit avoir conservé ces chemins pour y faire passer les parties du sang qui, n'ayant pas encore été préparées dans le ventricule gauche, n'auroient pas eu assez de mouvement pour monter dans la veine du poumon, ou assez de ténuité pour pénétrer dans la substance de ce viscère. C'est très-légèrement que nous donnons nos conjectures sur cette matière, parce que nous y sommes extrêmement neufs : si les expériences que nous avons faites là-dessus avoient réussi, nous avancerions comme une vérité ce que nous ne proposons ici que comme un doute; mais nous n'avons que des observations manquées par le défaut des instruments. Nous attendons de petits thermomètres de cinq ou six pouces, avec lesquels nous les pourrons faire avec plus de succès : ceux qui font des observations, ne pouvant se faire valoir de ce côté-là que par le mince mérite de l'exactitude, doivent au moins y

apporter le plus de soin qu'il est possible.

Nous fîmes prendre des grenouilles de terre, que nous jugeâmes, par le lieu où on les avoit trouvées, n'avoir jamais été sous l'eau, et avoir toujours respiré : on les mit au fond de l'eau près de deux fois vingt-quatre heures; et, lorsqu'on les tira, elles n'en parurent point incommodées. Ceci ne laissa pas de nous surprendre : car, outre que nous avions lu le contraire chez des auteurs qui assurent que ces animaux sont obligés de sortir de temps en temps de dessous l'eau pour respirer, nous trouvions cette observation si différente de la précédente, que nous ne savions que croire de l'usage du trou ovale et du conduit *botal*. Enfin nous nous ressouvînmes que nous avions observé, plusieurs mois auparavant, que le cœur des grenouilles n'a qu'un ventricule, de manière que le sang va par le cœur de la veine cave dans l'aorte, sans passer par les poumons; ce qui fait que la respiration est inutile à ces animaux, quoiqu'ils meurent dans la machine pneumatique, dont la raison est qu'ils ont toujours besoin d'un peu d'air qui, par son ressort, entretienne la fluidité du sang :

mais il en faut si peu, que celui qu'ils prennent dans l'eau ou par les aliments leur suffit.

VII. On sait que le froment, le seigle, et l'orge même, ne viennent pas dans tous les pays, mais la nature y supplée par d'autres plantes : il y en a quelques-unes qui sont un poison mortel si on ne les prépare, comme la cassave, dont le jus est si dangereux. On fait, en quelques endroits de Norwége ou d'Allemagne, du pain avec une espèce de terre, dont le peuple se nourrit, qui se conserve quarante ans sans se gâter : quand un paysan a pu parvenir à se faire du pain pour toute sa vie, sa fortune est faite; il vit tranquille, et n'espère plus rien de la Providence. On n'auroit jamais fait, si l'on vouloit décrire tous les moyens divers que la nature emploie, et toutes les précautions qu'elle a prises pour subvenir à la vie des hommes. Comme nous habitons un climat heureux, et que nous sommes du nombre de ceux qu'elle a le plus favorisés, nous jouissons de ses plus grandes faveurs sans nous soucier des moindres : nous négligeons et laissons périr, dans les bois, des plantes qui feroient

une des grandes commodités de la vie chez bien des peuples. On s'imagine qu'il n'y a que le blé qui soit destiné à la nourriture des hommes, et on ne considère les autres plantes que par rapport à leurs qualités médicinales : les docteurs les trouvent émollientes, diurétiques, dessiccatives ou astringentes ; ils les traitent toutes comme la manne qui nourrissoit les Israélites, dont ils ont fait un purgatif ; on leur donne une infinité de qualités qu'elles n'ont pas, et personne ne pense à la vertu de nourrir qu'elles ont.

Le froment, l'orge, le seigle, ont, comme les autres plantes, des années qui leur sont très-favorables ; il y en a où la disette de ces grains n'est pas le seul malheur qui afflige les peuples ; leur mauvaise qualité est encore plus cruelle. Nous croyons que, dans ces années, si tristes pour les pauvres, et mille fois plus encore pour les riches, chez un peuple chrétien, on a mille moyens de suppléer à la rareté du blé, qu'on a sous ses pieds, dans tous les bois, mille ressources contre la faim ; et qu'on admireroit la Providence, au lieu de l'accuser, si l'on connoissoit tous ses bienfaits.

Dans cette idée, nous avons conçu le des-

sein d'examiner les végétaux, les écorces, et une infinité de choses qu'on ne soupçonneroit pas par rapport à leur qualité nutritive. La vie des animaux qui ont le plus de rapports à l'homme seroit bien employée pour faire de pareilles expériences. Nous en avons commencé quelques-unes qui nous ont réussi très-heureusement. La brièveté du temps ne nous permet pas de les rapporter ici; d'ailleurs, nous voulons les joindre à un grand nombre d'autres que nous nous proposons de faire sur ce sujet. Notre dessein est aussi d'examiner en quoi consiste la qualité nutritive des plantes : il n'est pas toujours vrai que celles qui viennent dans une terre grasse soient plus propres à nourrir que celles qui viennent dans un terrain maigre. Il y a dans le Quercy un pays qui ne produit que quelques brins d'une herbe très-courte, qui sort au travers des pierres dont il est couvert; cette herbe est si nourrissante, qu'une brebis y vit, pourvu que chaque jour elle en puisse amasser autant qu'il en pourroit entrer dans un dé à coudre : au contraire, dans le Chili, les viandes y nourrissent si peu, qu'il faut absolument manger de trois en trois heures, comme si ce pays étoit tombé

dans la malédiction dont Dieu menace son peuple dans les livres saints : *J'ôterai au pain la force de nourrir.*

Je me vois obligé de dire ici que le sieur Duval nous a beaucoup aidés dans ces observations, et que nous devons beaucoup à son exactitude. On jugera sans doute qu'elles ne sont pas considérables ; mais on est assez heureux pour ne les estimer précisément que ce qu'elles valent.

C'est le fruit de l'oisiveté de la campagne. Ceci devoit mourir dans le même lieu qui l'a fait naître : mais ceux qui vivent dans une société ont des devoirs à remplir ; nous devons compte à la nôtre de nos moindres amusements. Il ne faut point chercher la réputation par ces sortes d'ouvrages, ils ne l'obtiennent ni ne la méritent ; on profite des observations, mais on ne connoît pas l'observateur ; aussi de tous ceux qui sont utiles aux hommes, ce sont peut-être les seuls envers lesquels on peut être ingrat sans injustice.

Il ne faut pas avoir beaucoup d'esprit pour avoir vu le Panthéon, le Colysée, des pyramides ; il n'en faut pas davantage pour voir un ciron dans le microscope, ou une étoile

par le moyen des grandes lunettes : et c'est en cela que la physique est si admirable ; grands génies, esprits étroits, gens médiocres, tout y joue son personnage : celui qui ne saura pas faire un système comme Newton fera une observation avec laquelle il mettra à la torture ce grand philosophe ; cependant Newton sera toujours Newton, c'est-à-dire, le successeur de Descartes, et l'autre un homme commun, un vil artiste, qui a vu une fois, et n'a peut-être jamais pensé.

1°. L'insecte rouge, s'il eût été pris dans l'eau, étoit un monocle, ou puce d'eau.

2°. Les insectes qui se trouvent renfermés dans une enveloppe pomiforme sur les feuilles d'ormeau, sont des pucerons dans leur galle.

3°. Le gui vient de semence de son espèce ; il végète sur les plantes vivantes ou mortes, même sur des morceaux de terre cuite. Il ne faut à ces semences qu'un point d'appui.

4°. Ce qui concerne la grenouille a souffert quelques contradictions.

5°. Ce que Montesquieu dit sur les mousses est hypothétique.

(*Notes communiquées* par Valmont de Bomare.)

DISCOURS

SUR LES MOTIFS QUI DOIVENT NOUS ENCOURAGER AUX SCIENCES,

Prononcé le 15 novembre 1725.

LA différence qu'il y a entre les grandes nations et les peuples sauvages, c'est que celles-là se sont appliquées aux arts et aux sciences, et que ceux-ci les ont absolument négligés. C'est peut-être aux connoisances qu'ils donnent que la plupart des nations doivent leur existence. Si nous avions les mœurs des sauvages de l'Amérique, deux ou trois nations de l'Europe auroient bientôt mangé toutes les autres ; et peut-être que quelque peuple conquérant de notre monde se vanteroit, comme les Iroquois, d'avoir mangé soixante-dix nations.

Mais, sans parler des peuples sauvages, si un Descartes étoit venu au Mexique ou au Pérou cent ans avant Cortez et Pizarre, et qu'il eût appris à ces peuples que les hommes, composés comme ils sont, ne peuvent pas être immortels ; que les ressorts de leur ma-

chine s'usent comme ceux de toutes les machines; que les effets de la nature ne sont qu'une suite des lois et des communications du mouvement; Cortez, avec une poignée de gens, n'auroit jamais détruit l'empire du Mexique, ni Pizarre celui du Pérou.

Qui diroit que cette destruction, la plus grande dont l'histoire ait jamais parlé, n'ait été qu'un simple effet de l'ignorance d'un principe de philosophie? Cela est pourtant vrai, et je vais le prouver. Les Mexicains n'avoient point d'armes à feu; mais ils avoient des arcs et des flèches, c'est-à-dire, ils avoient les armes des Grecs et des Romains : ils n'avoient point de fer; mais ils avoient des pierres à fusil qui coupoient comme du fer, et qu'ils mettoient au bout de leurs armes : ils avoient même une chose excellente pour l'art militaire, c'est qu'ils faisoient leurs rangs très-serrés; et, sitôt qu'un soldat étoit tué, il étoit aussitôt remplacé par un autre : ils avoient une noblesse généreuse et intrépide, élevée sur les principes de celle d'Europe, qui envie le destin de ceux qui meurent pour la gloire. D'ailleurs la vaste étendue de l'empire donnoit aux Mexicains mille moyens de détruire les

étrangers, supposé qu'ils ne pussent pas les vaincre. Les Péruviens avoient les mêmes avantages; et même, partout où ils se défendirent, partout où ils combattirent, ils le firent avec succès. Les Espagnols pensèrent même être exterminés par de petits peuples qui eurent la résolution de se défendre. D'où vient donc qu'ils fûrent si facilement détruits? C'est que tout ce qui leur paroissoit nouveau, un homme barbu, un cheval, une arme à feu, étoit pour eux l'effet d'une puissance invisible, à laquelle ils se jugeoient incapables de résister. Le courage ne manqua jamais aux Américains, mais seulement l'espérance du succès. Ainsi un mauvais principe de philosophie, l'ignorance d'une cause physique, engourdit dans un moment toutes les forces de deux grands empires.

Parmi nous, l'invention de la poudre à canon donna un si médiocre avantage à la nation qui s'en servit la première, qu'il n'est pas encore décidé laquelle eut cet avantage. L'invention des lunettes d'approche ne servit qu'une fois aux Hollandais. Nous avons appris à ne considérer dans tous ces effets qu'un mécanisme, et par là il n'y

point d'artifice que nous ne soyons en état d'éluder par un artifice.

Les sciences sont donc très-utiles en ce qu'elles guérissent les peuples des préjugés destructifs; mais, comme nous pouvons espérer qu'une nation qui les a une fois cultivées les cultivera toujours assez pour ne pas tomber dans le degré de grossièreté et d'ignorance qui peut causer sa ruine, nous allons parler des autres motifs qui doivent nous engager à nous y appliquer.

Le premier, c'est la satisfaction intérieure que l'on ressent lorsque l'on voit augmenter l'excellence de son être, et que l'on rend plus intelligent un être intelligent. Le second, c'est une certaine curiosité que tous les hommes ont, et qui n'a jamais été si raisonnable que dans ce siècle-ci. Nous entendons dire tous les jours que les bornes des connoissances des hommes viennent d'être infiniment reculées; que les savants sont étonnés de se trouver si savants, et que la grandeur des succès les a fait quelquefois douter de la vérité des succès : ne prendrons-nous aucune part à ces bonnes nouvelles? Nous savons que l'esprit humain est allé très-loin : ne verrons-nous pas jusqu'où

il a été, le chemin qu'il a fait, le chemin qui lui reste à faire, les connoissances qu'il se flatte (*le mot manque à l'original*), celles qu'il ambitionne, celles qu'il désespère d'acquérir?

Un troisième motif qui doit vous encourager aux sciences, c'est l'espérance bien fondée d'y réussir. Ce qui rend les découvertes de ce siècle si admirables, ce ne sont pas des vérités simples qu'on a trouvées, mais des méthodes pour les trouver; ce n'est pas une pierre pour l'édifice, mais les instruments et les machines pour le bâtir tout entier.

Un homme se vante d'avoir de l'or; un autre se vante d'en savoir faire : certainement le véritable riche seroit celui qui sauroit faire de l'or.

Un quatrième motif, c'est notre propre bonheur. L'amour de l'étude est presqu'en nous la seule passion éternelle; toutes les autres nous quittent à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine. L'ardente et impétueuse jeunesse, qui vole de plaisirs en plaisirs, peut quelquefois nous les donner purs, parce qu'avant que nous ayons eu le temps

de sentir les épines de l'un, elle nous fait jouir de l'autre. Dans l'âge qui la suit, les sens peuvent nous offrir des voluptés, mais presque jamais des plaisirs. C'est pour lors que nous sentons que notre âme est la principale partie de nous-mêmes; et, comme si la chaîne qui l'attache aux sens étoit rompue, chez elle seule sont les plaisirs, mais tous indépendants.

Que si dans ce temps nous ne donnons point à notre âme des occupations qui lui conviennent, cette âme faite pour être occupée, et qui ne l'est point, tombe dans un ennui terrible qui nous mène à l'anéantissement; et si, révoltés contre la nature, nous nous obstinons à chercher des plaisirs qui ne sont point faits pour nous, ils semblent nous fuir à mesure que nous en approchons. Une jeunesse folâtre triomphe de son bonheur, et nous insulte sans cesse; comme elle sent tous ses avantages, elle nous les fait sentir; dans les assemblées les plus vives, toute la joie est pour elle, et pour nous les regrets. L'étude nous guérit de ces inconvénients, et les plaisirs qu'elle nous donne ne nous avertissent point que nous vieillissons.

Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges : la vie est si courte, que l'on doit compter pour rien une félicité qui ne dure pas autant que nous. La vieillesse oisive est la seule qui soit à charge : en elle-même elle ne l'est point; car, si elle nous dégrade dans un certain monde, elle nous accrédite dans un autre. Ce n'est point le vieillard qui est insupportable, c'est l'homme; c'est l'homme qui s'est mis dans la nécessité de périr d'ennui, ou d'aller de sociétés en sociétés rechercher tous les plaisirs.

Un autre motif qui doit nous encourager à nous appliquer à l'étude, c'est l'utilité que peut en tirer la société dont nous faisons partie; nous pourrons joindre à tant de commodités que nous avons bien des commodités que nous n'avons pas encore. Le commerce, la navigation, l'astronomie, la géographie, la médecine, la physique, ont reçu mille avantages des travaux de ceux qui nous ont précédés : n'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été?

Nous ne nous plaindrons point, comme un courtisan de Néron, de l'injustice de tous

les siècles envers ceux qui ont fait fleurir les sciences et les arts. *Myron, qui ferè hominum animas ferarumque ære deprehenderat, non invenit hæredem.* Notre siècle est bien peut-être aussi ingrat qu'un autre; mais la postérité nous rendra justice, et payera les dettes de la génération présente.

On pardonne au négociant riche par le retour de ses vaisseaux, de rire de l'inutilité de celui qui l'a conduit comme par la main dans des mers immenses. On consent qu'un guerrier orgueilleux, chargé d'honneurs et de titres, méprise les Archimèdes de nos jours, qui ont mis son courage en œuvre. Les hommes qui, de dessein formé, sont utiles à la société, les gens qui l'aiment, veulent bien être traités comme s'ils lui étoient à charge.

Après avoir parlé des sciences, nous dirons un mot des belles-lettres. Les livres de pur esprit, comme ceux de poésie et d'éloquence, ont au moins des utilités générales; et ces sortes d'avantages sont souvent plus grands que des avantages particuliers.

Nous apprenons dans des livres de pur esprit l'art d'écrire, l'art de rendre nos idées, de les exprimer noblement, vivement, avec

force, avec grâce, avec ordre, et avec cette variété qui délasse l'esprit.

Il n'y a personne qui n'ait vu en sa vie des gens qui, appliqués à leur art, auroient pu le pousser très-loin; mais qui, faute d'éducation, incapables également de rendre une idée et de la suivre, perdoient tout l'avantage de leurs travaux et de leurs talents.

Les sciences se touchent les unes les autres; les plus abstraites aboutissent à celles qui le sont moins, et le corps des sciences tient tout entier aux belles-lettres. Or les sciences gagnent beaucoup à être traitées d'une manière ingénieuse et délicate; c'est par là qu'on en ôte la sécheresse, qu'on prévient la lassitude, et qu'on les met à la portée de tous les esprits. Si le P. Malebranche avoit été un écrivain moins enchanteur, sa philosophie seroit restée dans le fond d'un collége comme dans une espèce de monde souterrain. Il y a des cartésiens qui n'ont jamais lu que les *Mondes* de M. de Fontenelle; cet ouvrage est plus utile qu'un ouvrage plus fort, parce que c'est le plus sérieux que la plupart des gens soient en état de lire.

Il ne faut pas juger de l'utilité d'un ou-

vrage par le style que l'auteur a choisi : souvent on a dit gravement des choses puériles ; souvent on a dit en badinant des vérités très-sérieuses.

Mais, indépendamment de ces considérations, les livres qui récréent l'esprit des honnêtes gens ne sont pas inutiles. De pareilles lectures sont les amusements les plus innocents des gens du monde, puisqu'ils suppléent presque toujours aux jeux, aux débauches, aux conversations médisantes, aux projets et aux démarches de l'ambition.

LETTRES

FAMILIÈRES.

LETTRES FAMILIÈRES.

LETTRE PREMIÈRE.

AU PÈRE CERATI [1], de la Congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe,

A ROME.

J'eus l'honneur de vous écrire par le courrier passé, mon révérend père; je vous écris encore par celui-ci. Je prends du plaisir à faire tout ce qui peut vous rappeler une amitié qui m'est si chère. J'ajoute à ce que je vous mandois sur l'affaire... que, si monsei-

[1] Montesquieu s'étoit lié avec lui dans la maison de M. le cardinal de Polignac, ambassadeur de France à Rome, lors de son voyage en Italie. M. Cerati est natif d'une famille noble de Parme, et étoit fort aimé du cardinal, qui le regardoit comme un des hommes les plus éclairés d'Italie. Jean Gaston, dernier grand-duc de Toscane, l'attira dans son pays, et le nomma de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane, et provéditeur de l'université de Pise. Ce fut lui qui donna le conseil à M. Muratori de composer ses *Dissertations sur l'Histoire du moyen âge*, et d'entreprendre l'ouvrage des *Annales d'Italie*

gneur Fouquet [1] exige au-delà de la somme que j'ai paru vous fixer, vous pouvez vous étendre et donner plus, et faire, par rapport aux autres conditions, tout ce qui ne sera pas visiblement déraisonnable. Je connois ici le chevalier Lambert, banquier fameux, qui m'a dit être en correspondance avec Belloni. Je ferai remettre sur-le-champ par lui l'argent dont vous serez convenu; car il me paroît que les volontés de M. Fouquet sont si ambulatoires [2], qu'il ne vaut pas la peine de rien faire avant qu'elles ne soient fixées.

---

[1] Jésuite revenu de la Chine avec M. Mezzabarba. Ce missionnaire s'étoit déclaré contre les rites chinois, et en avoit parlé au pape selon sa conscience. Comme, après cette déclaration, il fit sentir à Sa Sainteté que l'air du collége ne lui convenoit plus, Benoît XIII le fit évêque *in partibus*, et le logea en *Propaganda*. Montesquieu l'avoit connu chez le cardinal de Polignac, et eut depuis avec lui une négociation pour la résignation en faveur de l'abbé Duval, son secrétaire, d'un bénéfice que ce prélat avoit en Bretagne.

[2] Les difficultés que M. Fouquet faisoit naitre coup sur coup au sujet de la pension, ou de la somme d'argent qui devoit être stipulée, faisoient dire à Montesquieu que l'on voyoit bien que *Monseigneur n'avoit pas encore secoué la poussière.*

Je suis ici dans un pays qui ne ressemble guère au reste de l'Europe. Nous n'avons pas encore su le contenu du traité d'Espagne; on croit simplement qu'il ne change rien à la quadruple alliance, si ce n'est que les six mille hommes qui iront en Italie pour faire leur cour à D. Carlos seront Espagnols, et non pas neutres. Il court ici tous les jours, comme vous savez, toutes sortes de papiers très-libres et très-indiscrets. Il y en avoit un, il y a deux ou trois semaines, dont j'ai été très en colère. Il disoit que M. le cardinal de Rohan avoit fait venir d'Allemagne, avec grand soin, pour l'usage de ses diocésains, une machine tellement faite, que l'on pouvoit jouer aux dés, les mêler, les pousser, sans qu'ils reçussent aucune impression de la main du joueur, lequel pouvoit auparavant, par un art illicite, flatter ou brusquer les dés selon l'occasion; ce qui établissoit la friponnerie dans des choses qui ne sont établies que pour récréer l'esprit. Je vous avoue qu'il faut être bien hérétique et janséniste [1] pour faire de ces mauvaises plaisan-

[1] Ce qui avoit donné lieu à cette mauvaise plaisanterie des Anglais, étoit de voir autant d'empressement dans le

ro

teries-là. S'il s'imprime dans l'Italie quelque ouvrage qui mérite d'être lu, je vous prie de me le faire savoir.

J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de tendresse et d'amitié.

De Londres, le 21 décembre 1729.

LETTRE II.

AU MÊME.

Père Cerati, vous êtes mon bienfaiteur : vous êtes comme Orphée, vous faites suivre les rochers. Je mande à l'abbé Duval [1] que je n'entends pas qu'il abuse de l'honnêteté de M. Fouquet, mais qu'il poursuive, et que ce qui reviendra soit partagé à l'amiable entre monseigneur et lui.

---

cardinal de Rohan à procurer tous les amusements imaginables pendant qu'il résidoit dans son diocèse à Saverne, où il figuroit comme prince, que de zèle pour la religion à Paris, où il se piquoit de figurer comme chef des anti-jansénistes, et défenseur de la bonne doctrine.

[1] Il avoit été secrétaire de l'auteur. Ce fut lui qui porta le manuscrit des *Lettres persanes* en Hollande, et l'y fit imprimer; ce qui coûta à leur auteur beaucoup de frais sans aucun profit. Il obtint en sa faveur la résignation du bénéfice que M. Fouquet avoit obtenu de la cour de Rome en Bretagne, et il s'agissoit ici de l'argent ou de la pension que M. Duval devoit payer à ce prélat.

Enfin Rome est délivrée de la basse tyrannie de Bénévent, et les rênes du pontificat ne sont plus tenues par ces viles mains. Tous ces faquins, Sainte-Marie à leur tête, sont retournés dans les chaumières où ils sont nés, entretenir leurs parents de leur ancienne insolence. Coscia n'aura plus pour lui que son argent et sa goutte. On pendra tous les Bénéventins qui ont volé, afin que la prophétie s'accomplisse sur Bénévent : *Vox in Rama audita est; Rachel plorans filios suos noluit consolari, quia non sunt.*

Donnez-nous un pape qui ait un glaive comme saint Paul, non pas un rosaire comme saint Dominique, ou une besace comme saint François. Sortez de votre léthargie : *Exoriare aliquis.* N'avez-vous point de honte de nous montrer cette vielle chaire de saint Pierre avec le dos rompu et pleine de vermoulure ! Voulez-vous qu'on regarde votre coffre, où sont tant de richesses spirituelles, comme une boîte d'orviétan ou de mithridate ? En vérité, vous faites un bel usage de votre infaillibilité ! Vous vous en servez pour prouver que le livre de Quesnel ne vaut rien ; et vous ne vous en servez pas pour décider que les prétentions de l'em-

pereur sur Parme et Plaisance sont mauvaises ! Votre triple couronne ressemble à cette couronne de laurier que mettoit César pour empêcher qu'on ne vît qu'il étoit chauve. Mes adorations à M. le cardinal de Polignac. Je fus reçu, il y a trois jours, membre de la Société royale de Londres. On y parla d'une lettre de M. Thomas Dhisam à son frère, qui demandoit le sentiment de la Société sur les découvertes astronomiques de M. Bianchini. Embrassez, s'il vous plaît, de ma part, l'abbé, le cher abbé Niccolini.

Je vous salue, cher père, de tout mon cœur.

De Londres, le 1[er] mars 1730.

LETTRE III.

A M. DE MONCRIF, de l'Académie française [1].

J'oubliai d'avoir l'honneur de vous dire, Monsieur, que, si le sieur Preau [2], dans l'é-

[1] Cette lettre, toute écrite de la main de Montesquieu, est conservée dans *Ashridge Collection ;* Mss. Francis Henry Egerton.

[2] Ce nom, qui est ainsi écrit, est le même que Prault, imprimeur-libraire.

dition de ce petit roman [1], alloit mettre quelque chose qui, directement ou indirectement, pût faire penser que j'en suis l'auteur, il me désobligeroit beaucoup. Je suis, à l'égard des ouvrages qu'on m'a attribués, comme La Fontaine-Martel [2] étoit pour les ridicules; on me les donne, mais je ne les prends point. Mille excuses, Monsieur, et faites-moi l'honneur de me croire, Monsieur, plus que je ne saurois vous dire, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 26 avril 1738.

LETTRE IV.

A M. L'ABBÉ VENUTI [3],

A CLÉRAC.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec beaucoup plus de joie que je n'aurois cru, parce

---

[1] *Le Temple de Gnide.*

[2] Madame la comtesse de Fontaine-Martel, fille du président Desbordeaux.

[3] Ce savant Italien, d'une famille de condition de Cortone, avoit été envoyé en France par le chapitre de Saint-Jean de Latran, comme vicaire-général de l'abbaye de Clérac, que Henri IV conféra à ce chapitre après son ab-

que je ne savois pas que M. l'abbé de Clérac, que j'honorois déjà beaucoup, fût le frère de M. le chevalier Venuti [1], avec qui j'ai eu le plaisir de contracter amitié à Florence, et qui m'a procuré l'honneur d'une place dans l'académie de Cortone. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir pour moi les mêmes bontés qu'a eues M. votre frère. M. Campagne m'a écrit le beau présent que vous lui aviez remis pour moi, dont je vous suis infiniment obligé. M. Baritaut m'avoit déjà fait lire une partie de cet ouvrage; et ce qui m'a touché, dans vos dissertations, c'est qu'on y voit un

---

solution. Pendant nombre d'années qu'il séjourna en France, il travailla à plusieurs dissertations sur l'histoire du pays pour l'académie de Bordeaux, à laquelle il fut agrégé, et à des poésies; entre autres, au *Triomphe de la France littéraire*, et à la traduction du poëme de la *Religion*, de M. Racine. Il mérita par là une gratification du roi, en quittant la France pour passer à la prévôté de Livourne, que l'empereur lui conféra comme grand-duc de Toscane.

[1] Il fut le premier qui nous donna une relation de la découverte d'Herculanum, avec un détail des antiquités qu'on avoit trouvées de son temps. Il a eu aussi la plus grande part à l'établissement de l'académie étrusque de Cortone, qui nous a donné sept volumes *in-quarto* d'excellents Mémoires sur des sujets d'histoire et d'antiquité.

savant qui a de l'esprit : ce qui ne se trouve pas toujours.

Vous êtes cause, Monsieur, que l'académie de Bordeaux me presse l'épée dans les reins pour obtenir un arrêt du conseil pour la création de vingt associés au lieu de vingt élèves. L'envie qu'elle a de vous avoir, et la difficulté d'autre part que toutes les places d'associés sont remplies, fait qu'elle désire de voir de nouvelles places créées. Les affaires de M. le cardinal de Polignac, et d'autres, font que cet arrêt n'est pas encore obtenu. J'écris à nos Messieurs que cela ne doit pas empêcher, et que vous méritez, si la porte est fermée, que l'on fasse une brèche pour vous faire entrer. J'espère, Monsieur, que l'année prochaine, si je vais en province, j'aurai l'honneur de vous voir à Clérac, et de vous inviter à venir à Bordeaux. Je chérirai tout ce qui pourra faire et augmenter notre connoissance. Personne n'est au monde plus que moi, et avec plus de respect, etc.

P. S. Quand vous écrirez à M. le chevalier Vénuti, ayez la bonté, Monsieur, de

lui dire mille choses de ma part : ses belles qualités me sont encore présentes.

De Paris, le 17 mars 1739.

LETTRE V.

A M. L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI, A FLORENCE.

J'ai reçu, cher et illustre abbé [1], avec une véritable joie, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous êtes un de ces hommes que l'on n'oublie point, et qui frappez une cervelle de votre souvenir. Mon cœur, mon esprit, sont tout à vous, mon cher abbé.

---

[1] L'abbé marquis Niccolini, un des plus illustres amis que l'auteur ait eus en Italie, se lia avec lui à Florence. Après avoir demeuré long-temps à Rome sous le pontificat du pape Corsini, dont il étoit parent, il s'est retiré dans sa patrie, uniquement occupé des lettres, de la philosophie, et des vues du bien public. Il a voyagé dans les pays étrangers, et y a été lié avec les plus grands hommes. Lorsque, sous le ministère lorrain, dont il étoit médiocre admirateur, il eut ordre de ne point rentrer en Toscane, Montesquieu s'écria, en apprenant cette nouvelle : « Oh ! « il faut que mon ami Niccolini ait dit quelque grande « vérité. »

Vous m'apprenez deux choses bien agréables : l'une, que nous verrons monseigneur Cérati en France; l'autre, que madame la marquise Ferroni se souvient encore de moi. Je vous prie de cimenter auprès de l'un et de l'autre cette amitié que je voudrois tant mériter. Une des choses dont je prétends me vanter, c'est que moi, habitant d'au-delà des Alpes, ait été aussi enchanté d'elle [1] que vous tous.

Je suis à Bordeaux depuis un mois, et j'y dois rester trois ou quatre mois encore. Je serois inconsolable si cela me faisoit perdre le plaisir de voir le cher Cérati. Si cela étoit, je prétendrois bien qu'il vînt me voir à Bordeaux. Il verroit son ami; mais il verroit mieux la France, où il n'y a que Paris et les provinces éloignées qui soient quelque chose, parce que Paris n'a pas pu encore les dévorer. Il feroit les deux côtés du carré, au lieu de faire la diagonale, et verroit les belles provinces qui sont voisines de l'O-

[1] C'étoit la dame de Florence qui brilloit le plus par son esprit et sa beauté; la meilleure compagnie s'assembloit chez elle. L'auteur lui fut fort attaché pendant son séjour à Florence. A mon passage dans cette ville, elle vivoit encore, mais dans un état d'infirmité.

céan, et celles qui le sont de la Méditerranée.

Que dites-vous des Anglais? voyez comme ils couvrent toutes les mers. C'est une grande baleine, *Et latum sub pectore possidet æquor.* La reine d'Espagne a appris à l'Europe un grand secret : c'est que les Indes, qu'on croyoit attachées à l'Espagne par cent mille chaînes, ne tiennent qu'à un fil. Adieu, mon cher et illustre abbé; accordez-moi les sentiments que j'ai pour vous.

Je suis avec toute sorte de respect.

De Bordeaux, le 6 mars 1740.

LETTRE VI.

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

A PISE.

J'ai reçu votre lettre bien tard, Monseigneur, car elle est datée du 10 janvier, et je ne l'ai reçue que le 5 de mai à Bordeaux, où je suis depuis un mois, et où je resterai trois ou quatre autres. Promettez-moi et jurez-moi que, si je ne suis pas à Paris quand vous y passerez, vous viendrez me voir à Bordeaux, et vous prendrez cette route en re-

tournant en Italie. Je l'ai mandé à Niccolini; il ne s'agit que de faire les deux côtés du parallélogramme, au lieu de la diagonale, et vous verrez la France : au lieu que, si vous traversez par le milieu du royaume, vous ne verrez que Paris, et vous ne verrez pas votre ami. Mais je dis tout cela en cas que je ne sois pas à Paris. Quand vous y serez, je vous en ferai les honneurs, sois que j'y sois, ou que je n'y sois pas; et je vous introduirai sur le mont Parnasse. Si vous passez en Angleterre, mandez-le-moi, afin que je vous donne des lettres pour mes amis. Enfin, j'espère que vous voudrez bien m'écrire pendant votre voyage, et me donner des nouvelles de votre marche. Mon adresse est à Bordeaux, ou à Paris, rue Saint-Dominique. Vous allez faire le voyage le plus agréable que l'on puisse faire. A l'égard des finances, si je suis à Paris, je serai votre Mentor. Vous y trouverez à pied une infinité de gens de mérite, et la plupart des carrosses pleins de faquins. M. le cardinal de Polignac a fort bien fait de n'aller pas au conclave, et de laisser cette affaire à d'autres. Il se porte très-bien, et c'est la plus grande de ses affaires. Vous le verrez aussi aimable, quoiqu'il ne

soit pas à la mode. Adieu, Monseigneur; j'ai et j'aurai pour vous toute ma vie les sentiments du monde les plus tendres : autant que tout le monde vous estime, autant moi je vous aime, et, en quelque lieu du monde que vous soyez, vous serez toujours présent à mon esprit.

J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de respect et de tendresse.

LETTRE VII.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

A CLÉRAC.

Je n'ai que le temps de vous écrire un mot, Monsieur. Quelques-uns de vos amis m'ont demandé à parler à madame de Tencin sur des lettres que l'on écrit contre vous [1].

---

[1] A peine M. l'abbé Venuti eut-il pris l'administration de l'abbaye de Clérac, qu'il s'éleva à Rome un parti contre lui dans le chapitre qui l'avoit envoyé, travaillant à le faire rappeler, et se servant pour cet effet du canal de M. le cardinal de Tencin pour le desservir. Le principal grief qu'on avoit contre lui, étoit que les remises des revenus de l'abbaye n'étoient pas assez abondantes, faute qu'on mettoit sur son compte, et qui provenoit des grosses dé-

Comme je ne sais rien de tout ceci, et que j'ignore si ce sont les premières lettres, ou de nouvelles, je vous prie de m'éclaircir sur ce que je dois dire au cardinal, qui va arriver, et de croire que personne ne prend plus la liberté de vous aimer, ni d'être avec plus de respect.

De Paris, le 17 avril 1742.

LETTRE VIII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO,

A TURIN.

Je suis fort aise, mon cher ami, que la lettre que je vous ai donnée pour notre ambassadeur vous ait procuré quelques agréments à Turin, et un peu dédommagé des duretés [1]

---

cimes dont l'abbaye étoit chargée, des frais de réparation et de procès, auxquels une partie des revenus devoit être employée. Outre ces raisons, il n'étoit pas regardé de bon œil par les missionnaires jésuites, chargés, dès le temps de Henri IV, de prêcher toutes les fêtes et dimanches dans l'église abbatiale de cette ville, qui, malgré cela, a continué d'être presque entièrement habitée par des protestants, sans qu'on puisse citer d'exemple de la conversion d'un seul huguenot.

[1] Cet ami de Montesquieu avoit passé quelques années

du marquis d'Orméa. J'étois bien sûr que M. et Mme. de Sénectère se feroient un plaisir de vous connoître, et, dès qu'ils vous connoîtroient, qu'ils vous recevroient à bras ouverts. Je vous charge de leur témoigner combien je suis sensible aux égards qu'ils ont eus à ma recommandation. Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de faire le voyage avec M. le comte d'Egmond; il est effectivement de mes amis, et un des seigneurs pour lesquels j'ai le plus d'estime. J'accepte l'appointement de souper chez lui avec vous à son retour de Naples; mais je crains bien que, si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter des choux à la Brède. Notre commerce de Guienne sera bientôt

---

à Paris, où il étoit allé pour une maladie des yeux. Son père étoit mort; il fut obligé de retourner à Turin pour l'arrangement de ses affaires domestiques. En passant par cette ville, j'ai oui dire qu'ayant besoin de l'intervention du ministre pour arranger quelques intérêts, il ne put jamais obtenir audience de M. le marquis d'Orméa, par une suite d'une ancienne inimitié de ce ministre contre son père. C'est aussi par une suite de cette inimitié que ses deux frères avoient pris la résolution de se transplanter dans les pays étrangers, se vouant au service de la maison d'Autriche, où ils n'ont pas eu lieu de se repentir du parti qu'ils avoient pris.

aux abois : nos vins nous resteront sur les bras; et vous savez que c'est toute notre richesse. Je prévois que le traité provisionnel de la cour de Turin avec celle de Vienne nous enlèvera le commandeur de Solar; et en ce cas, je regretterai moins Paris. Dites mille choses pour moi à M. le marquis de Breil. L'humanité lui devra beaucoup pour la bonne éducation qu'il a donnée à M. le duc de Savoie, dont j'entends dire de très-belles choses. J'avoue que je me sens un peu de vanité de voir que je me formai une juste idée de ce grand homme, lorsque j'eus l'honneur de le connoître à Vienne. Je voudrois bien que vous fussiez de retour à Paris avant que j'en parte; et je me réserve de vous dire alors le secret du *Temple du Gnide* [1]. Tâchez d'arranger vos intérêts domestiques le mieux que vous pourrez; et abandonnez à un avenir plus favorable la réparation des

---

[1] Il lui avoit fait présent de cet ouvrage lorsqu'il prit congé de lui en partant de Turin, sans lui dire qu'il en étoit l'auteur. Il le lui apprit depuis, en lui disant que c'étoit une idée à laquelle la société de mademoiselle de Clermont, princesse du sang, qu'il avoit l'honneur de fréquenter, avoit donné occasion, sans d'autre but que de faire une peinture poétique de la volupté.

torts du ministère contre votre maison : c'est dans vos principes, vos occupations et votre conduite, que vous devez chercher, quant à présent, des armes, des consolations et des ressources. Le marquis d'Orméa n'est pas un homme à reculer; et, dans les circonstances où l'on se trouve à votre cour, on fera peu d'attention à vos représentations. L'ambassadeur vous salue. Il commence à ouvrir les yeux sur son amie : j'y ai un peu contribué; et je m'en félicite, parce qu'elle lui faisoit faire mauvaise figure. Adieu.

De Paris, 1742.

LETTRE IX.

AU COMTE DE GUASCO [1], Colonel d'infanterie.

J'AI été enchanté, monsieur le comte, de recevoir une marque de votre souvenir par la lettre que m'a envoyée M. votre frère. Madame de Tencin [2] et les autres personnes

---

[1] Il s'étoit fort lié avec lui dans le voyage que le comte de Guasco fit à Paris en 1742, à son retour de Russie.

[2] Madame de Tencin, sœur du célèbre cardinal de Tencin, qui lui devoit sa fortune et son chapeau, figura

auxquelles j'ai fait vos compliments, me chargent de vous témoigner aussi leur sensibilité et leur reconnoissance. Je suis fâché de ne pouvoir satisfaire votre curiosité touchant les ouvrages de notre amie : c'est un secret [1] que j'ai promis de ne point révéler.

---

beaucoup dans Paris par les charmes de sa beauté et de son esprit. Elle fut pendant cinq ans religieuse dans le couvent de Montfleury, en Dauphiné ; mais elle rentra dans le monde, en réclamant contre ses vœux. Elle parvint, sans être jamais fort riche, à avoir dans Paris une maison de la meilleure compagnie. Il étoit du bon ton d'être admis dans sa société ; les seigneurs de la cour, les gens de lettres et les étrangers les plus distingués briguoient également pour y être introduits. Comme ceux qui faisoient le fond ordinaire de cette société étoient les beaux-esprits et les savants les plus connus en France, madame de Tencin les appeloit, par ironie, *ses bêtes*. Elle étoit souvent consultée par eux sur les ouvrages d'agrément qu'on vouloit publier, et s'intéressoit avec chaleur pour ses amis. Montesquieu, qui étoit un de ceux qu'elle considéroit le plus, en avoit procuré la connoissance au comte de Guasco, frère de l'abbé de ce nom.

[1] Le jour de la mort de madame de Tencin, en sortant de son antichambre, il dit au frère du comte de Guasco, qui étoit avec lui : « A présent vous pouvez mander à M. votre frère que madame de Tencin est l'auteur du *Comte de Comminges* et du *Siége de Calais*, ouvrages qu'elle a faits en société avec M. de Pont-de-Vesle (son

La confiance dont vous m'honorez exige que je vous parle à cœur ouvert sur ce qui fait le sujet intéressant de votre lettre. Je ne dois point vous cacher que je l'ai communiquée à M. le commandeur de Solar, qui est de vos amis, et nous nous sommes trouvés d'accord que les offres que vous fait M. de Belle-Isle pour vous attacher, vous et M. votre frère [1], au service de France, ne sont point acceptables. Après tout le bien que les lettres de M. de La Chétardie lui ont dit de vous, il est inconcevable qu'il ait pu se flatter de vous retenir en vous proposant des grades au-dessous de ceux que vous avez. Je ne sais sur quoi il fonde que l'on ne considère pas tout-à-fait en France les grades du service étranger comme ceux de nos troupes. Cette maxime ne seroit ni juste ni obligeante, et nous priveroit de fort bons

---

neveu). Je crois qu'il n'y a que M. de Fontenelle et moi qui sachions ce secret.»

Elle comptoit parmi ses amis, Fontenelle, Benoit XIV et Montesquieu. Elle avoit fait les *Malheurs de l'Amour*, et les *Anecdotes d'Edouard II*.

[1] Actuellement lieutenant-général, et ci-devant commandant de Dresde pendant la dernière guerre.

officiers. Je pense que vous avez très-bien fait de ne point vous engager dans son expédition avant que d'avoir de bonnes assurances de la cour sur les conditions qui vous conviennent; mais, puisqu'il paroît que vous êtes déjà décidé pour le refus, il est inutile de vous présenter ici d'autres réflexions.

Les propositions du ministre de Prusse pour la levée d'un régiment étranger méritent sans doute plus d'attention, dès qu'elles peuvent se combiner avec vos finances. Mais il faut calculer pour l'avenir : quelle assurance qu'à la paix le régiment ne soit point reformé? et en ce cas, quel dédommagement pour les avances que vous seriez obligé de faire? En matière d'intérêt, il faut bien stipuler avec cette cour. Je doute d'ailleurs que le génie italien s'accommode avec l'esprit du service prussien : j'aurois bien des choses à vous dire là-dessus; mais vous êtes trop clairvoyant.

A l'égard des avantages que l'on vous fait entrevoir au service du nouvel empereur, vous êtes plus à portée que moi de juger de leur solidité, et trop sage pour vous laisser éblouir. Pour moi, qui ne suis pas encore

bien persuadé de la stabilité du nouveau système politique d'Allemagne, je ne fonderois pas mes espérances sur une fortune précaire et peut-être passagère. Par ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous sentez que je ne puis qu'approuver la préférence que vous donneriez à des engagements pour le service d'Autriche. Outre que c'est là votre première inclination, l'exemple de nombre de vos compatriotes vous prouve que c'est le service naturel de votre nation. Quels que soient les revers actuels de la cour de Vienne, je ne les regarde que comme des disgrâces passagères; car une grande et ancienne puissance, qui a des forces naturelles et intrinsèques, ne sauroit tomber tout à coup. En supposant même quelques échecs, le service y sera toujours plus solide que celui d'une puissance naissante. Il y a tout à parier que la cour de Turin, dans la guerre présente, fera cause commune avec celle de Vienne; par conséquent, les raisons qui vous détournèrent, en quittant le Piémont, de passer au service autrichien [1], cessent dans les cir-

[1] Comme, durant la guerre qui venoit de se terminer entre les cours de Vienne et de Turin, les comtes de

constances présentes. Je ne vois pas même de meilleur moyen de vous moquer de l'inimitié du marquis d'Orméa que de servir une cour alliée, dans laquelle, en considérant ce qui s'est passé [1] autrefois, il ne doit pas avoir beaucoup de crédit. Vous êtes prudent et sage : ainsi, je soumets à votre jugement des conjectures auxquelles le désir sincère

---

Guasco avoient fait toutes les campagnes au service de la dernière, en quittant ce service, ils crurent ne devoir pas fournir au marquis d'Orméa l'occasion de noircir cette démarche en entrant alors au service de la cour de Vienne, de peur d'attirer par là de nouveaux chagrins à leur père, qui vivoit encore. Ils prirent en conséquence la résolution de passer en Russie, puissance sous laquelle ils ne se trouveroient jamais dans le cas de porter les armes contre leur souverain, et qui, en ce temps-là, offroit beaucoup d'avantages aux étrangers qui voudroient entrer à son service; mais la dureté du climat, et les révolutions dont ils furent témoins, les déterminèrent à profiter de la guerre survenue en Allemagne à la suite de la mort de l'empereur Charles VI, afin de suivre leur première inclination pour le service de la maison d'Autriche.

[1] Sous son ministère, la cour de Turin, dans la guerre précédente, avoit abandonné l'alliance avec la cour de Vienne, et étoit devenue l'alliée de la France. On prétend que le marquis d'Orméa, dans cette occasion, avoit proposé, pour prix d'une négociation avec la cour de Vienne, qu'il passeroit à son service, et qu'il y auroit

de vos avantages a peut-être autant de part que la raison. J'apprendrai avec bien du plaisir le parti que vous aurez pris; et j'ai l'honneur de vous assurer de mon respect.

À Francfort, en 1742.

LETTRE X.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO [1].

L'ABBÉ Venuti m'a fait part, mon cher abbé, de l'affliction que vous a causée la mort de votre ami le prince Cantemir, et du projet que vous avez formé de faire un voyage dans nos provinces méridionales

---

une charge considérable : de quoi l'empereur Charles VI avertit le roi de Sardaigne, en envoyant, sous d'autres prétextes, à Turin le prince T....., qui devoit faire connoître la chose au roi, sans que le ministre se doutât de sa commission.

[1] Après avoir passé un an à Turin, il étoit revenu à Paris, et s'étoit voué aux fonctions de son état; mais, voyant qu'elles ne feroient que l'exposer au fanatisme qui régnoit alors en France, à cause des disputes théologiques, il y renonça, se livrant uniquement à la culture des lettres et à la société des savants, dans la vue d'obtenir une place à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, où il fut depuis reçu en qualité d'un des quatre honoraires étrangers.

pour rétablir votre santé. Vous trouverez partout des amis pour remplacer celui que vous avez perdu; mais la Russie ne remplacera pas si aisément un ambassadeur [1] du mérite du prince Cantemir. Or je me joins à l'abbé Venuti pour vous presser d'exécuter votre projet : l'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne, et l'humeur des Gascons, sont d'excellents antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de la Brède, où vous trouverez un château, gothique à la vérité, mais orné de dehors charmants, dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déjà fait; mais je vous consulterai surtout sur mon grand ouvrage [2], qui avance a pas de géant depuis que je ne suis plus dissipé par les dîners et les soupers de Paris. Mon estomac s'en trouve aussi mieux; et j'espère que la sobriété avec laquelle vous vivrez chez moi

---

[1] On peut voir ce qui en est dit dans sa vie, qui est à la tête de la traduction en français de ses *Satires russes*, par un anonyme que l'on croit être l'ami à qui Montesquieu écrit cette lettre.

[2] L'*Esprit des Lois*.

sera le meilleur spécifique contre vos incommodités. Je vous attends donc cette automne, très-empressé de vous embrasser.

De Bordeaux, le 1er août 1744.

LETTRE XI.

AU MÊME.

Nous partirons lundi, docte abbé, et je compte sur vous. Je ne pourrai pas vous donner une place dans ma chaise de poste, parce que je mène madame de Montesquieu; mais je vous donnerai des chevaux. Vous en aurez un qui sera comme un bateau sur un canal tranquille, et comme une gondole de Venise, et comme un oiseau qui plane dans les airs. La voiture du cheval est très-bonne pour la poitrine : M. Sydenham la conseille surtout; et nous avons eu un grand médecin qui prétendoit que c'étoit un si bon remède, qu'il est mort à cheval. Nous séjournerons à la Brède jusqu'à la Saint-Martin; nous y étudierons, nous nous promènerons, nous planterons des bois, et ferons des prairies. Adieu, mon cher abbé; je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 30 septembre 1744.

LETTRE XII.

AU MÊME.

Je serai en ville après-demain. Ne vous engagez pas à dîner, mon cher abbé, pour vendredi; vous êtes invité chez le président Barbot. Il faudra y être arrivé à dix heures précises du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage que vous savez [1] : on lira aussi après dîner; il n'y aura que vous, avec le président et mon fils; vous y aurez pleine liberté de juger et de critiquer [2].

Je viens d'envoyer votre anacréontique [3] à ma fille; c'est une pièce charmante dont elle sera fort flattée. J'ai aussi lû votre étrenne ou épître pétrarquesque à madame de Pon-

---

[1] *L'Esprit des Lois.*

[2] L'un de ceux qui assistoient à cette lecture m'a dit que, dès qu'on relevoit quelque chose, il ne faisoit pas la moindre difficulté de le corriger, de le changer, ou de l'éclaircir.

[3] Il s'agit ici d'une petite pièce de poésie envoyée pour étrennes de la nouvelle année à mademoiselle de Montesquieu. Cette pièce a été imprimée dans le *Mercure* de janvier 1745, avec la traduction en frrançais, faite par M. Le Franc de Pompignan.

tac [1] ; elle est pleine d'idées agréables. L'abbé, vous êtes poëte, et on diroit que vous ne vous en doutez pas. Adieu.

De la Brède, le 10 février 1745.

LETTRE XIII.

A LA COMTESSE DE PONTAC,

DE CLÉRAC A BORDEAUX.

Vous êtes bien aimable, Madame, de m'avoir écrit sur le mariage de ma fille [2] ; elle et moi vous sommes très-dévoués; et nous vous demandons tous deux l'honneur de vos

---

[1] Comme il est souvent parlé dans ces Lettres de madame la comtesse de Pontac, il est bon de remarquer ici que c'est une des dames de Bordeaux qui brille autant par son esprit et par ses liaisons avec les gens de lettres, qu'elle a brillé par sa beauté. Il est parlé d'elle dans quelques poésies de M. l'abbé Venuti.

[2] Il venoit de la marier à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une autre branche de sa maison, dans la vue de conserver ses terres dans sa famille, au cas que son fils, qui étoit marié depuis plusieurs années, continuât de n'avoir point d'enfants. Mademoiselle de Montesquieu fut d'un grand secours à son père dans la composition de l'*Esprit des Lois*, par les lectures journalières qu'elle lui faisoit pour soulager son lecteur

bontés. J'apprends que les jurats [1] ont envoyé une bourse de jetons de velours brodé à l'abbé Venuti : je croyois qu'ils ne sauroient pas faire cela même. Le présent n'est pas important, mais c'est le présent d'une grande cité; et ce régal auroit encore trèsbon air en Italie : mais là il n'a pas besoin de bon air, parce que l'abbé y est si connu, qu'on ne peut rien ajouter à sa considération. Dites, je vous prie, à l'abbé de Guasco que je ne puis comprendre comment les échos ont pu porter à M. le *Mercure* de Paris des vers [2] faits dans le bois de la Brède. Je suis fort fâché de ne l'avoir pas su plus tôt,

---

ordinaire. Les livres même les plus ingrats à lire, tels que Beaumanoir, Joinville et autres de cette espèce, ne la rebutoient point; elle s'en divertissoit même, et égayoit fort ces lectures en répétant les mots qui lui paroissoient risibles.

[1] Titre des premiers magistrats de la ville de Bordeaux. Ils firent ce présent à M. l'abbé Venuti pour lui marquer la reconnoissance de la ville pour les inscriptions et autres compositions qu'il avoit faites à l'occasion des fêtes données à Bordeaux, au passage de madame la dauphine, fille du roi d'Espagne.

[2] Ce sont les mêmes dont il est parlé dans la lettre précédente.

parce que j'aurois donné ce sonnet en dot à ma fille.

J'ai l'honneur d'être, Madame, avec toute sorte de respect.

LETTRE XIV.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'APPRENDS, Monseigneur, par votre lettre, que vous êtes arrivé heureusement à Pise. Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'espère qu'ils se seront fortifiés. Je le souhaite bien, et que vous puissiez jouir agréablement de la vie pour vous et pour les délices de vos amis. Vous m'exhortez à publier..... Je vous exhorte fort vous-même à nous donner une relation des belles réflexions que vous avez faites dans les divers pays que vous avez vus. Il y a beaucoup de gens qui payent les chevaux de poste; mais il y a peu de voyageurs, et il n'y en a aucun comme vous. Dites à l'abbé Niccolini qu'il nous doit un voyage en France; et je vous prie de l'assurer de l'amitié la plus tendre.

Je voudrois bien pouvoir vous tenir tous

deux dans la terre de la Brède, et là y avoir de ces conversations que l'ineptie et la folie de Paris rendent rares. J'ai dit à M. l'abbé Venuti que ses médailles étoient vendues. Nous avons ici l'abbé de Guasco, qui me tient fidèle compagnie à la Brède. Il me charge de vous faire bien des compliments. Il faut avouer que l'Italie est une belle chose, car tout le monde veut l'avoir. Voilà cinq armées qui vont se la disputer. Pour notre Guienne, ce ne sont que des armées de gens d'affaires qui en veulent faire la conquête, et ils la font plus sûrement que le comte de Gage. Je crois qu'à présent il se fait bien des réflexions sous la grande perruque du marquis d'Orméa. Je n'irai à Paris d'un an tout au plus tôt. Je n'ai pas un sou pour aller dans cette ville, qui dévore les provinces, et que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. Depuis deux ans que je suis ici, j'ai continuellement travaillé à la chose dont vous me parlez [1]; mais ma vie avance, et l'ouvrage recule à cause de son immensité : vous pouvez être bien sûr que vous en aurez d'abord des nou-

---

[1] *L'Esprit des Lois.*

velles. On m'avertit que mon papier finit. Je vous embrasse mille fois.

De Bordeaux, le 16 juin 1745.

LETTRE XV.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO,

A CLÉRAC.

Vous avez bien deviné, et depuis trois jours j'ai fait l'ouvrage de trois mois; de sorte que, si vous êtes ici au mois d'avril, je pourrai vous donner la commission dont vous voulez bien vous charger pour la Hollande, suivant le plan que nous avons fait. Je sais à cette heure tout ce que j'ai à faire. De trente points, je vous en donnerai vingt-six; or, pendant que vous travaillerez de votre côté, je vous enverrai les quatre autres. Le P. Desmolets m'a dit qu'il avoit trouvé un libraire pour votre manuscrit des *Satires* [1], mais que personne ne veut de

---

[1] Il y a apparence qu'il est ici question des *Satires russes* du prince Cantemir, avec la vie de l'auteur, imprimées en Hollande et à Paris. tome premier, *in*-12.

Cantemir fut le Boileau de la Russie. Il fit connoître à ses compatriotes les *Lettres persanes*, la *Pluralité des Mondes*, et d'autres bons livres.

votre savante dissertation, parce qu'on est sûr du débit de ce qui porte le nom de satires, et très-peu de dissertations savantes. Votre censeur est mort; mais je m'en console puisque l'auteur est encore en vie. Vous avez bien tort de me reprocher de ne pas vous écrire des nouvelles, vous qui ne m'avez rien dit sur le mariage de mademoiselle Mimi, ni sur mes vendanges de Clérac, qui ne seront sûrement pas si bonnes qu'elles l'auroient été, par la consommation de raisins que vous avez faite dans mes vignes. On ne croit pas que les affaires de mylord Morton [1] soient aussi mauvaises qu'on l'a cru dans le public, aigri par la guerre contre les Anglais. Le P. Desmolets n'a point eu de tracasseries dans sa congrégation, d'autant plus qu'il ne porte point de perruque [2]; mais il dit que vous lui donnez trop de commissions. Je vous donne la devise du porc-épic, *cominùs, eminùs.* Le P. Desmo-

---

[1] Ce seigneur, étant venu à Paris durant la guerre, avoit été mis à la Bastille.

[2] Dans le chapitre général tenu par la congrégation de l'Oratoire, on déclara la guerre à l'appel de la bulle *Unigenitus*, et aux perruques de poils de chèvre, dont quelques-uns se servoient au lieu de grandes calottes.

lets dit que vous avez plus d'affaires que si vous alliez faire la conquête de la Provence... Remarquez que c'est le P. Desmolets qui dit cela. Pendant que vous serez à Clérac, prenez bien garde à trois choses; à vos yeux, aux galanteries de M. de La Mire, et aux citations de Saint-Augustin dans vos disputes de controverse. J'envie à madame de Montesquieu le plaisir qu'elle aura de vous revoir. Adieu, je vous embrasse.

De Paris, 1746.

LETTRE XVI.

AU MÊME.

JE ne sais quel tour a fait la lettre que vous m'avez écrite de Barrège; elle ne m'est parvenue que depuis peu de jours. J'ai été très-scandalisé de la tracasserie de M. le chevalier d'..... C'est un plaisant homme que ce

Plusieurs membres quittèrent plutôt que de se soumettre a ces duretés. Le père Desmolets étoit bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré, et un des plus anciens amis de l'auteur, qui, lui ayant montré son manuscrit des *Lettres persanes*, pour savoir si cela seroit debité, lui répondit : « Président, cela sera vendu comme du pain »

prétendu gouverneur de Barrège; il faut que le cordon bleu lui ait tourné la tête. Quand je le verrai à Paris, je ne manquerai pas de lui demander si vous avez fait bien des progrès en politique par la lecture de ses gazettes. J'ai conté ici la querelle d'Allemand qu'il vous a faite, faisant bien remarquer qu'il est fort singulier qu'un homme né dans les états du roi de Sardaigne soit inquiet de la petite vérole de ce monarque, et que, tenant par deux frères à la cour de Vienne, il montre d'être fâché de ses échecs. Sachez, mon cher ami, qu'il y a des seigneurs avec qui il ne faut jamais disputer après dîner. Vous avez agi très-prudemment en lui écrivant après son réveil. Votre lettre est digne de vous, et je suis enchanté qu'elle l'ait désarmé. Vous devez être glorieux d'avoir triomphé le jour de Saint-Louis d'un de nos lieutenants-généraux, sans que personne vous ait aidé.

Mandez-moi si vous accompagnerez madame de Montesquieu à Clérac : car mon ouvrage avance [1]; et, si vous prenez la route opposée, il faut que je sache où vous faire

[1] *L'Esprit des Lois.*

tenir la partie qui va être prête. Je souhaite que votre voyage sur le pic du midi soit plus heureux que la chasse d'amiante et la pêche des truites du lac des Pyrénées. Mon ami, je vois que les choses difficiles ont de grands attraits pour vous, et que vous suivez plus votre curiosité que vous ne consultez vos forces. Souvenez-vous que vos yeux ne valent guère mieux que les miens : laissez que mon fils qui en a de bons, grimpe sur les montagnes, et y aille faire des recherches sur l'histoire naturelle; mais gardez les vôtres pour les choses nécessaires. Si l'on vous a regardé comme un politique dangereux parce que vous aimez à lire les gazettes, vous courez risque que l'on vous fasse passer pour un sorcier, si vous allez grimpant sur des rochers escarpés. Adieu.

De Paris, en août 1746.

LETTRE XVII.

AU MÊME.

J'AI lu, docte abbé, votre dissertation avec plaisir; et je suis sûr que je vous mettrai sur

la tête un second laurier [1] de mon jardin, si vous êtes à la Brède, comme je l'espère, lorsqu'il vous aura été décerné par l'Académie. Le sujet est beau, vaste, intéressant, et vous l'avez fort bien traité. Je suis bien aise de vous voir, vous, chasser sur mes terres. Il y a deux choses dans votre dissertation que je voudrois que vous éclaircissiez : la première, c'est qu'on pourroit croire que vous mettez Carthage, après la seconde guerre punique, au rang des villes *autonomes* soumises à l'empire romain; vous savez qu'elle continua d'être un état libre et absolument indépendant : la seconde remarque regarde ce que vous dites du titre d'*éleuthérie*. Vous n'indiquez point de différence entre les villes qui prenoient ce titre, et celles qui prenoient celui d'*autonomes*. Vous n'avez fait que toucher ce point, et il mériteroit d'être éclairci. Vous savez qu'on dispute là-dessus, et que des savants prétendent que l'*éleuthérie* disoit quelque chose de plus que

---

[1] Ayant appris de Paris que l'Académie avoit décerné le prix à la dissertation, Montesquieu fit faire une couronne de laurier; et, pendant qu'on étoit à table, il la fit mettre par sa fille sur la tête du vainqueur, qui ne s'attendoit point à cette surprise.

l'*autonomie*. Je vous conseille d'examiner un peu la chose, et de faire à ce sujet une addition à votre dissertation.

J'ai fait faire une berline, afin que je vous mène plus commodément à Clérac, que vous aimez tant. Nous ne disputerons plus sur l'usure [1], et vous gagnerez deux heures par jour. Mes pres ont besoin de vous. L'Eveillé [2] ne cesse de dire : *Oh! si monsieur l'abbat étoit ici!* Je vous promets qu'il sera docile à vos instructions : il fera tant de rigoles [3] que vous voudrez. Mandez-moi si je puis me flatter que vous prendrez la route de la Garonne, parce qu'en ce cas je profiterai d'une occasion qui se présente pour envoyer directement mon manuscrit [4]

---

[1] Ce correspondant de Montesquieu avoit composé autrefois un traité sur l'usure, suivant le système des théologiens, système contraire à celui de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, et impraticable dans les pays de commerce.

[2] Chef des manœuvres de la campagne de Montesquieu.

[3] Il avoit eu bien de la peine à persuader à ces paysans de faire aller l'eau dans un pré attenant au château de la Brède, qu'il avoit entrepris d'améliorer; les paysans s'y opposant par la grande raison banale, que ce n'étoit pas la coutume dans leur pays.

[4] C'est toujours de l'*Esprit des Lois* que parle Montesquieu.

à l'imprimeur. Pour vous avoir, je vous dégage de votre parole; aussi-bien l'impression ne doit point être faite en Hollande, encore moins en Angleterre, qui est une ennemie avec laquelle il ne faut avoir de commerce qu'à coups de canon. Il n'en est pas de même des Piémontais : car il s'en faut bien que nous soyons en guerre avec eux; ce n'est que par manière d'acquit que nous assiégeons leurs places, et qu ils prennent prisonniers tant de nos bataillons [1]. Vous n'avez donc point de raison de nous quitter; vous serez toujours reçu comme ami en Guienne. Nous nous piquerons de ne pas céder au Languedoc et à la Provence. Je vous remercie d'avoir parlé de moi *al serenissimo*, très-flatté qu'il se soit souvenu que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Modène. Je vous enverrai mon livre, que vous me demandez pour lui. Vous trouverez ci-joints les éclair cissements [2] peu eclaircissants que vous envoie le chapitre de Comminges. L'abbé, vous

[1] Il s'agit ici de l'affaire d'Asti, où neuf bataillons français furent faits prisonniers par le roi de Sardaigne.

[2] Ils regardoient l'histoire de Clément Goût, qui fut évêque de Comminges, archevêque de Bordeaux, et ensuite pape.

êtes bien simple de vous figurer que des gens de chapitre se donnent la peine de faire des recherches littéraires : ce n'est pas moi, c'est mon frère qui est doyen d'un chapitre, qui vous dit de vous mieux adresser. Que cela ne vous fasse cependant pas suspendre votre histoire de Clément V [1] : vous l'avez promise à notre Académie. Revenez, et vous y travaillerez plus à l'aise sur le tombeau [2] de ce pape. Je prétends que vous ne laissiez pas l'article de Brunissende [3] ; car je crains que vous ne soyez trop timoré pour nous en parler : je ne vous demande que de mettre une note. Vos recherches vous feront lire des savants; et un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le sont pas. J'ai envoyé votre médaille à Bordeaux, avec ordre de la remettre à M. de Tourni, pour la re-

---

[1] Il en lut le premier livre dans une des assemblées de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1747.

[2] Le tombeau de ce pape est dans la collégiale d'Useste, près de Bazos, où il fut enterré dans une seigneurie de la maison de Goût.

[3] Quelques historiens ont avancé que Brunissende, comtesse de Périgord, étoit la maîtresse de Clément lorsqu'il étoit archevêque de Bordeaux, et qu'il continua de la distinguer durant son pontificat.

mettre à M. l'intendant de Languedoc. Mon cher abbé, il y a deux choses difficiles, d'attraper la médaille, et que la médaille vous attrape. Adieu : je vous attends, je vous désire, et vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, en 1746.

LETTRE XVIII.

AU MÊME.

Mon cher abbé, je vous ai dit jusqu'ici des choses vagues; et en voici de précises. Je désire de donner mon ouvrage le plus tôt qu'il se pourra. Je commencerai demain à donner la dernière main au premier volume, c'est-à-dire, aux treize premiers Livres; et je compte que vous pourrez les recevoir dans cinq à six semaines. Comme j'ai des raisons très-fortes pour ne point tâter de la Hollande, et encore moins de l'Angleterre, je vous prie de me dire si vous comptez toujours de faire le tour de la Suisse avant le voyage des deux autres pays. En ce cas, il faut que vous quittiez sur-le-champ les délices du Languedoc; et j'enverrai le

paquet à Lyon, où vous le trouverez à votre passage. Je vous laisse le choix entre Genève, Soleure et Bâle. Pendant que vous feriez le voyage, et que l'on commenceroit à travailler sur le premier volume, je travaillerai au second, et j'aurai soin de vous le faire tenir aussitôt que vous me le marquerez : celui-ci sera de dix Livres, et le troisième de sept; ce seront des volumes *in*-4°. J'attends votre réponse là-dessus, et si je puis compter que vous partirez sur-le-champ, sans vous arrêter ni à droite ni à gauche. Je souhaite ardemment que mon ouvrage ait un parrain tel que vous. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse.

De Paris, le 6 décembre 1746.

LETTRE XIX.

AU MÊME.

Ma lettre, à laquelle vous venez de répondre a fait un effet bien différent que je n'attendois : elle vous a fait partir, et moi je comptois qu'elle vous feroit rester jusqu'à ce que vous eussiez reçu des nouvelles du départ de mon manuscrit; au moins étoit-ce le

sens littéral et spirituel de ma lettre. Depuis ce temps, ayant appris le passage du Var, je fis réflexion que vous étiez Piémontais, et qu'il étoit désagréable pour un homme qui ne songe qu'à ses études et à ses livres, et point aux affaires des princes, de se trouver dans un pays étranger dans des conjonctures pareilles à celles-ci; de sorte que vous prendriez peut-être le parti de retourner dans votre pays, surtout s'il est vrai que votre bon ami le marquis d'Orméa est mort, ou n'a plus de crédit [1], comme le bruit en court. Je parlai à notre ami Gendron de la situation désagréable dans laquelle cela vous mettoit, et il pense comme moi. Mais nous espérons qu'à la paix vous pourrez jouir tranquillement de l'aménité de la France, que vous aimez, et où l'on vous aime. Peut-être, mon cher ami, ai-je porté mes scrupules trop loin; sur cela vous êtes prudent et sage.

Du reste, dans la situation présente, je ne crois pas qu'il me convienne d'envoyer

---

[1] L'un et l'autre étoit vrai. Lorsque je passai à Turin, on me dit que ce ministre, s'apercevant que son crédit étoit fort baissé, tomba dans une maladie lente, et qu'il mourut au milieu des douleurs et des rugissements.

mon livre pour le faire imprimer, d'autant moins que je suis incertain du parti que vous prendrez. Si vous croyez devoir rester en France, je ne doute pas que vous ne revoyiez la Garonne, et que vous ne travailliez à une autre dissertation pour remporter encore un prix à l'Académie des inscriptions. Vous imiterez en cela l'abbé Le Beuf [1]; mais vous ne serez pas si bœuf que lui. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 24 déeembre 1746.

LETTRE XX.

AU MÊME.

Vous m'avez bien envoyé l'extrait de ma lettre; mais il y a des points qui ne valent rien. Je vous avois mandé que je vous enverrois une partie de mon ouvrage, mais que, quand vous l'auriez reçue, vous ne vous amuseriez plus à autre chose : là-des-

---

[1] L'abbé Le Beuf, chanoine d'Auxerre, et depuis membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, remporta deux ou trois prix à cette Académie. Ses dissertations sont pleines d'utiles recherches, mais fort pesamment écrites.

sus vous êtes parti pour faire toutes vos courses, au lieu d'attendre mon manuscrit. Mon cher ami, quand il y aura une métempsycose, vous renaîtrez pour faire la profession de voyageur; je vous conseille de commencer à vous faire dérater. Mais, venons au fait.

Dans trois mois d'ici vous recevrez quinze ou vingt livres, qui n'ont besoin que d'être relus et recopiés; c'est-à-dire, de cinq parties vous en recevrez trois, qui feront le premier volume; et après cela je travaillerai au second, que vous recevrez deux ou trois mois après. S'il ne vous reste plus de courses littéraires ou galantes à faire dans le Languedoc, vous ferez bien d'aller reprendre votre poste de confesseur de mademoiselle de Montesquieu, ou celui de pénitent de M. l'évêque d'Agen.

Quoi qu'il en soit, en quelque endroit que vous me marquiez, je vous enverrai à la fin d'avril le premier volume. Si vous croyez avoir besoin d'un passe-port de la cour, je serai votre pis-aller, croyant qu'il vaut mieux que vous employiez pour cela M. le Nain ou M. de Tourni; ce que je ne dis point du tout pour me dispenser de faire la

chose, mais parce que les intendants ont plus de crédit qu'un ex-président. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 20 février 1747.

LETTRE XXI.
AU MÊME.

J'ai parlé à M. de Boze : il m'a renvoyé assez rudement et assez maussadement, et m'a dit qu'il ne se mêloit pas de ces choses-là, qu'il falloit s'adresser à M. Freret [1] et à M. le comte de Maurepas ; que c'étoit la chimère de ceux qui avoient gagné un prix, de croire qu'on les recevroit d'abord à l'académie. Je ne sais pas s'il n'auroit pas quelque autre en vue. Je parlai le même jour à M. Duclos, qui me paroît d'assez bonne volonté; mais c'est un des derniers. Or, vous ne pouvez avoir M. de Maurepas que par la duchesse d'Aiguillon, votre muse [2] favorite. Vous savez

[1] Alors secrétaire perpétuel de l'Académie.

[2] C'est à elle qu'il avoit dédié la traduction des *Satires russes* du prince Cantemir ; sous le nom de Mad..... parce qu'elle étoit fort liée avec le prince Cantemir, et que c'est à sa réquisition que l'on avoit fait la traduction française de ses satires.

que je suis brouillé avec M. Freret; vous serez donc bien d'écrire à madame d'Aiguillon : si je le lui propose, il est sûr et très-sûr qu'elle n'en fera rien : mais, si vous lui écrivez, elle m'en parlera, et je lui dirai des choses qui pourront l'engager. Si vous gagnez encore un prix, cela aplanira les difficultés. Le P. Desmolets m'a dit que vous travaillez : moi je travaille de mon côté; mais mon travail s'appesantit.

Le chevalier Caldwell m'a écrit que vous étiez tenté d'aller avec lui en Egypte; je lui ai mandé que c'étoit pour aller voir vos confrères les momies. Son aventure [1] de Toulouse est bien risible : il paroît que, dans cette

[1] Le chevalier Caldwell, Irlandais, s'étant arrêté à Toulouse, s'amusoit à aller prendre des oiseaux hors de la ville. Comme on le voyoit sortir tous les matins de bonne heure, et rôder autour de la ville avec un petit garçon, tenant souvent du papier et un crayon en main, les capitouls soupçonnèrent qu'il pourroit bien s'occuper à en lever le plan *, dans un temps où l'on étoit en guerre avec l'Angleterre. On l'arrêta en conséquence; et comme en fouillant dans ses poches on lui trouva un dessin qui étoit celui de la machine avec laquelle il apprenoit à prendre les oiseaux, et plusieurs cartes avec un catalogue de mots qui étoient les noms des oiseaux,

* La ville de Toulouse n'est point fortifiée.

ville-là, on est aussi fanatique en fait de politique qu'en fait de religion.

Faites, je vous prie, mes respectueux compliments à M. le premier président Bon [1] : la première chose physique que j'ai vue en ma vie, c'est un écrit sur les araignées fait par lui. Je l'ai toujours regardé comme un des plus savants personnages de France; il m'a toujours donné de l'émulation, quand j'ai vu qu'il joignoit tant de connoissances de son métier avec tant de lumières sur le métier des autres : remerciez-le bien des bontés qu'il me fait l'honneur de me marquer.

J'ai eu aussi l'honneur de connoître M. Le Nain [2] à la Rochelle, où j'étois allé voir le

---

qu'on n'entendoit pas parce qu'ils étoient écrits en anglais, on ne douta pas que tout cela n'eût rapport à l'entreprise supposée; et on le mit aux arrêts jusqu'à ce qu'il eût fait connoître son innocence, et jusqu'à ce que quelqu'un eût répondu de lui.

[1] Premier président de la cour des aides de Montpellier, conseiller d'état, et de l'Académie des sciences, qui trouva le secret de faire filer des toiles d'araignées, d'en faire des bas, et d'en extraire des gouttes égales à celle d'Angleterre contre l'apoplexie. Il découvrit aussi le moyen de rendre utiles les marrons d'Inde pour en nourrir les pourceaux et en faire de la poudre. Il avoit un cabinet d'antiquités fort curieux.

[2] Intendant du Languedoc.

comte de Matignon. Je vous prie de vouloir bien lui rafraîchir la mémoire de mon respect. On dit ici qu'il a chassé les ennemis de Provence par ses bonnes dispositions économiques, et que nous lui devons l'huile de Provence. Votre lettre de change n'est point encore arrivée, mais un avis seulement. Vous voyez bien que vous êtes vif, et que vous avez envoyé M. Jude à perte d'haleine pour une chose qu'il pouvoit faire avec toute sa gravité. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 1er mars 1747.

LETTRE XXII.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'ai reçu, Monsieur mon illustre ami, étant à Paris, la lettre que je dois à votre amitié. Vous ne me parlez pas de votre santé, et je voudrois en avoir pour garant quelque chose de mieux que des preuves négatives. Vous avez mis dans votre lettre un article que j'ai relu bien des fois, qui est que vous désireriez venir passer deux ans à Paris, et que vous pourriez de là aller jusqu'à Bordeaux:

voilà des idées bien agréables : et moi je forme le projet d'aller quelque jour à Pise pour corriger chez vous mon ouvrage ; car qui pourroit le faire mieux que vous? et où pourrois-je trouver des jugements plus sains? La guerre m'a tellement incommodé, que j'ai été obligé de passer trois ans et demi dans mes terres ; de là je suis venu à Paris ; et, si la guerre continue, j'irai me remettre dans ma coquille jusqu'à la paix. Il me semble que tous les princes de l'Europe demandent cette paix : ils sont donc pacifiques? non, car il n'y a de princes pacifiques que ceux qui font des sacrifices pour avoir la paix, comme il n'y a d'homme généreux que celui qui cède de ses intérêts, ni d'homme charitable que celui qui sait donner. Discuter ses intérêts avec une très-grande rigidité est l'éponge de toutes les vertus. Vous ne me parlez pas de vos yeux ; les miens sont précisément dans la situation où vous les avez laissés. Enfin j'ai découvert qu'une cataracte s'est formée sur le bon œil ; et mon *Fabius Maximus*, M. Gendron, me dit qu'elle est de bonne qualité, et qu'on ouvrira le volet de la fenêtre. J'ai remis cette opération au printemps prochain, pour raison de quoi je

passerai ici tout l'hiver. Du reste, notre excellent homme M. Gendron se porte bien. Avez-vous reçu des nouvelles de M. Cerati, disons-nous toujours? Il est aussi gai que vous l'avez vu, et fait d'aussi bons raisonnements. A propos, je trouvai, en arrivant, Paris délivré de la présence du fou le plus incommode et du fléau le plus terrible que j'aie vu de ma vie. Son voyage d'Angleterre m'avoit permis quatre ou cinq mois de respirer à Paris; et je ne le vis que la veille de mon départ, pour ne le revoir jamais. Vous entendez bien que c'est du marquis de Loc-Maria que je veux parler, qui ennuie et excède à présent ceux qui sont en enfer, en purgatoire, ou en paradis.

L'ouvrage va paroître en cinq volumes. Il y en aura quelque jour un sixième de supplément. Dès qu'il en sera question, vous en aurez des nouvelles. Je suis accablé de lassitude : je compte me reposer le reste de mes jours. Adieu, Monsieur; je vous prie de me conserver toujours votre souvenir : je vous garde l'amitié la plus tendre.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec tout le respect possible.

De Paris, le 31 mars 1747.

LETTRE XXIII.

A M. L'ABBE DE GUASCO,

A AIX.

Je vous donne avis, victorieux abbé, que vous avez remporté un second triomphe [1] à l'Académie. Je n'ai point parlé de votre affaire à madame d'Aiguillon, parce qu'elle est partie pour Bordeaux comme un éclair : elle n'est occupée que du franc-alleu ; tout doit céder à cela, même ses amis.

Je vous donne aussi avis qu'au commencement du mois prochain, l'ouvrage en question sera fini de copier. Je suis quasi d'avis de le mettre *in*-12 ; ce que je vous enverrai formera cinq volumes, distingués dans la copie. Ayez la bonté de me mander où il faut que je vous adresse le paquet. Je compte recevoir votre réponse avant que l'on ait fini : ainsi, vous ne devez pas perdre de temps à

---

[1] Le sujet du prix proposé par l'Académie étoit d'expliquer *en quoi consistoient la nature et l'étendue de l'autonomie dont jouissoient les villes soumises à une puissance étrangère.*

m'écrire et à me mander où vous serez tout le mois de juin. Je suis bien aise que votre santé soit meilleure; votre esquinancie m'a alarmé. Adieu, mon cher ami.

De Paris, le 4 mai 1747.

LETTRE XXIV.

AU MÊME.

ÉTANT aussi en l'air que vous, mon cher ami, et prêt à partir pour la Lorraine avec madame de Mirepoix, j'adresse ma lettre à M. Le Nain. Je ne me suis pas bien expliqué sans doute dans ma lettre. Je lui ai dit qu'il y avoit toutes les apparences que vous seriez de l'Academie, et non pas que vous en étiez. Je ne doute pas que l'on ne vous en accorde la place, en vous présentant à Paris après cette seconde victoire. Je crois vous avoir déjà mandé que j'avois remis votre seconde médaille à M. Dalnet de Bordeaux. Comme M. Dalnet a deux ou trois millions de biens, j'ai cru ne pouvoir pas choisir mieux pour confier votre trésor. Votre lettre m'ayant totalement désorienté, vous voyant des entreprises pour un siècle, et ne sachant d'ail-

leurs où vous prendre parmi dix ou douze villes que vous me citiez; voyant de plus que, dans les lieux où j'étois obligé de m'adresser pour l'impression, à cause de la guerre, vous ne trouveriez pas vos convenances, je me suis servi d'une occasion [1] que j'ai trouvée sous ma main, et j'ai cru que cela vous convenoit plus que de déranger la suite de vos voyages.

Je souhaite plutôt que vous preniez la route de Bordeaux : si vous y êtes l'automne prochaine ou le printemps prochain, je vous y verrai avec un grand plaisir, et j'entends que vous preniez une chambre dans mon hôtel; mais je ne traiterai pas si familièrement un homme qui a remporté deux triomphes à l'Académie. Adieu, mon cher abbé; je vous embrasse mille fois.

De Paris, le 30 mai 1747.

---

[1] Ce fut M. Sarasin, résident de Genève, qui s'en retournoit dans son pays, dont l'auteur profita pour envoyer le manuscrit de l'*Esprit des Lois* au sieur Barillot, imprimeur de cette ville. M. le professeur Vernet fut chargé de présider à l'édition, dans laquelle il se crut permis de changer quelques mots; ce dont l'auteur fut fort piqué, et il les fit corriger dans l'édition de Paris.

LETTRE XXV.

AU MÊME.

J'ai eu l'honneur de vous mander, mon cher abbé, que, votre lettre ne me disant rien que de très-vrai, et ne me parlant que des difficultés que vous trouveriez dans cette affaire, et d'un nombre infini de voyages commencés, projetés ou à achever, j'ai pris le parti d'une occasion très-favorable qui s'est offerte, et qui vous délivre d'une grande peine.

Je vous dirai que j'ai jugé à propos de retrancher, quant à présent, le chapitre sur le stathoudérat; dans les circonstances présentes, il auroit peut-être été mal reçu en France [1], et je veux éviter toute occasion de chicane : cela n'empêchera pas que je ne vous donne dans la suite ce chapitre pour la

[1] Il fait voir dans ce chapitre la nécessité d'un stathouder, comme partie intégrale de la constitution de la république. L'Angleterre venoit de faire nommer le prince d'Orange; ce qui ne plaisoit point à la France, alors en guerre, parce qu'elle profitoit de la foiblesse du gouvernement acéphale des Hollandais pour pousser ses conquêtes en Flandre.

traduction italienne que vous avez entreprise. Dès que mon livre sera imprimé, j'aurai soin que vous en ayez un des premiers exemplaires; et vous traduirez plus commodément sur l'imprimé que sur le manuscrit.

J'ai été comblé de bontés et d'honneurs à la cour de Lorraine, et j'ai passé des moments délicieux avec le roi Stanislas. Il y a grande apparence que je serai à Bordeaux avant la fin du mois d'août. En attendant mon retour, vous devriez bien aller trouver madame de Montesquieu à Clérac. Je ne manquerai pas de vous envoyer les deux exemplaires de la nouvelle édition de mes romans, que je vous ai promis pour S. A. S. et pour M. Le Nain. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 17 juillet 1747.

LETTRE XXVI.

AU MÊME.

Je vous demande pardon de vous avoir donné de fausses espérances de mon retour. Des affaires que j'ai ici m'ont empêché de

partir comme je l'avois projeté. Je suis aussi en l'air que vous; je serai pourtant, au commencement de mars, à Bordeaux. Faites, en attendant, bien ma cour à la charmante comtesse de Pontac, chez qui je crois que vous êtes à présent, et d'où j'espère que vous descendrez à Bordeaux, où nous disputerons politique et théologie. J'enverrai le livre à M. Le Nain; je puis bien envoyer un roman [1] à un conseiller d'état: à vous, il faut les *Pensées* de M. Pascal; quoique dix-huit ou vingt dames, que le prince de Wurtemberg m'a dit que vous avez sur votre compte en Languedoc et en Provence, vous auront sans doute beaucoup changé, et rendu plus croyant [2] touchant les aventures

[1] *Le Temple de Gnide*, qu'il lui avoit fait demander.

[2] Ceci a rapport à la difficulté que celui-ci montroit toujours à croire lorsqu'on débitoit quelque aventure galante, soutenant qu'on étoit fort injuste à l'égard des femmes. Quelqu'un qui a beaucoup vécu avec ces deux amis m'a dit que Montesquieu le plaisantoit souvent là-dessus, lui donnant par cette raison le titre de protecteur du beau sexe. Disputant un jour ensemble avec quelque chaleur au sujet d'un conte de galanterie qui couroit, et que le dernier s'efforçoit d'excuser, un de leurs amis communs entra; Montesquieu se tournant subitement vers lui : « Président, lui dit-il, voilà un abbé qui croit qu'on ne.... point. »

galantes. Vous ferez comme cet ermite que le diable damna en lui montrant un petit soulier; car je vous ai toujours vu enclin aux belles passions, et je suis persuadé que dans votre dévotion vous enragiez de bon cœur : mais il faudra vous divertir à Bordeaux, et je chargerai ma belle-fille d'avoir soin de vous. Je vis l'autre jour M. de Boze, avec qui je parlai beaucoup de vous. Quand vous serez ici, vous entrerez à l'Académie par la porte cochère; mais je vous conseille d'écrire encore sur le sujet du prix proposé pour l'année prochaine. Comme ce sujet tient à celui que vous avez traité [1], et que vous tenez le fil des règnes précédents, vous trouverez moins de difficultés dans vos nouvelles recherches. Si les mémoires sur lesquels je travaillai l'*Histoire de Louis XI* n'avoient point été brûlés [2], j'aurois pu vous fournir quelque chose sur ce sujet.

---

[1] Le sujet proposé étoit l'*état des lettres en France sous le règne de Louis XI*. Le conseil de Montesquieu ayant été suivi, son correspondant remporta un troisième prix à l'Académie. Nous ne connoissons pas cette dissertation, qui n'est point imprimée dans l'édition faite à Tournai des dissertations de cet auteur.

[2] A mesure qu'il composoit, il jetoit au feu les mé-

Si vous remportez ce troisième prix, vous n'aurez besoin de personne, et votre réception n'en sera que plus glorieuse.

Vous aurez tant de loisir que vous voudrez à Clérac et à la Brède, où les voyages [1] et les dames ne vous distrairont plus. Vous

---

moires dont il avoit fait usage. Mais son secrétaire fit un sacrifice plus cruel aux flammes : ayant mal compris ce que Montesquieu lui dit, de jeter au feu le brouillon de son *Histoire de Louis XI*, dont il venoit de terminer la lecture de la copie tirée au net, il jeta celle-ci au feu ; et l'auteur, ayant trouvé en se levant le brouillon sur sa table, crut que le secrétaire avoit oublié de le brûler, et le jeta aussi au feu ; ce qui nous a privés de l'histoire d'un règne des plus intéressants de la monarchie française, écrite par la plume la plus capable de le faire connoître. Le malheur n'est point arrivé dans sa dernière maladie, comme l'a avancé Fréron dans ses feuilles périodiques, mais en l'année 1739 ou 1740, puisque Montesquieu conta l'accident qui lui étoit arrivé à un de ses amis, à l'occasion de l'*Histoire de Louis XI* par Duclos, qui parut quelque temps après l'an 1740.

[1] Étant parti de Bordeaux, il profita de l'absence de Montesquieu pour parcourir en détail les provinces méridionales de France d'une mer à l'autre, et jusqu'au centre des Pyrénées, pour y connoître les savants, les académies, les bibliothèques, les antiquités, les ports de mer, les productions propres à chaque province, et l'état du commerce et des fabriques ; ce dont il a conservé des mémoires très-intéressants.

êtes en haleine dans cette carrière, et vous y trouverez plus de facilité qu'un autre. Adieu; je vous embrasse mille fois.

De Paris, le 19 octobre 1747.

LETTRE XXVII

AU MÊME.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que je pars au premier jour pour Bordeaux, et que là j'espère avoir le plaisir de vous voir. Je sais que je vous dois des remercîments pour les deux petits chiens de Bengale, de la race de l'infant don Philippe, que vous me menez; mais, comme les remercîments doivent être proportionnés à la beauté des chiens, j'attends de les avoir vus pour former les expressions de mon compliment. Ce ne seront point deux aveugles comme vous et moi qui les formeront, mais mon chasseur, qui est très-habile, comme vous savez.

J'ai envoyé mon roman [1] à M. Le Nain; et je trouve fort extraordinaire que ce soit un théologien qui soit le propagateur d'un

[1] *Le Temple de Gnide.*

ouvrage si frivole. Je vais aussi envoyer un exemplaire de la nouvelle édition de la *Décadence des Romains* au prince Edouard, qui, en m'envoyant son manifeste, me dit qu'il falloit de la correspondance entre les auteurs, et me demandoit mes ouvrages.

Je fais bien ici vos affaires; car j'ai parlé de vous à madame la comtesse de Sénectère, qui se dit fort de vos amies. Je n'ai pas daigné parler pour vous à la mère, car ce n'est pas des mères que vous vous souciez. Bien des compliments à madame la comtesse de Pontac; quoi que vous puissiez dire de sa fille, je tiens pour la mère; je ne suis pas comme vous.

Dites à l'abbé Venuti que j'ai parlé à l'abbé de Saint-Cyr, et qu'il fera une nouvelle tentative auprès de M. l'évêque de Mirepoix. Je n'ai jamais vu un homme qui fasse tant de cas de ceux qui administrent la religion, et si peu de ceux qui la prouvent [1].

M. Lomelini m'a conté comme, pendant

---

[1] Ceci a rapport à la traduction italienne du poëme de *la Religion*, dont nous avons parlé dans une note précédente, page 118.

votre séjour en Languedoc, vous étiez devenu citoyen de Saint-Marin [1], et un des plus illustres sénateurs de cette république; je m'en suis beaucoup diverti. Ce n'est pas cette qualité sans doute qui donnoit envie au maréchal de Belle-Isle de vous avoir sur les bords du Var, c'est qu'il vous savoit bien d'un autre pays : et je crois que vous avez bien fait de ne point accepter son invitation. Dieu sait comment on auroit interprété ce voyage dans votre pays.

Je souhaite ardemment de vous trouver de retour à Bordeaux quand j'y arriverai, d'autant plus que je veux que vous me disiez votre avis sur quelque chose qui me regarde personnellement. Mon fils ne veut point de la charge de président à mortier,

---

[1] Plaisanterie fondée sur ce que ce voyageur, étant arrivé en Languedoc précisément dans le temps que les Autrichiens et les Piémontais avoient passé le Var, à la question que quelqu'un lui fit de quelle partie d'Italie il étoit, répondit en plaisantant : « De la république de « Saint-Marin, qui n'a rien à démêler avec les puissances « belligérantes. » Cette réponse avoit été prise au sérieux par quelques personnes, conjecturant bonnement qu'il étoit venu sans doute en France pour négocier en faveur des intérêts de sa république.

que je comptois lui donner. Il ne me reste donc que de la vendre ou de la reprendre moi-même. C'est sur cette alternative que nous conférerons avant que je me décide; vous me direz ce que vous pensez après que je vous aurai expliqué le pour et le contre des deux partis à prendre : tâchez donc de ne vous pas faire attendre long-temps. Adieu.

De Paris, le 28 mars 1748.

LETTRE XXVIII.

A MONSEIGNEUR CÉRATI.

J'ai reçu, Monseigneur, non-seulement avec du plaisir, mais avec de la joie, votre lettre par la voie de M. le prince de Craon. Comme vous ne me parlez point du tout de votre santé et que vous écrivez, cela me fait penser qu'elle est bonne; et c'est un grand bien pour moi. M. Gendron [1] n'est pas mort; et

---

[1] Ancien médecin du régent, et le meilleur oculiste qu'il y eût en France. Il s'étoit retiré à Auteuil, dans la maison de Despréaux, son ami, qu'il avoit achetée après sa mort. C'est par allusion à ces deux hôtes que Montesquieu, se promenant un jour avec M. Gendron, fit ces

je compte que vous le reverrez encore à Paris, se promenant dans son jardin avec sa petite canne, très-modeste admirateur des jésuites et des médecins. Pour parler sérieusement, c'est un grand bonheur que cet excellent homme vive encore; et nous aurions perdu beaucoup, vous et moi. Il commence toujours avec moi ses conversations par ces mots : « Avez-vous des nouvelles de M. Cerati? » L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Languedoc ou de Provence : vous l'avez vu un homme de bien; il s'est perdu comme David et Salomon. Le prince de Wurtemberg m'a dit qu'il avoit vingt-une femmes sur son compte : il dit qu'il aime mieux qu'on lui en donne vingt-une

---

deux vers, qu'il faudroit mettre, dit-il en badinant, sur la porte :

Apollon, dans ces lieux, prêt à nous secourir,
Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

Voltaire avoit fait quatre vers sur le même. Ce médecin n'exerçoit plus sa profession que pour quelques amis. Il n'aimoit pas parler de médecine, et il avoit une très-médiocre idée des médecins en général. Il vivoit d'une honnête rente viagère qu'il s'étoit faite, faisant beaucoup d'aumônes aux pauvres, aux malades indigents, qu'il voyoit tous les jours, et aux persécutés pour cause de jansénisme.

qu'une; et il pourroit bien avoir raison. Au milieu de sa galanterie vagabonde, il ne laisse pas de remporter des prix à l'Académie de Paris : il a gagné le prix de l'année passée, et il vient de gagner celui de cette année.

Je dois quitter Paris dans une quinzaine de jours, et passer quatre ou cinq mois dans ma province; et je mènerai l'abbé de Guasco à la Brède [1] faire pénitence de ses déréglements. Madame Geoffrin a toujours très-bonne compagnie chez elle; et elle voudroit bien fort que vous augmentassiez le cercle, et moi aussi. Vous me feriez un grand plaisir si vous vouliez faire un peu ma cour à M. le prince de Craon, et lui dire combien je serois content de la fortune, si elle m'avoit par hasard, dans quelque moment de ma vie, approché de lui. En attendant, je fais ma cour à un homme qui le représentera bien; c'est M. le prince de Beauvau : soyez sûr qu'il y a en lui plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire un grand homme. Je me pi-

---

[1] Il étoit allé à Bordeaux pour y passer un hiver, et la compagnie de Montesquieu l'y retint trois ans, l'un et l'autre s'occupant beaucoup à l'étude et s'amusant à l'agriculture.

que de savoir deviner les gens qui iront à la gloire, et je ne me suis pas beaucoup trompé.

A l'égard de mon ouvrage, je vous dirai mon secret : on l'imprime dans les pays étrangers. Je continue à vous dire ceci dans un grand secret : il aura deux volumes *in-4°*, dont il y en a un d'imprimé, mais on ne le débitera que lorsque l'autre sera fait : sitôt qu'on le débitera, vous en aurez un, que je mettrai entre vos mains comme l'hommage que je vous fais de mes terres. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre, qui sera un livre de l'origine et des révolutions de nos lois civiles de France. Cela formera trois heures de lecture, mais je vous assure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en sont blanchis. Il faudroit, pour que mon ouvrage fût complet, que je pusse achever deux livres sur les lois féodales. Je crois avoir fait des découvertes sur une matière la plus obscure que nous ayons, qui est pourtant une magnifique matière. Si je puis être en repos à ma campagne pendant trois mois, je compte que je donnerai la dernière main à ces deux livres; sinon mon

ouvrage s'en passera. La faveur que votre ami, M. Hein, me fait de venir souvent passer les matinées chez moi, fait un grand tort à mon ouvrage, tant par la corruption de son français que par la longueur de ses détails : il vient me demander de vos nouvelles; il se plaint beaucoup d'une ancienne dysurie que M. Le Dran a beaucoup de peine à vaincre; et il ne me paroît guère plus content du stathouder. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part dans votre amitié, et de ne pas oublier celui qui vous aime et vous respecte.

De Paris, le 28 mars 1748.

LETTRE XXIX.

A M. DUCLOS, de l'Académie française.

La lettre, Monsieur mon illustre confrère, que vous m'avez écrite en réponse au sujet de l'abbé de Guasco, est si obligeante [1], que je ne peux m'empêcher de vous en faire un

[1] *Voyez* la Lettre XXI, au sujet d'une place à l'Académie des inscriptions et belles-lettres que sollicitoit M. l'abbé de Guasco.

ceurs, et je mettrois même au nombre des douceurs toutes les persécutions que vous me feriez. Je vous assure bien que, si le destin me fait entreprendre de nouveaux voyages, j'irai à Rome; je vous sommerai de votre parole, et je vous demanderai une petite chambre chez vous. Rome *antica e moderna* m'a toujours enchanté; et quel plaisir que celui de trouver ses amis à Rome! Je vous dirai que le marquis de Breil s'est souvenu de moi; il s'est trouvé à Nice avec M. de Serilly : ils m'ont écrit tous deux une lettre charmante. Jugez quel plaisir j'ai eu de recevoir des marques d'amitié d'un homme que vous savez que j'adore. Je lui mande que, si j'habitois le Rhône comme la Garonne, j'aurois été le voir à Nice. Je ne suis pas surpris de voir que vous aimiez Rome; et, si j'avois des yeux, j'aimerois autant habiter Rome que Paris. Mais, comme Rome est toute extérieure, on sent continuellement des privations lorsqu'on n'a pas des yeux. Le départ de M. de Mirepoix et de M. le duç de Richemond est retardé. On a dit, à Paris, que cela venoit de ce que le roi d'Angleterre ne vouloit pas envoyer un homme titré, si on ne lui en envoyoit un.

Ce n'est pas cela : la haute naissance de M. de Mirepoix le dispense du titre [1] ; et le feu empereur Charles VI, qui avoit pour ambassadeur M. le prince de Lichtenstein, n'eut point cette délicatesse sur M. de Mirepoix. La vraie raison est que le duc de Richemond n'est pas content de l'argent qu'on veut lui donner pour son ambassade : de plus, la duchesse de Richemond est malade; et le duc, qui l'adore, ne voudroit pas la quitter et passer la mer sans elle. Nos négociants disent ici que les négociations entre l'Espagne et l'Angleterre vont fort mal : on n'est pas même convenu du point principal, qui occasiona la guerre; je veux dire la manière de commercer en Amérique, et les 90,000 livres sterling pour le dédommagegement des prises faites. De plus, on dit qu'en Espagne on fait aux vaisseaux anglais nouvellement arrivés difficultés sur difficultés. Remarquez que je vous dis de belles nouvelles pour un homme de province, et que vous aurez beaucoup de peine à me payer cela en préconisations et en congréga-

[1] Il étoit alors marquis, et fut fait duc et pair après son ambassade d'Angleterre

tions. Le commerce de Bordeaux se rétablit un peu, et les Anglais ont eu même l'ambition de boire de mon vin cette année; mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les îles de l'Amérique, avec lesquelles nous faisons notre principal commerce. Je suis bien aise que vous soyez content de l'*Esprit des Lois*. Les éloges que la plupart des gens pourroient me donner là-dessus flatteroient ma vanité; les vôtres augmentent mon orgueil, parce qu'ils sont donnés par un homme dont les jugements sont toujours justes [1], et jamais téméraires. Il est vrai que le sujet est beau et grand : je dois bien craindre qu'il n'eût été beaucoup plus grand que moi; je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie. Au sortir du collége, on me mit dans les mains des livres de droit; j'en cherchai l'esprit; j'ai travaillé; je ne faisois rien qui vaille. Il y a vingt ans que je découvris mes principes; ils sont très-simples : un autre qui auroit autant travaillé que moi auroit fait mieux que moi. Mais j'avoue que cet ou-

---

[1] J'ai appris à Turin que, lorsque celui-ci eut lu la première fois l'*Esprit des Lois*, il dit : « Voilà un livre « qui opérera une révolution dans les esprits en France. » C'est une des preuves que ses jugements étoient justes.

vrage a pensé me tuer : je vais me reposer; je ne travaillerai plus. Je vous trouve fort heureux d'avoir à Rome M. le duc de Nivernois [1] : il avoit autrefois de la bonté pour moi; il n'étoit pour lors qu'aimable : ce qui doit me piquer, c'est que j'ai perdu auprès de lui à mesure qu'il est devenu plus raisonnable. M. le duc de Nivernois a auprès de lui un homme qui a beaucoup de mérite et de talent; c'est M. de La Bruyère [2]. Je lui dois un remercîment : si vous le voyez chez M. le duc de Nivernois, je vous prie de vouloir bien le lui faire pour moi.

Vous voyez bien qu'il n'est point question de *votre excellence*, et que vous n'aurez

---

[1] Auteur de fables ingénieuses imprimées à Paris chez Didot jeune, en 1796, et de mélanges piquants de littérature dont cet aimable Nestor a embelli notre crépuscule littéraire en 1797.

[2] Auteur de la *Vie de Charlemagne*, et de plusieurs ouvrages faits pour le théâtre, tels que la comédie des *Mécontents*, et trois opéras intitulés : *les Voyages de l'Amour*, *Dardanus*, *Erigone*, et le *Prince de Noisy*. Il mourut en 1755, de la petite vérole, à Rome, où il étoit resté chargé des affaires de France, et fut extrêmement regretté de tout le monde. Il avoit le privilége du *Mercure de France*, qui a passé après lui à M. de Boissy.

pas à me dire : « Que diable ! avec notre ex« cellence ! »

J'ai l'honneur de vous embrasser mille fois.

De Paris, le 7 mars 1749.

LETTRE XXXII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO,

A PARIS.

Pour vous prouver, illustre abbé, combien vous avez eu tort de me quitter, et combien peu je puis être sans vous, je vous donne avis que je pars pour vous aller joindre à Paris ; car, depuis que vous êtes parti, il me semble que je n'ai plus rien à faire ici. Vous êtes un imbécile de n'avoir point été voir l'archevêque [1], puisque vous vous êtes arrêté quelques jours à Tours : c'étoit peut-être la seule personne que vous aviez à voir ; et il vous auroit très-bien reçu. Vous auriez dû faire un demi-tour à gauche à Veret ; M. et Mme d'Aiguillon vous en auroient loué. Cela valoit bien mieux que votre abbaye de Marmoutier, où vous n'aurez vu que des

---

[1] M. de Rastignac, un des plus illustres prélats de France de son temps.

choses gothiques, et de vieilles paperasses qui vous gâtent les yeux. Votre Irlandais de Nantes m'a beaucoup diverti. Un banquier a raison de se figurer qu'un homme qui s'adresse à lui pour chercher des académies parle de celles de jeu, et non des académies littéraires où il n'y a rien à gagner pour lui Le curé voit en songe son clocher, et sa servante y voit la culotte. Je savois bien que vous aviez fait vos preuves de coureur; mais je n'aurois pas cru que vous puissiez faire celle de courrier : M. Stuart dit que vous l'avez mis sur les dents. Quand vous vous embarquerez une autre fois, embarquez votre chaise avec vous; car on ne remonte pas les rivières comme on les descend. J'espère que vous ne vous presserez pas de partir pour l'Angleterre : il seroit bien mal à vous de ne pas attendre quelqu'un qui fait cent cinquante lieues pour vous aller trouver. Je compte d'être à Paris vers le 17 : vous avez le temps, comme vous voyez, de vous transporter dans la rue des Rosiers; car il ne faut pas que vous vous éloigniez trop de moi. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 29 juillet 1749.

LETTRE XXXIII.

AU MÊME.

M. d'Estouteville [1], mon cher abbé, me persécute pour que je vous engage de lui accorder une heure fixe tous les soirs pour achever la lecture et la correction de sa traduction du Dante. Il promet s'en rapporter à vous pour tous les changements [2] que vous jugerez à propos qu'il fasse; et il ne vous demande grâce que pour sa préface [3].

---

[1] Le comte Colbert d'Estouteville, petit-fils du grand Colbert, homme d'esprit, mais tourné à la singularité, conçut le projet de traduire *le Dante* en français. Il avoit depuis long-temps exécuté ce projet par une traduction en prose, sur laquelle il se réservoit de consulter quelque Italien. Cette traduction a été imprimée en 1796. C'est la première traduction complète de ce poëme du Dante : Moutonnet et Rivarol n'avoient traduit que la première partie.

[2] Ce traducteur avoit inséré beaucoup de pensées et de choses tirées des commentaires de ce poëte dans le texte qu'il traduisit; et il n'étoit pas toujours docile dans les corrections à faire : ce qui avoit fait abandonner cette lecture.

[3] Elle est fort singulière et fort courte : il dit que, dans son enfance, sa mie lui a souvent parlé de parad s,

Vous savez qu'il a son style particulier, auquel il ne renonce pas, même quand il parle aux ministres [1]. Marquez-moi ce que je dois lui répondre : il viendra chez vous tous les soirs jusqu'à ce que la lecture soit terminée. Bonsoir.

De Paris, à son logis, en 1749

---

d'enfer et de purgatoire, sans lui en donner aucune idée; qu'avancé en âge, ses précepteurs lui ont souvent répété les mêmes choses, sans l'éclairer davantage; que, dans l'âge mûr, il a consulté différents théologiens, et qu'ils l'ont laissé dans la même obscurité; mais qu'ayant fait un voyage en Italie, il a trouvé que le premier poëte de cette nation étoit le seul qui l'eût satisfait sur la nature de ces trois demeures dans l'autre monde; ce qui l'avoit déterminé de le traduire en français, pour être utile à ses concitoyens.

[1] Il demandoit un jour quelque chose à M. de Chauvelin, alors garde-des-sceaux, touchant le procès qu'il avoit pour le duché d'Estouteville qu'on lui contestoit; ce ministre s'étoit servi de ces termes en lui parlant : « Monsieur je dois vous dire, que ni le roi, ni M. le cardinal, ni moi, n'y consentirons jamais. » A quoi M. d'Estouteville répliqua sur-le-champ : « Ma foi, Monsieur, voilà [illegible] « beaux pendants que vous donnez au roi, M. le c[illegible] « et vous. Je suis fils et petit-fils de ministres [illegible] « mon père ou mon grand-père eussent ten[illegible] « propos, on les eût mis aux Petites-Mais[illegible] retira.

LETTRE XXXIV.

A MONSEIGNEUR CERATI.

J'AI trouvé, en passant à la campagne, MM. de Sainte-Palaye, qui m'ont parlé de monseigneur Cerati : je les ai perpétuellement interrogés sur monseigneur Cerati. Quelque chose me déplaisoit, c'étoit de n'être point à Rome avec le grand homme dont ils me parloient. Ils m'ont dit que vous vous portiez bien; j'en rends grâces à l'air de Rome, et je m'en félicite avec tous vos amis.

M. de Buffon vient de publier trois volumes, qui seront suivis de douze autres : les trois premiers contiennent des idées générales; les douze autres contiendront une description des curiosités du Jardin du Roi. M. de Buffon a parmi les savants de ce pays-ci un très-grand nombre d'ennemis; et la voix prépondérante des savants emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps. Pour moi, qui y trouve de belles choses, j'attendrai avec tranquillité et modestie la décision des savants étrangers; je

n'ai pourtant vu personne à qui je n'aie entendu dire qu'il y avoit beaucoup d'utilité à le lire.

M. de Maupertuis, qui a cru toute sa vie et qui peut-être a prouvé qu'il n'étoit point heureux, vient de publier un écrit sur le bonheur. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit; on y trouve du raisonnement et des grâces. Quant à mon livre de l'*Esprit des Lois*, j'entends quelques frelons qui bourdonnent autour de moi; mais, si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit : ce que vous m'en dites me fait un plaisir infini; il est bien agréable d'être approuvé des personnes que l'on aime. Agréez, je vous prie, Monseigneur, mes sentiments les plus respectueux.

De Paris, le 11 novembre 1749.

LETTRE XXXV.

A M. L'ABBÉ VENUTI.

Je dois vous remercier, mon cher abbé, du beau livre dont M. le marquis Venuti [1] m'a

[1] C'étoit le premier ouvrage qui eût été fait sur les découvertes d'Herculanum.

fait présent. Je ne l'ai pas encore lu, parce qu'il est chez mon relieur; mais je ne doute pas qu'il ne soit digne du nom qu'il porte. Je vous souhaite une très-bonne année; et, si vous n'êtes pas à Bordeaux quand j'y reviendrai, je serai bien fâché, et je croirai que l'Académie [1] aura perdu son esprit et son savoir. Faites bien mes compliments très-humbles à la comtesse de Pontac. Je lui demande la permission de l'embrasser, et je vous embrasse aussi, vous qui n'êtes pas si aimable.

De Paris, le 17 janvier 1750.

LETTRE XXXVI.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO,

A LONDRES.

J'avois déjà appris par milord Albemarle, mon cher comte, que vous ne vous étiez point noyé en traversant de Calais à Douvres, et la bonne réception qu'on vous a faite à Londres. Vous serez toujours plus

---

[1] C'étoit, des académiciens de Bordeaux, celui qui fournissoit le plus fréquemment des Mémoires.

content de vos liaisons avec le duc de Richemond, milord Chesterfield, et milord Grenville. Je suis sûr que, de leur côté, ils chercheront de vous avoir le plus qu'ils pourront. Parlez-leur beaucoup de moi : mais je n'exige point que vous *tostiez* si souvent quand vous dînerez chez le duc de Richemond. Dites à milord Chesterfield que rien ne me flatte tant que son approbation; mais que, puisqu'il me lit pour la troisième fois, il ne sera que plus en état de me dire ce qu'il y a à corriger et à rectifier dans mon ouvrage : rien ne m'instruiroit mieux que ses observations et sa critique.

Vous devez être bien glorieux d'avoir été lu par le roi, et qu'il ait approuvé ce que vous avez dit sur l'Angleterre. Moi, je ne suis pas sûr de si hauts suffrages ; et les rois seront peut-être les derniers qui me liront ; peut-être même ne me liront-ils point du tout. Je sais cependant qu'il en est un dans le monde qui m'a lu; et M. de Maupertuis m'a mandé qu'il avoit trouvé des choses où il n'étoit pas de mon avis. Je lui ai répondu que je parierois bien que je mettrois le doigt sur ces choses. Je vous dirai aussi que le duc de Savoie a commencé une seconde lecture

de mon livre. Je suis très-flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglais; et je me flatte que le traducteur de l'*Esprit des Lois* me rendra aussi bien que le traducteur des *Lettres persanes.* Vous avez bien fait, malgré le conseil de mademoiselle Pitt, de rendre les lettres de recommandation de milord Bath. Vous n'avez que faire d'entrer dans les querelles du parti : on sait bien qu'un étranger n'en prend aucun, et voit tout le monde. Je ne suis point surpris des amitiés que vous recevez de ceux que vous avez connus à Paris, et suis sûr que plus vous resterez à Londres, plus vous en recevrez : mais j'espère que les amitiés des Anglais ne vous feront point négliger vos amis de France, à la tête desquels vous savez que je suis. Pour vous faire bien recevoir à votre retour, j'aurai soin de faire voir l'article de votre lettre où vous dites qu'en Angleterre les hommes sont plus hommes, et les femmes moins femmes qu'ailleurs. Puisque le prince de Galles me fait l'honneur de se souvenir de moi, je vous prie de me mettre à ses pieds. Je vous embrasse.

De Paris, le 12 mars 1750.

LETTRE XXXVII.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

A BORDEAUX.

Je suis bien fâché, mon cher abbé, que vous partiez pour l'Italie [1], et encore plus que vous ne soyez pas content de nous. Je vois pourtant, sur ce qui m'est revenu, qu'on n'a pas pensé à manquer à la considération qui vous est due si légitimement. Je souhaite bien que vous ayez satisfaction dans votre voyage d'Italie, et je souhaiterois bien qu'après ce temps de pèlerinage, vous passassiez dans une plus heureuse transmigration, et telle que votre mérite personnel la demande. Si vous pouvez retirer votre dissertation de

[1] L'abbé Venuti, après s'être retiré de l'abbaye de Clérac, avoit fixé son séjour à Bordeaux, attaché à l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville : mais l'empereur l'ayant nommé prévôt de Livourne, il fut obligé d'en partir; et son départ fut regardé comme une grande perte pour l'Académie. Pendant son séjour à Livourne, il a continué d'enrichir la république des lettres de différentes bonnes dissertations. Le mauvais état de sa santé vient de l'obliger de renoncer à sa place pour se retirer à Cortone dans sa famille.

chez le président Barbot, qu'il a gardée comme des livres sibyllins, j'en ferai usage ici à votre profit : mais votre lettre ne le fait pas espérer. Faites, je vous prie, mes compliments à notre comtesse et à madame Duplessis [1]. Si vous faites votre voyage entièrement par terre, vous verrez à Turin le commandeur de Solar, qui y viendra de Rome. Adieu, mon cher abbé : conservez-moi de l'amitié; et croyez qu'en quelque lieu du monde que je sois, vous aurez un ami fidèle.

De Paris, le 18 mai 1750.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE STAINVILLE,

Au sujet du faux bruit qui avoit couru que l'*Esprit des Lois* avoit été prohibé à Vienne [2].

Les bontés dont votre excellence m'a toujours honoré font que je prends la liberté

[1] Dame de Bordeaux, qui aimoit les lettres, et surtout l'histoire naturelle, dont elle rassembloit une collection.

[2] L'original de cette lettre, adressé à M. de Stainville, alors ministre de l'empereur à Paris, est à Ratisbonne,

de m'ouvrir à elle sur une chose qui m'intéresse beaucoup. Je viens d'apprendre que les Jésuites sont parvenus à faire défendre à Vienne le débit du livre de l'*Esprit des Lois* Votre Excellence sait que j'ai déjà ici des querelles à soutenir, tant contre les Jansénistes que contre les Jésuites; voici ce qui y a donné lieu. Au Chapitre VI du Livre IV de mon livre, j'ai parlé de l'établissement des Jésuites au Paraguay, et j'ai dit que quelques mauvaises couleurs qu'on ait voulu y donner, leur conduite à cet égard étoit très-louable; et les Jansénistes ont trouvé très-mauvais que j'aie par là défendu ce qu'ils avoient attaqué, approuvé la conduite des Jésuites; ce qui les a mis de très-mauvaise humeur. D'un autre côté, les Jésuites ont trouvé que dans cet endroit même je ne parlois pas d'eux avec assez de respect, et que je les accusois de manquer d'humilité. Ainsi j'ai eu le destin de tous les gens modérés, et je me trouve être comme les gens neutres que le grand Cosme de Médicis

---

dans la bibliothèque de M. le prince de La Tour et Taxis, parmi les papiers de Valentin Jameray-Duval, bibliothécaire de l'empereur. (*Note de M. Barbier.*)

comparoit à ceux qui habitent le second étage des maisons, qui sont incommodés par le bruit d'en haut et par la fumée d'en bas. Aussi, dès que mon ouvrage parut, les Jésuites l'attaquèrent dans leur *Journal de Trévoux*, et les Jansénistes de même dans leurs *Nouvelles ecclésiastiques;* et, quoique le public ne fît que rire des choses peu sensées qu'ils disoient, je ne crus pas devoir en rire moi-même, et je fis imprimer ma défense que Votre Excellence connoît, et que j'ai l'honneur de vous envoyer : et, comme les uns et les autres me faisoient à peu près les mêmes impressions, je me suis contenté de répondre aux Jansénistes, à un seul article près, qui regarde en particulier le Journal de Trévoux.

Votre Excellence est instruite du succès qu'a eu ma défense, et qu'il y a eu ici un cri général contre mes adversaires. Je croyois être tranquille, lorsque j'ai appris que les Jésuites ont été porter à Vienne les querelles qu'ils se sont faites à Paris, et qu'ils y ont eu le crédit de faire défendre mon livre, sachant bien que je n'y étois pas pour dire mes raisons, tout cela dans l'objet de pouvoir dire à Paris, que ce livre est bien perni-

cieux, puisqu'il a été défendu à Vienne; de se prévaloir de l'autorité d'une aussi grande cour, et de faire usage du respect et de cette espèce de culte que toute l'Europe rend à l'impératrice. Je ne veux point prévenir les réflexions de Votre Excellence; mais peut-être pensera-t-elle qu'un ouvrage, dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues, et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement.

J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

A Paris, le 27 mai 1750.

LETTRE XXXIX.

A MONSEIGNEUR CERATI.

Je vous supplie, Monseigneur, d'agréer que j'aie l'honneur de vous recommander M. Forthis, professeur à l'université d'Edimbourg, qui est extrêmement recommandable par son savoir et ses beaux ouvrages, entre autres par celui qu'il a donné sur l'éducation.

M. le professeur a beaucoup de bonté pour moi, et m'honore de son amitié; ainsi, je vous prie d'agréer que je le recommande à la vôtre. Je vous prie de faire connoître cet habile homme à l'abbé Niccolini, que j'embrasse. Nous avons perdu cet excellent homme, M. Gendron : j'en suis très-affligé, et je suis sûr que vous le serez aussi : c'étoit une bonne tête physique et morale; et je me souviens qu'il en sortoit de très-bonnes choses. Je vous supplie de m'aimer, s'il se peut, autant que je vous aime, et, s'il se peut, autant que je vous honore et que je vous admire. Notre ami l'abbé de Guasco, devenu célèbre voyageur, est dans ma chambre, et me charge de vous faire mille compliments : il arrive d'Angleterre.

De Paris, le 30 octobre 1750.

LETTRE XL.

AU GRAND PRIEUR DE SOLAR,

A TURIN.

VOTRE excellence a beau dire, je ne trouve pas les excuses que vous m'apportez de la rareté de vos lettres assez bonnes pour vous

la pardonner; et c'est parce que je ne trouve pas vos raisons assez bonnes que je vous écris en cérémonie pour me venger.

Je vous dirai pour nouvelle que l'on vient d'exiler un conseiller de notre parlement, parce qu'il a prêté sa plume à coucher les remontrances que le corps a cru devoir faire au roi; et ce qu'il y a de plus incroyable encore, est que l'exil a été ordonné sans qu'on ait même lu les remontrances.

L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Londres, dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. et de Mme de Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé; il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre abbé, enthousiasmé des succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de la prôner un jour en présence de madame la duchesse du Maine à Sceaux; mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la duchesse se mit en fureur, et lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit contracté la férocité des Anglais, et qu'il étoit honteux qu'un homme de son caractère soutînt une thèse aussi contraire à l'humanité. Je crois que son apostolat ne

fera pas fortune à Paris [1]. En effet, comment se persuader qu'un usage asiatique qui a passé en Europe par les mains des Anglais, et nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous, qui avons le droit exclusif du ton et des modes? L'abbé compte faire un voyage en Italie au printemps prochain; il me charge de vous dire qu'il se fait d'avance un grand plaisir de vous trouver à Turin. Je voudrois bien pouvoir me flatter de le partager avec lui : mais je crois que mon vieux château et mon cuvier me rappelleront bientôt dans ma province; car, depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre que n'en a fait mon livre. Je vous prie de dire les choses les plus tendres de ma part à M. le marquis de Breil, et de me donner bientôt des nouvelles des

[1] Ce ne fut en effet qu'après le voyage que M. de La Condamine fit à Londres, peu d'années après, qu'on vit à Paris les premiers essais de l'inoculation. Cet académicien ne se borna pas à faire verbalement des rapports de ses observations sur cette pratique; mais il les mit par écrit, et les communiqua au public, le mettant par là en état d'y réfléchir, et de se persuader de la réalité des avantages qu'on retireroit de cette pratique, néanmoins encore combattue par la déraison du préjugé et la cabale de bien des médecins.

deux personnes que j'aime et que je respecte le plus à Turin.

De Paris, le....

LETTRE XLI.

A M. L'ABBÉ DE VENUTI.

Mon cher abbé, je ne vous ai point encore remercié de la place distinguée que vous m'avez donnée dans votre *Triomphe* [1]. Vous

[1] L'ouvrage de l'abbé Venuti, dont parle Montesquieu, est intitulé, *il Trionfo litterario della Francia* (le Triomphe littéraire de la France). Rappelé dans sa patrie, l'abbé Venuti craignit qu'on ne l'accusât d'ingratitude, si, en quittant la France, il ne laissoit aucun monument de sa reconnoissance pour tous les agréments qu'il y avoit trouvés, et de son admiration pour les grands génies qu'elle renferme dans son sein. C'est dans cette vue qu'il a composé son poëme en plusieurs chants, où il donne des éloges auxquels l'amitié a bien autant de part que le vrai mérite. Quoi qu'il en soit, on ne refuse pas de souscrire à ce qu'il dit de Montesquieu : « Si une « âme aussi grande, dit-il, se fût trouvée dans le sénat « latin, la liberté romaine vivroit encore à la honte des « tyrans. Son nom surpassera la durée du roc Tarpéien ; « et sa gloire ne périra point tant que Thémis dictera « ses oracles sur les bancs français, et que les dieux « conserveront à l'homme le don de la pensée. » Tel est

êtes Pétrarque ; et moi pas grand'chose. M. Tercier [1] m'a écrit pour me prier de vous remercier de sa part de l'exemplaire que je lui ai envoyé, et de vous dire que M. de Puysieux avoit reçu le sien avec toute sorte de satisfaction [2]. Comme il n'en est venu ici que très-peu d'exemplaires, je ne pourrai pas encore vous marquer le succès de l'ouvrage ; mais j'en ai ouï dire du bien, et il me paroît que c'est de la belle poésie.

. . . . *Et te fecêre poetam*
Pierides.

Je ne puis pas m'accoutumer, mon cher abbé, à penser que vous n'êtes plus à Bordeaux : vous y avez laissé bien des amis qui vous regrettent beaucoup ; je vous assure que je suis bien de ce nombre. Ecrivez-moi

---

le sens du compliment que l'abbé Venuti a fait à Montesquieu dans son poëme italien, et dont Montesquieu le remercie dans cette lettre.

[1] L'un des premiers commis du bureau des affaires étrangères, et fort savant académicien de Paris, le même qui essuya depuis tant de mortifications, pour avoir, en qualité de censeur royal, donné son approbation pour l'impression du livre de l'*Esprit*.

[2] Le poëme l'abbé Venuti est dédié à M. de Puysieux, alors ministre des affaires étrangères.

quelquefois. J'exécuterai vos ordres à l'égard d'Huard, et du recueil de vos dissertations; vous vous mettez très-fort à la raison, et il doit sentir votre générosité. Je verrai M. de La Curne : je ferai parler à l'abbé Le Beuf; et, s'il n'est pas un bœuf, il verra qu'il y a très-peu à corriger à votre dissertation. Le président Barbot [1] devroit bien vous trouver la dissertation perdue comme une épingle dans la botte de foin de son cabinet. Effectivement il est bien ridicule d'avoir fait une incivilité à madame de Pontac, en faisant tant valoir une augmentation de loyer que nous ne toucherons point, et d'avoir si mal fait les affaires de l'Académie [2]. Envoyez-moi ce que vous voulez ajouter aux disserta-

---

[1] Secrétaire perpétuel de l'Académie de Bordeaux, homme d'un esprit très-aimable et d'une vaste littérature, mais très-irrésolu lorsqu'il s'agit de travailler et de publier quelque chose : ce qui fait que les Mémoires de cette Académie sont fort arriérés, et que nous sommes privés d'excellents morceaux de cet écrivain, qui sont enfouis dans son vaste cabinet.

[2] Il entend parler des affaires littéraires, parce que ce secrétaire de l'Académie n'avoit jamais voulu se donner la peine de rédiger ses Mémoires, et en faire part au public.

tions que j'ai. Adieu, mon cher abbé; je vous salue et embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 30 octobre 1750.

LETTRE XLII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO,

A PARIS.

Mon cher abbé, il est bon d'avoir l'esprit bien fait; mais il ne faut pas être la dupe de l'esprit des autres. M. l'intendant peut dire ce qu'il lui plaît, il ne sauroit se justifier d'avoir manqué de parole à l'Académie, et de l'avoir induite en erreur par de fausses promesses. Je ne suis pas surpris que, sentant ses torts, il cherche à se justifier; mais vous, qui avez été témoin de tout, ne devez point vous laisser surprendre par des excuses qui ne valent pas mieux que ses promesses. Je me trouve trop bien de lui avoir rendu son amitié pour en vouloir encore. A quoi bon l'amitié d'un homme en place qui est toujours dans la méfiance, qui ne trouve juste que ce qui est dans son système; qui ne sait jamais faire le plus petit plaisir ni rendre au-

cun service? Je me trouverai mieux d'être hors de portée de lui en demander ni pour les autres ni pour moi; car je serai délivré par là de bien des importunités :

Dulcis inexpertis cultura potentis amici :
Expertus metui.

Il faut éviter une coquette qui n'est que coquette, et ne donne que de fausses espérances. Voilà mon dernier mot. Je me flatte que notre duchesse entrera dans mes raisons; son franc-alleu n'en ira ni plus ni moins.

Je suis très-flatté du souvenir de M. l'abbé Oliva [1] Je me rappelle toujours avec délices

---

[1] Bibliothécaire du cardinal de Rohan à l'hôtel de Soubise, chez qui s'assembloient, un jour de la semaine, plusieurs gens de lettres, pour converser sur des sujets littéraires. Montesquieu, dans le premier voyage qu'il fit à Paris, fréquentoit cette société; mais, trouvant que le P. Tournemine vouloit y dominer, et obliger tout le monde à se plier à ses opinions, il s'en retira peu à peu, et n'en cacha pas la raison. Depuis lors, le P. Tournemine commença à lui faire des tracasseries dans l'esprit du cardinal de Fleury, au sujet des *Lettres persanes*. On a entendu conter à Montesquieu que, pour s'en venger, il ne fit jamais autre chose que de demander à ceux qui lui parloient : *Qui est-ce que ce P. Tournemine? je n'en ai jamais entendu parler :* ce qui piquoit beaucoup ce jésuite, qui aimoit passionnément la célébrité.

les moments que je passai dans la société littéraire de cet Italien éclairé, qui a su s'élever au-dessus des préjugés de sa nation. Il ne fallut pas moins que le despotisme et les tracasseries d'un père Tournemine pour me faire quitter une société dont j'aurois voulu profiter C'est une vraie perte pour les gens de lettres que la dissolution de ces sortes de petites académies libres; et il est fâcheux pour vous que celle du P. Desmolets [1] soit ainsi culbutée. J'exige que vous m'écriviez encore avant votre départ pour Turin, et je vous somme d'une lettre dès que vous y serez arrivé. Adieu.

Le 5 décembre 1750.

---

[1] On a plusieurs volumes de fort bons Mémoires littéraires lus dans cette société, recueillis par ce bibliothécaire de l'Oratoire, chez qui s'assembloient ceux qui en sont les auteurs. Les jésuites, ennemis des PP. de l'Oratoire, ayant peint ces assemblées, quoique simplement littéraires, comme dangereuses à cause des disputes théologiques du temps, elles furent dissoutes, non sans un préjudice réel pour les progrès de la littérature.

LETTRE XLIII.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

A BORDEAUX.

Il ne faut point vous flatter, mon cher abbé, que l'abbé de Guasco vous écrive de sa main triomphante; mais, si vous étiez ex-ministre des affaires étrangères, il iroit dîner chez vous pour vous consoler [1]. Le pauvre homme promène son œil sur toutes les brochures, prodigue son mauvais estomac pour toutes les invitations de dìners d'ambassadeurs, et ruine sa poitrine au service de son Cantemir [2] et de son Clément V; ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve son Cantemir très-froid: mais c'est la faute de feu Son Excellence.

---

[1] Le marquis d'Argenson, ci-devant ministre des affaires étrangères, après sa démission, donnoit à dîner à ses confrères tous les jours d'assemblée d'Académie, se dédommageant ainsi de son désœuvrement avec les gens de lettres; et l'abbé de Guasco, qui venoit d'être reçu à l'Académie des inscriptions, avoit été admis au nombre des convives.

[2] L'abbé de Guasco a traduit les satires du prince Cantemir, ambassadeur de Russie à la cour de France.

Il n'y a aucune apparence que j'aille en Angleterre ; il y en a une beaucoup plus grande que j'irai à la Brède. J'écris une lettre de félicitation au président de La Lane sur sa réception à l'Académie. Bonardi, le président de cette Académie, qui est venu me raconter tous les dîners qu'il a faits depuis son retour chez tous les beaux esprits qui dînent, avec la généalogie [1] des dîneurs, m'a dit qu'il adressoit sa première lettre à notre nouvel associé ; et je pense que vous trouverez que cela est dans les règles. Je vois que notre académie se change en société de francs-maçons, excepté qu'on n'y boit ni qu'on n'y chante : mais on y bâtit ; et M. de Tourni est notre roi Hiram, qui nous fournira les ouvriers ; mais je doute qu'il nous fournisse les cèdres.

---

[1] Plaisanterie qui fait allusion à l'étude particulière qu'un gentilhomme de Languedoc a faite de la généalogie de toutes les familles, et qui fait le sujet ordinaire des entretiens qu'il a avec les gens de lettres. L'abbé Bonardi, dans sa tournée, avoit été visiter ce gentilhomme dans son château, et s'étoit fort enrichi d'érudition généalogique, dont il ne manquoit pas de faire étalage à son retour à Paris : il alloit quelquefois en favoriser Montesquieu ; ce qui l'ennuyoit beaucoup, et lui faisoit perdre des heures précieuses.

Je crois que le prince de Craon est actuellement à Vienne : mais il va arriver en Lorraine; et, si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferai tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur l'*Esprit des Lois*. M. le duc de Nivernois en écrivit, il y a trois semaines, à M. de Forcalquier, d'une manière que je ne saurois vous répéter sans rougir. Il y a deux jours qu'il en reçut une autre, dans laquelle il mande que, dès qu'il parut à Turin, le roi de Sardaigne le lut. Il ne m'est pas non plus permis de répéter ce qu'il en dit : je vous dirai seulement le fait; c'est qu'il le donna pour le lire à son fils le duc de Savoie, qui l'a lu deux fois : le marquis de Breil me mande qu'il lui a dit qu'il vouloit le lire toute sa vie. Il y a bien de la fatuité à moi de vous mander ceci : mais, comme c'est un fait public, il vaut autant que je le dise qu'un autre; et vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des princes d'Italie. Le marquis de Breil me mande que son altesse royale le duc de Savoie a un génie prodigieux, une conception et un bon sens admirables.

Huart, libraire, voudroit fort avoir la tra-

duction en vers latins du docteur Clausy [1] du commencement du *Temple de Gnide*, pour en faire un corps avec la traduction italienne [2] et l'original : voyez lequel des deux vous pourriez faire, ou de me faire copier ces vers, ou d'obtenir de l'Académie de m'envoyer l'imprimé, que je vous renverrois ensuite.

A propos, le portrait [3] de madame de Mirepoix a fait à Paris et à Versailles une très-grande fortune : je n'y ai point contribué pour la ville de Bordeaux; car j'avois détaché l'abbé de Guasco pour en dire du mal. Vous qui êtes l'esprit de tous les esprits, vous devriez le traduire, et j'enverrois votre traduction à madame de Mirepoix à Londres. Je n'en ai point de copie; mais le pré-

---

[1] Savant Anglais, entièrement aveugle, excellent poëte latin, qui, pendant le séjour qu'il fit à Paris, entreprit la traduction du *Temple de Gnide* en vers latins, mais dont il ne donna que le premier chant.

[2] Ouvrage de l'abbé Venuti. Il a été fait une autre traduction en italien du *Temple de Gnide*, par M. Vespasiano; celui-ci a été imprimé à Paris en 1766, in-12, chez Prault.

[3] Ce portrait en vers, fait par Montesquieu, se trouve au tome 1er des *Œuvres diverses*, page 133.

sident Barbot l'a, ou bien M. Dupin. Vous savez que tout ceci est une badinerie qui fut faite à Lunéville pour amuser une minute le roi de Pologne.

J'oubliois de vous dire que tout est compensé dans ce monde : je vous ai parlé des jugements de l'Italie sur l'*Esprit des Lois;* il va paroître à Paris une ample critique faite par M. Dupin, fermier-général. Ainsi me voilà cité au tribunal de la maltôte, comme j'ai été cité à celui du journal de Trévoux. Adieu, mon cher abbé. Voilà une épître à la Bonardi [1]. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

Ne soyez point la dupe de la traduction; car, si l'esprit ne vous en dit rien, il ne vaut pas la peine que vous y rêviez un quart d'heure.

De Paris, le....

---

[1] On a déjà parlé, dans une note, de cet écrivain fort versé dans l'histoire de la littérature moderne de France, mais fort prolixe dans ses écrits et dans ses lettres. Il a laissé des manuscrits sur les auteurs anonymes et pseudonymes.

LETTRE XLIV.

A M. DUCLOS, de l'Académie française.

Je n'ai lu que la moitié de votre ouvrage [1], mon cher Duclos; et vous avez bien de l'esprit et dites de bien belles choses. On dira que La Bruyère et vous connoissiez bien votre siècle; que vous êtes plus philosophe que lui, et que votre siècle est plus philosophe que le sien. Quoi qu'il en soit, vous êtes agréable à lire et vous faites penser. Permettez des embrassements de félicitation.

De Paris, le 4 mars 1751.

LETTRE XLV.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

J'ai reçu, monsieur le comte, à la Brède, où je suis, et où je voudrois bien que vous fussiez, votre lettre datée de Turin. M. le marquis de Saint-Germain [2], qui s'inté-

[1] Ce sont les *Considérations sur les mœurs de ce siècle.*

[2] Ambassadeur de Sardaigne à Paris, qui y fut fort estimé.

resse vivement à ce qui vous regarde, m'avoit déjà appris la manière distinguée dont vous avez été reçu à votre cour, et la justice qu'on vous y a rendue. Il est consolant de voir un roi réparer les torts que son ministre a fait essuyer; et je vois avec joie qu'avec le temps, le mérite est toujours reconnu par les princes éclairés qui se donnent la peine de voir les choses par eux-mêmes. Les bons offices que M. le marquis de Saint-Germain vous a rendus par ses lettres augmentent la bonne opinion que j'avois de lui. Je vous fais bien mes compliments sur l'investiture de votre comté [1] ; et, si j'avois appris que vous aviez été investi d'une abbaye, ma sa-

[1] En Piémont, par les constitutions du pays, les ecclésiastiques ne peuvent point posséder de fiefs, ni en prendre le titre. Les deux frères étant exposés aux périls de la guerre, il pouvoit arriver que, venant à manquer, le fief qui donne le titre à leur famille retombât à la couronne, ou dans une famille étrangère. D'ailleurs, comme il étoit établi en Allemagne, où les ecclésiastiques ne sont pas sujets à la même loi, il demanda au roi de l'investir aussi lui-même de ce fief ; grâce que le roi lui accorda par une patente particulière, avec le titre, juridiction et prérogatives du comté de sa famille, derogeant, à cet effet, à l'article des constitutions sur ce sujet.

tisfaction seroit aussi complète qu'eût été la réparation. Au reste, mon cher ami, je ne voudrois point qu'il vous vînt la tentation de nous quitter; vous savez que nous vous rendons justice en France, et que vous y avez des amis. Ce seroit une ingratitude à vous d'y renoncer pour un peu de faveur de cour; permettez-moi de me reposer à cet égard sur la maxime qu'on n'est pas prophète dans sa patrie.

J'ai eu ici milord Hyde [1], qui est allé de Paris à Veret chez notre duchesse; de là à Richelieu, chez M. le maréchal; de là à Bordeaux et à la Brède; de là à Aiguillon, où M. le duc a mandé qu'on lui fît les honneurs de son château : de sorte qu'il trouve partout les empressements qui sont dus à sa naissance, et ceux qui sont dus à son mérite personnel. Milord Hyde vous aime beaucoup, et auroit bien voulu aussi vous trouver à la Brède.

---

[1] Ou de Cornbury, dernier descendant du célèbre chancelier Hyde, fort aimé en France, où il demeuroit depuis quelques années, et où il mourut de consomption, très-regretté de tous ceux qui connoissoient son excellent caractère et son esprit.

Vous avez touché la vanité qui se réveille dans mon cœur, dans l'endroit le plus sensible, lorsque vous m'avez dit que son altesse royale avoit la bonté de se ressouvenir de moi : présentez, je vous prie, mes adorations à ce grand prince; ses vertus et ses belles qualités forment pour moi un spectacle bien agréable. Aujourd'hui l'Europe est si mêlée, et il y a une telle communication de ses parties, qu'il est vrai de dire que celui qui fait encore la félicité de l'une fait la félicité de l'autre; de sorte que le bonheur va de proche en proche; et, quand je fais des châteaux en Espagne, il me semble toujours qu'il m'arrivera de pouvoir encore aller faire ma cour à votre aimable prince. Dites au marquis de Breil et à M. le grand-prieur que, tant que je vivrai je serai à eux : la première idée qui me vint lorsque je les vis à Vienne, ce fut de chercher à obtenir leur amitié; et je l'ai obtenue. Madame de Saint-Maur me mande que vous êtes en Piémont, dans une nouvelle Herculée [1], où, après avoir gratté

[1] Ancienne ville d'*Industria*, dont on a découvert des ruines près des bords du Pô en Piémont, mais dont la découverte n'a pas produit beaucoup de richesses anti-

huit jours la terre, vous avez trouvé une sauterelle d'airain. Vous avez donc fait deux cents lieues pour trouver une sauterelle! Vous êtes tous des charlatans, messieurs les antiquaires. Je n'ai point de nouvelles ni de lettres de l'abbé Venuti depuis son départ de Bordeaux : il avoit quelque bonté pour moi, avant que d'être prêtre et prevôt. Mandez-moi si vous retournerez à Paris : pour moi, je passerai ici l'hiver et une partie du printemps. La province est ruinée; et, dans ce cas, tout le monde a besoin d'être chez soi. On me mande qu'à Paris le luxe est affreux; nous avons perdu ici le nôtre, et nous n'avons pas perdu grand'chose. Si vous voyiez l'état où est à présent la Brède, je crois que vous en seriez content. Vos conseils ont été suivis, et les changements que j'ai faits ont tout développé : c'est un papillon qui s'est dépouillé de ses nymphes. Adieu, mon ami; je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 9 novembre 1751.

---

ques; les morceaux les plus précieux qu'on ait trouvés sont un beau trépied de bronze, quelques médailles et quelques inscriptions.

LETTRE XLVI.

AU MÊME,

A FONTAINEBLEAU.

Ce que vous me mandez par votre billet d'hier ne sauroit me déterminer à renoncer au principe que je me suis fait [1]. Depuis le futile de La Porte [2] jusqu'au pesant Du-

---

[1] De ne point répondre aux critiques de l'*Esprit des Lois*.

[2] Auteur d'un livre intitulé *Observations sur l'Esprit des Lois, ou l'Art de lire ce livre, de l'entendre et de juger*, deux volumes *in-12*, 1750. Il fut combattu par M. Boulanger de Rivery, dans une *Apologie de l'Esprit des Lois*, de 140 pages, à laquelle le trop célèbre abbé fit une légère réponse.

Crevier donna des *Observations sur l'Esprit des Lois*, un volume *in-12*, en 1764. C'est à lui que s'adresse l'auteur de l'avertissement qui est à la tête de l'édition *in-4°* de 1767 : nous l'avons supprimé dans la nôtre; le bon goût et le temps nous le prescrivoient.

Il parut un livre intitulé : *Esprit des Lois quintessencié, par une suite de lettres analytiques*, en 2 volumes *in-12*, par l'abbé de Bonnaire. Boulanger de Rivery le traita comme il avoit traité l'abbé de La Porte.

Pecquet publia depuis un volume *in-12*, sous le nom d'*Analyse de l'Esprit des Lois*, et l'*Esprit des Maximes politiques*, en deux volumes *in-12*, en 1757,

pin [1], je ne vois rien qui ait assez de poids pour que je réponde aux critiques : il me semble même que le public me venge assez, et par le mépris de celles du premier, et par l'indignation contre celles du second. Par le détail que vous me ferez à votre retour de ce

---

pour servir de suite à l'*Esprit des Lois.* Il eut peu de succès.

La *Théorie des Lois civiles*, ou *Principes fondamentaux de la Société*, en deux volumes *in*-12, 1767, ne montra qu'un auteur mécontent de Grotius, de Pufendorff et de Montesquieu.

L'Homme moral opposé à l'Homme physique, de M. R.... par le P. C.... ne fut pas mieux accueilli.

Il y eut en 1761 une édition des *Œuvres de Montesquieu*, en six volumes in-12, *Amsterdam*, et vendue à Lausanne chez Grasset, avec des remarques philosophiques et politiques d'un anonyme, qui renvoie souvent le lecteur à l'*Esprit des Lois quintessencié.*

Tel est le précis des critiques qui parurent sur l'*Esprit des Lois.*

[1] La critique de Dupin, fermier-général, avoit pour titre : *Observations sur l'Esprit des Lois*, en trois volumes in-12. L'inexactitude des citations et la foiblesse des moyens décrièrent le livre. On en avoit distribué peu d'exemplaires : l'auteur les retira prudemment. Il en resta un très-petit nombre dans le public : cette rareté leur a donné quelque célébrité mercantile.

On trouvera plus de détails sur les critiques de Montesquieu dans le tome III des *Opuscules* de Fréron.

que vous avez entendu des deux conseillers au parlement en question, je verrai s'il vaut la peine que je donne quelques éclaircissements sur les points qui ont paru les choquer. Je m'imagine qu'ils ne parlent que d'après le nouvelliste ecclésiastique, dont les déclamations ne devroient jamais faire d'impression sur les bons esprits. A l'égard du plan que le petit ministre de Wurtemberg voudroit que j'eusse suivi dans un ouvrage qui porte le titre d'*Esprit des Lois*, répondez-lui que mon intention a été de faire mon ouvrage, et non pas le sien. Adieu.

De Paris, le....

LETTRE XLVII.

AU MÊME.

Mon cher ami, vous volez dans les vastes régions de l'air; je ne fais que marcher, et nous ne nous rencontrons pas. Dès que j'ai été libre de quitter Paris, je n'ai pas manqué de venir ici, où j'avois des affaires considérables. Je pars dans ce moment pour Clérac; et j'ai avancé mon voyage d'un mois pour trouver M. le duc d'Aiguillon et finir avec

lui [1], parce que ses gens d'affaires barbouillent plus qu'ils n'ont jamais fait. J'ai envoyé le tonneau de vin à milord Eliban, que vous m'avez demandé pour lui. Milord me le payera ce qu'il voudra; et, s'il veut ajouter à l'amitié ce qu'il voudra retrancher du prix, il me fera un présent immense. Vous pouvez lui mander qu'il pourra le garder tant de temps qu'il voudra, même quinze ans, s'il veut : mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins; et il peut être sûr qu'il l'a immédiatement comme je l'ai reçu de Dieu : il n'a pas passé par les mains des marchands.

Mon cher abbé, à votre retour d'Italie pourquoi ne passeriez-vous pas par Bordeaux, et ne voudriez-vous pas voir vos amis, et le château de la Brède, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vu? C'est le plus beau lieu champêtre que je connoisse.

Sunt mihi cœlicolæ, sunt cætera numima, fauni.

---

[1] Des biens, sous la seigneurie d'Aiguillon, causoient un procès qui duroit depuis long-temps au sujet du franc-alleu : procès qui avoit failli le brouiller avec madame la duchesse d'Aiguillon, son ancienne amie, et qu'il avoit par cette raison fort à cœur de voir terminé.

Enfin, je jouis de mes prés, pour lesquels vous m'avez tant tourmenté : vos prophéties sont vérifiées, le succès est beaucoup au-delà de mon attente; et l'Eveillé dit : *Boudri ben que M. l'abbat de Guasco bis aco.*

J'ai vu la comtesse : elle a fait un mariage déplorable, et je la plains beaucoup. La grande envie d'avoir de l'argent fait qu'on n'en a point. Le chevalier Citran a aussi fait un grand mariage dans le même goût [1] aux îles, qui lui a apporté en dot sept barriques de sucre une fois payées. Il est vrai qu'il a fait un voyage aux îles, et a pensé apparemment crever. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 16 mars 1752.

---

[1] Il arrive souvent à Bordeaux que des gentilshommes cherchent à épouser des filles des habitants de l'Amérique, dans l'espérance d'en avoir beaucoup de biens. Montesquieu désapprouvoit ces sortes de mariages faits pour de l'argent, qu'il disoit abâtardir les sentiments de la noblesse, et sur lesquels on étoit souvent trompé, parce que les fortunes prétendues des îles se réalisoient rarement.

LETTRE XLVIII.

AU MÊME.

A BRUXELLES.

Vous êtes admirable, mon cher comte : vous réunissez trois amis qui ne se sont vus depuis plusieurs années, séparés par des mers, et vous ouvrez un commerce entre eux. M. Michel [1] et moi ne nous étions point perdus de vue; mais M. d'Ayrolles, que j'ai eu l'honneur de voir à Hanovre, m'avoit entièrement oublié. Je n'ai plus de vin de l'année passée, mais je garderai un tonneau de cette année pour l'un et pour l'autre. Je vous ai déjà mandé que je comptois être à Paris au mois de septembre; et, comme vous devez y être en même temps, je vous porterai la réponse du négociant à l'abbé de La Porte [2]. Ce n'est pas un négociant soi-di-

[1] Alors commissaire d'Angleterre pour les affaires de la barrière à Bruxelles, et depuis ministre plénipotentiaire à Berlin, homme de beaucoup d'esprit, et d'un caractère fort aimable. M. d'Ayrolles étoit ministre de la même cour à Bruxelles.

[2] Cette réponse est de M. Risteau, alors jeune négo-

sant, comme vous croyez; c'en est un bien réel, et un jeune homme de notre ville, qui est l'auteur de cet écrit.

Je vous dirai, mon cher abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre pour du vin de cette année, et j'espère que notre province se relèvera un peu de ses malheurs. Je plains bien les pauvres Flamands, qui ne mangeront plus que des huîtres, et point de beurre.

Je crois que le système a changé à l'égard des places de la barrière, et que l'Angleterre

---

ciant de Bordeaux, et depuis, un des directeurs de la Compagnie des Indes. Elle fut imprimée dans quelques éditions des *Lettres familières*. Elle est de 134 pag. *in*-12. On n'en tira qu'un petit nombre d'exemplaires. Montesquieu en faisoit un très-grand cas, et n'y eut aucune part. Il avoua même qu'il eût été fort embarrassé de répondre à certaines objections que son jeune défenseur avoit réfutées de manière à ne laisser aucun lieu à la réplique.

On regarda cette pièce comme supérieure à la *Suite de la Défense de l'Esprit des Lois*, par La Beaumelle, quoique celle-ci soit écrite avec chaleur.

On trouve dans la *Bibliothèque d'un homme public* un fragment précieux, en réponse à une critique de l'*Esprit des Lois*.

Langlet, juge de Bapaume, a publié aussi des observations très-judicieuses en l'honneur de ce grand homme.

Tels sont les principaux écrits apologétiques.

a senti qu'elle ne pouvoit servir qu'à déterminer les Hollandais à se tenir en paix pendant que les autres seront en guerre. Les Anglais pensent aussi que les Pays-Bas sont plus forts, en y ajoutant douze cent mille florins [1] de revenu, qu'ils ne le seroient par les garnisons des Hollandais, qui les défendent si mal; de plus, la reine de Hongrie a éprouvé qu'on ne lui donnoit la paix en Flandre que pour porter la guerre ailleurs. Je ne serois pas étonné non plus que le système de l'équilibre et des alliances changeât à la première occasion. Il y a bien des raisons de ceci : nous en parlerons à notre aise au mois de septembre ou d'octobre. J'ai reçu une belle lettre de l'abbé Venuti, qui, après m'avoir gardé un silence continuel pendant deux ans sans raison, l'a rompu aussi sans raison.

De la Brède, le 27 juin 1752.

---

[1] Subside que la cour de Vienne s'étoit engagée de payer aux Hollandais pour les garnisons des places de la barrière.

LETTRE XLIX.

AU MÊME.

Soyez le bien arrivé, mon cher comte; je regrette beaucoup de n'avoir pas été à Paris pour vous recevoir. On dit que ma concierge, mademoiselle Betty, vous a pris pour un revenant, et a fait un si grand cri en vous voyant, que tous les voisins en ont été éveillés. Je vous remercie de la manière dont vous avez reçu mon protégé. Je serai à Paris au mois de septembre. Si vous êtes de retour de votre résidence avant que je sois arrivé, vous me ferez honneur de porter votre bréviaire dans mon appartement : je compte pourtant y être arrivé avant vous. Vous êtes un homme extraordinaire : à peine avez-vous bu de l'eau des citernes de Tournay, que Tournay vous envoie en députation. Jamais cela n'est arrivé à aucun chanoine.

Je vous dirai que la Sorbonne, peu contente des applaudissements qu'elle recevoit sur l'ouvrage de ses députés, en a nommé

d'autres pour réexaminer l'affaire [1]. Je suis là-dessus extrêmement tranquille : ils ne peuvent dire que ce que le nouvelliste ecclésiastique a dit; et je leur dirai ce que j'ai dit au nouvelliste ecclésiastique; ils ne sont pas plus forts avec ce nouvelliste, et ce nouvelliste n'est pas plus fort avec eux. Il faut toujours en revenir à la raison : mon livre est un livre de politique, et non pas un livre de théologie; et leurs objections sont dans leurs têtes, et non pas dans mon livre.

Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre : tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait. Je vous remercie de la critique du P. Gerdil [2]; elle est faite par un homme qui mériteroit de m'entendre, et puis de me critiquer. Je serois bien aise, mon cher ami, de vous revoir à Paris : vous me parleriez de

---

[1] Après avoir tenu long-temps l'*Esprit des Lois* sur les fonts, la Sorbonne jugea à propos de suspendre sa censure

[2] Le P. Gerdil, barnabite, outre plusieurs autres ouvrages, a fait la *Vie du bienheureux Alexandre Sauli* et un *Traité des Vérités de la Religion* : le premier est écrit en français, et le second en italien.

toute l'Europe ; moi, je vous parlerois de mon village de la Brède, et de mon château, qui est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays :

Et maris, et terræ, numeroque carentis arenæ
Mensorem.

Madame de Montesquieu, M. le doyen de Saint-Seurin, et moi, sommes actuellement à Baron, qui est une maison entre deux mers, que vous n'avez point vue. Mon fils est à Clérac, que je lui ai donné pour son domaine avec Montesquieu. Je pars dans quelques jours pour Nisor, abbaye de mon frère : nous passerons par Toulouse, où je rendrai mes respects à Clémence Isaure [1], que vous connoissez si bien. Si vous y gagnez le prix, mandez-le-moi; je prendrai votre médaille en passant : aussi-bien n'avez-vous plus la ressource des intendants. Il vous faudroit un homme uniquement occupé à recueillir les médailles que vous remportez. Si vous voulez, je ferai aussi à Toulouse une visite de votre part à

---

[1] Dame qui fonda le premier prix des jeux floraux dans le quatorzième siècle. On conserve sa statue avec honneur à l'hôtel-de-ville, et on la couronne de fleurs tous les ans.

votre muse, madame de Montégut [1], pourvu que je ne sois pas obligé de lui parler, comme vous faites, en langage poétique.

Je vous dirai pour nouvelle, que les jurats comblent dans ce moment les excavations qu'ils avoient faites devant l'Académie. Si les Hollandais avoient aussi bien défendu Berg-op-Zoom que M. notre intendant [2] a défendu ses fossés, nous n'aurions pas aujourd'hui la paix. C'est une terrible chose que de plaider contre un intendant; mais, c'est une chose bien douce que de gagner un procès contre un intendant. Si vous avez quelque relation avec M. de Larrey à La Haye, parlez-lui, je vous prie, de notre tendre amitié. Je suis bien aise d'apprendre son crédit à la cour du stathouder; il mérite la confiance qu'on a en lui. Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

De Raymond en Gascogne, le 8 août 1752.

---

[1] Femme d'un trésorier de France, qui cultivoit la poésie.

[2] M. de Tourni, intendant de Guienne, à qui Bordeaux doit les embellissements de cette ville, pour suivre un plan des édifices qu'il entreprit, et faire un alignement, venoit de masquer le bel hôtel de l'Académie; elle s'y opposa, et obtint de la cour gain de cause contre l'intendant.

LETTRE L.

AU MÊME.

Votre lettre, mon cher comte, m'apprend que vous êtes à Paris; et je suis étonné moi-même de ce que je n'y suis point. Le voyage que j'ai été obligé de faire à l'abbaye de Nisor avec mon frère, qui a duré près d'un mois, a rompu toutes mes mesures, et je n'y serai qu'à la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre; car je veux absolument vous voir, et passer quelques semaines avec vous avant votre départ. Mais, mon cher abbé, vous êtes un innocent, puisque vous avez deviné que je n'arriverois point sitôt, de ne pas vous mettre dans mon apparte-d'en bas; et je donne ordre à la demoiselle Betty de vous y recevoir, quoiqu'elle n'ait pas besoin d'ordre pour cela : ainsi, je vous prie de vous y camper. Vous allez à Vienne : je crois que j'y ai perdu, depuis vingt-deux ans, mes connoissances. Le prince Eugène vivoit alors; et ce grand homme me fit passer des moments délicieux [1]. MM. les comtes

[1] L'auteur disoit qu'il n'avoit jamais oui dire à ce prince que ce qu'il falloit dire sur le sujet dont on par-

Kinski, M. le prince de Lichtenstein, M. le marquis de Prié, M. le comte d'Harak, et toute sa famille, que j'eus l'honneur de voir à Naples, où il étoit vice-roi, m'ont honoré de leurs bontés : tout le reste est mort; et moi je mourrai bientôt : si vous pouvez me rappeler dans leur souvenir, vous me ferez beaucoup de plaisir. Vous allez paroître sur un nouveau théâtre, et je suis sûr que vous y figurerez aussi bien que vous avez fait ailleurs. Les Allemands sont bons, mais un peu soupçonneux. Prenez garde; ils se méfient des Italiens, comme trop fins pour eux; mais ils savent qu'ils ne leur sont point inutiles, et sont trop sages pour s'en passer.

Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède quand vous revîntes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un

---

loit, même lorsqu'en quittant de temps en temps sa partie, il se mêloit de la conversation. Dans un petit écrit que Montesquieu avoit fait sur la *Considération*, en parlant du prince Eugène, il avoit dit qu'on n'est pas plus jaloux des grandes richesses de ce prince qu'on ne l'est de celles qui brillent dans les temples des dieux. Le prince, flatté de ces expressions, fit un accueil très-distingué à Montesquieu à son arrivée à Vienne, et l'admit dans sa société la plus intime.

des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près [1], tant la nature s'y trouve dans sa robe de chambre et au lever de son lit! J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à milord Eliban; il a été trouvé extrêmement bon. On me demande une commission pour quinze tonneaux; ce qui fera que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là contribue, à ce qu'il paroît, au succès de mon vin. Mon fils ne manquera pas d'exécuter votre commission. A l'égard de l'homme en question, il multiplie avec moi ses torts à mesure qu'il les reconnoît; il s'aigrit tous les jours, et moi je deviens sur son sujet plus tranquille : il est mort pour moi. M. le doyen, qui est dans

[1] La singularité de ce château mérite une petite note. C'est un bâtiment hexagone, à pont-levis, entouré de doubles fossés d'eau vive, revêtu de pierres de taille. Il fut bâti sous Charles VII pour servir de château fort; et il appartenoit alors aux MM. de La Lande, dont la dernière héritière épousa un des ancêtres de Montesquieu. L'intérieur de ce château n'est effectivement pas fort agréable par la nature de sa construction; mais Montesquieu en a fort embelli les dehors par des plantations qu'il y a faites.

ma chambre, vous fait mille compliments, et vous êtes un des chanoines du monde qu'il honore le plus : lui, moi, ma femme et mes enfants, vous regardons et chérissons tous comme de notre famille. Je serai bien charmé de faire connoissance avec M. le comte de Sartiranne [1] quand je serai à Paris : c'est à vous à lui donner bonne opinion de moi. Je vous prie de faire mes tendres compliments à tous ceux de mes amis que vous verrez ; mais, si vous allez à Montigny, c'est là qu'il faut une effusion de mon cœur. Vous autres Italiens êtes pathétiques : employez-y tous les dons que la nature vous a donnés ; faites-en surtout usage auprès de la duchesse d'Aiguillon et de madame Dupré de Saint-Maur ; dites surtout à celle-ci combien je lui suis attaché [2]. Je suis de l'avis de milord Elibau sur la vérité du portrait que vous avez fait d'elle [3].

---

[1] Ambassadeur de Sardaigne à Paris, homme de beaucoup d'esprit, et plus véridique qu'on ne souhaite dans les sociétés.

[2] Il disoit d'elle, qu'elle étoit également bonne à en faire sa maîtresse, sa femme, ou son amie.

[3] Cette dame étant un jour en habit d'amazone à la campagne à Montigny, il en avoit fait le portrait dans un

Il faut que je vous consulte sur une chose, car je me suis toujours bien trouvé de vous consulter. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* m'a attribué, dans une feuille du 4 juin, que je n'ai vue que fort tard, une brochure intitulée *Suite de la Défense de l'Esprit des Lois,* faite par un protestant, écrivain [1] habile, qui a infiniment d'esprit. L'écclésiastique me l'attribue pour en prendre le sujet de me dire des injures atroces. Je n'ai pas jugé à propos de rien dire, 1°. par mépris; 2°. parce que ceux qui sont au fait de ces choses savent que je ne suis point auteur de cet ouvrage; de sorte que toute cette manœuvre tourne contre le calomniateur. Je ne connois point l'air actuel du bureau de Paris; et si ces feuilles ont pu faire impression sur quelqu'un, c'est-à-dire, si quelqu'un a cru que je fusse l'auteur de

sonnet. Ce sonnet ayant été lu à milord Éliban, qui ne la connoissoit pas, il dit que ce ne pouvoit être qu'un portrait flatté; et, ayant depuis fait connoissance avec elle, il reprochoit à l'auteur de n'en avoir pas assez dit.

[1] L'auteur de cet écrit *in*-12, *Berlin*, 1751, étoit La Beaumelle. On l'attribua faussement à Montesquieu. Il y a une lettre de lui qui dément cette fausse imputation. Voyez le recueil B, n° 1222, à la Bibliothèque Mazarine.

cet ouvrage, que sûrement un catholique ne peut avoir fait, seroit-il à propos que je donnasse une petite réponse en une page, *cum aliquo grano salis?* Si cela n'est pas absolument nécessaire, j'y renonce, haïssant à la mort de faire encore parler de moi. Il faudroit que je susse si cela a quelque relation avec la Sorbonne. Je suis ici dans l'ignorance de tout; et cette ignorance me plaît assez. Tout ceci entre nous, et sans qu'il paroisse que je vous en aie écrit. Mon principe a été de ne point me remettre sur les rangs avec des gens méprisables. Comme je me suis bien trouvé d'avoir fait ce que vous voulûtes, quand vous me poussâtes, l'épée dans les reins, à composer ma *Défense* [1], je n'entreprendrai rien qu'en conséquence de votre réponse. Huart veut faire une nouvelle édition des *Lettres Persanes;* mais il y a quelques *juvenilia* [2] que je voudrois au-

[1] Ce fut lui qui, à force de sollicitations, lui arracha, comme malgré lui, l'unique réponse qu'il ait faite aux critiques sous le titre de *Défense de l'Esprit des Lois*, que le public a reçue comme un chef-d'œuvre de critique et un modèle de bon goût.

[2] Il a dit à quelques amis que, s'il avoit eu à donner actuellement ces *Lettres*, il en auroit omis quelques-

paravant retoucher, quoiqu'il faut qu'un Turc voie, pense et parle en Turc, et non en chrétien : c'est à quoi bien des gens ne font point attention en lisant les *Lettres Persanes*.

Je vois que le pauvre Clément V retombera dans l'oubli, et que vous allez quitter les affaires de Philippe-le-Bel pour celles de ce siècle-ci. L'histoire de mon pays y perdra, aussi bien que la république des lettres; mais le monde politique y gagnera. Ne manquez pas de m'écrire de Vienne, et n'oubliez point de me ménager la continuation de l'amitié de monsieur votre frère : c'est un des militaires [1] que je regarde comme destinés

---

unes, dans lesquelles le feu de la jeunesse l'avoit transporté; qu'obligé par son père de passer toute la journée sur le code, il s'en trouvoit le soir si excédé, que, pour s'amuser, il se mettoit à composer une lettre persane, et que cela couloit de sa plume sans étude.

[1] Il étoit alors général-major au service d'Autriche. Il fut choisi dans la dernière guerre pour quartier-maitre général de l'armée de Bohême; il eut part, en cette qualité, à la victoire de Planian; et la réputation qu'il s'est faite dans les défenses mémorables de Dresde et de Schweduitz prouve que Montesquieu se connoissoit en hommes. Il mourut d'apoplexie à Kœnisberg, où il étoit

à faire les plus grandes choses. Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 4 octobre 1752.

LETTRE LI

AU MÊME,

A VIENNE.

J'ai reçu, mon cher comte, votre lettre de Vienne du 28 décembre. Je suis fâché d'avoir perdu ceux qui m'avoient fait l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi. Il me reste le prince de Lichtenstein ; et je vous prie de lui faire bien ma cour. J'ai reçu des marques

---

prisonnier de guerre, dans le grade de général en chef d'infanterie, et chevalier grand'croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Elle honora par des regrets très-marqués la perte de ce général, auquel l'ennemi même rendit les honneurs les plus distingués durant sa captivité et à sa mort ; mort qu'il eût peut-être évitée, si les témoignages honorables que le roi de Prusse rendit à sa capacité après le siége de Schwednitz eussent été accompagnés de la grâce de pouvoir aller prendre les bains, suivant la convention faite verbalement avec le général ennemi, lors de la reddition de la place.

d'amitié de M. Duval, bibliothécaire [1] de l'empereur, qui fait beaucoup d'honneur à la Lorraine, sa patrie. Dites aussi, je vous prie, quelque chose de ma part à M. Van-Swieten : je suis un véritable admirateur de cet illustre Esculape [2]. Je vis hier M. et Mme de Sénectère : vous savez que je ne

---

[1] C'est-à-dire, de sa bibliothèque particulière; homme d'autant plus estimable, que, né dans un état bien éloigné de la culture des lettres, il est parvenu à les cultiver, sans secours, par la seule force du talent.

[2] Il savoit que c'étoit à lui que les libraires de Vienne devoient la liberté de pouvoir vendre l'*Esprit des Lois*, dont la censure précédente des jésuites empêchoit l'introduction à Vienne : car M. le baron de Van-Swieten n'est pas seulement l'Esculape de cette ville impériale par sa qualité de premier médecin de la cour, il est encore l'Apollon qui préside aux muses autrichiennes, tant par sa qualité de bibliothécaire impérial, charge qui, par un usage particulier à cette cour, est unie à celle de premier médecin, que par celle de président de la censure des livres, et des études du pays; de sorte qu'il pourroit être en même temps le médecin des esprits comme il l'est des corps, si le despotisme sur le Parnasse n'étoit pas trop effrayant pour les Muses, et si la sévérité, lorsqu'elle est trop scrupuleuse, ne rendoit pas plus ingénieux dans la contrebande des livres dangereux, comme elle prive quelquefois de ceux qui sont d'une utilité relative aux différentes professions. Quoi qu'il en soit, malgré la satire qu'on lit dans les dialogues de Voltaire, portant

vois plus que les pères et les mères dans toutes les familles. Nous parlâmes beaucoup de vous; ils vous aiment beaucoup. J'ai fait connoissance avec...... [1]. Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est un seigneur magnifique, et fort persuadé de ses lumières: mais il n'est pas notre marquis de Saint-Germain; aussi n'est-il pas un ambassadeur piémontais [2]. Bien de ces têtes diplomatiques se pressent trop de nous juger; il faudroit nous étudier un peu plus. Je serois bien curieux de voir les relations que certains ambassadeurs font à leurs cours sur nos affaires internes. J'ai appris ici que vous relevâtes fort à propos l'équivoque touchant la qualification de mauvais citoyen : il faut pardonner à des ministres, souvent imbus

---

également sur les fonctions des deux ministères de ce savant médecin, Vienne lui doit déjà quelques changements utiles au bien des études; et ce poëte célèbre lui doit surtout que son *Histoire universelle* soit, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là.

[1] Ce nom n'a pas pu se lire, l'écriture étant effacée.

[2] Il avoit été intimement lié avec le marquis de Breil, le commandeur de Solar son frère, et le marquis de Saint-Germain; tous les trois ambassadeurs de Sardaigne, le premier à Vienne, les deux autres à Paris; tous les trois, hommes du premier mérite.

des principes du pouvoir arbitraire, de n'avoir pas de notions bien justes sur certains points, et de hasarder des apophthegmes [1].

La Sorbonne cherche toujours à m'attaquer; il y a deux ans qu'elle travaille, sans savoir guère comment s'y prendre. Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'achèverai de l'ensevelir [2]. J'en serois bien fâché, car j'aime la paix par-dessus toutes choses. Il y a quinze jours que l'abbé Bonardi m'a envoyé un gros paquet pour mettre dans ma lettre pour vous. Comme je sais qu'il n'y a dedans que de vieilles rapsodies que vous ne liriez point, j'ai voulu vous épargner un port considérable : aussi je garde la lettre jusqu'à votre retour, ou jus-

---

[1] Étant question de l'*Esprit des Lois* à un dîner d'un ambassadeur, S. E. prononça qu'il le regardoit comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen. « Montesquieu, mau-« vais citoyen! s'écria son ami : pour moi, je regarde « l'*Esprit des Lois* même comme l'ouvrage d'un bon « sujet; car on ne sauroit donner une plus grande preuve « d'amour et de fidélité à ses maîtres que de les éclairer « et de les instruire. »

[2] Il venoit de paroître un ouvrage intitulé *le Tombeau de la Sorbonne*, fait sous le nom de l'abbé de Prade.

qu'à ce que vous me mandiez de vous l'envoyer, en cas qu'il y ait autre chose que des nouvelles des rues. J'ai appris avec bien du plaisir tout ce que vous me mandez sur votre sujet : les choses obligeantes que vous a dites l'impératrice font honneur à son discernement, et les effets de la bonne opinion qu'elle vous a marquée lui feront encore plus d'honneur. Nous lisons ici la réponse du roi d'Angleterre au roi de Prusse, et elle passe dans ce pays-ci pour une réponse sans réplique. Vous, qui êtes docteur dans le droit des gens, vous jugerez cette question dans votre particulier.

Vous avez très-bien fait de passer par Lunéville; je juge, par la satisfaction que j'eus moi-même dans ce voyage, de celle que vous avez éprouvée par la gracieuse réception du roi Stanislas. Il exigea de moi que je lui promisse de faire un autre voyage en Lorraine. Je souhaiterois bien que nous nous y rencontrassions à votre retour d'Allemagne : l'instance que le roi vient de vous faire, par sa gracieuse lettre, d'y repasser, doit vous engager à reprendre cette route. Nous voilà

donc encore une fois confrères en Apollon [1]; en cette qualité recevez l'accolade.

De Paris, le 5 mars 1753.

LETTRE LII.

AU MÊME,

A VIENNE.

Je trouve, mon cher comte, vos raisons assez bonnes pour ne point vous engager légèrement; mais je crois que celles qu'on a pour vous retenir sont encore meilleures, et j'espère que votre esprit patriotique s'y rendra. Je vois par là avec bien de la joie que ce que l'on m'a dit des soins qu'on prend de l'éducation des archiducs est très-réel. Il ne suffit pas de mettre auprès d'eux des gens savants, il leur faut des gens qui aient des vues élevées et qui connoissent le monde; et je crois, sans blesser votre modestie, qu'à ces titres vous devriez avoir des préférences. Le département de l'étude de l'histoire est un de ceux qui importent le plus à un prince:

[1] Le roi Stanislas les avoit fait agréger à son académie de Nancy.

mais il faut lui faire considérer l'histoire en philosophe : et il est bien difficile qu'un régulier, ordinairement pédant et livré par état à des préjugés, la lui développe dans ce point de vue, lors surtout qu'il s'agira de temps critiques et intéressants pour l'empire. Si l'on délivre de cette épine le département que l'on vous propose, j'aime trop le bien des hommes pour ne pas vous conseiller de passer par-dessus les autres difficultés qui s'opposent à la réussite de cette affaire : avec quelques précautions, le climat de Vienne ne nuira pas plus à vos yeux que celui de Flandre, à moins que vous ne préfériez la bière au vin de Tokay. Quant aux convenances d'étiquette de cour, je suis persuadé qu'on pense assez juste pour ne pas perdre un homme utile pour de si petites choses [1]. Je me repose là-dessus sur les vues supé-

---

[1] L'usage de la cour de Vienne est de ne point donner, comme dans plusieurs autres, un précepteur en chef aux princes de la maison, mais seulement des instructeurs, dont chacun est chargé d'enseigner la partie de littérature qu'on leur fait apprendre ; et, dans le choix de ceux qu'on nomme pour ces différents départements, on ne consulte que la capacité, sans avoir égard à la condition des personnes.

rieures de Marie-Thérèse. Vous voyez que je ne vous dis pas un mot des vues de fortune, parce que je sais que ce n'est pas ce qui vous touche le plus. Je vous prie de ne me pas laisser ignorer votre résolution, ou la décision de la cour; elle m'intéresse autant pour elle que pour vous.

Si vous continuez d'être libre, je vous conseille l'entreprise dont vous me parlez. Un chanoine doit être bien plus en état qu'un profane de traiter de l'esprit des lois ecclésiastiques. Votre plan seroit fort bon; mais je trouve le repos encore meilleur, et j'abandonne ce champ de gloire à votre zèle infatigable. Adieu.

En 1753.

LETTRE LIII.

AU MÊME,

A VÉRONE.

Mon cher ami, vos titres se multiplient tellement, que je ne puis les retenir; voyons.... comte de Clavières, chanoine de Tournay, chevalier d'une croix impériale [1], membre

---

[1] L'impératrice venoit d'accorder une croix de distinction, portant l'aigle impériale avec le chiffre du nom

de l'académie des inscriptions, de celles de Londres, de Berlin, et de tant d'autres, jusqu'à celle de Bordeaux : vous méritez bien tous ces honneurs, et bien d'autres encore.

Je suis bien aise que vous ayez eu du succès dans la négociation pour votre chapitre [1]. Il est heureux de vous avoir, et fait

de Marie-Thérèse, au chapitre de Tournay, le plus ancien des Pays-Bas, et le seul où l'on entre faisant preuves de noblesse.

[1] En vertu d'une bulle de Martin V, ce chapitre, comme plusieurs autres d'Allemagne, doit être composé de deux classes de chanoines, de nobles et de gradués. Des gens intéressés à tenir ce corps dans leur dépendance faisoient fréquemment des brèches à la maxime établie, pour y faire entrer de leurs créatures propres à seconder leurs vues. C'est pour obvier aux suites des altérations faites contre l'esprit de sa constitution, que ce chapitre chargea ce député d'obtenir un diplôme de sa majesté l'impératrice, qui arrête le cours de cet abus, en fixant d'un côté les degrés de noblesse qu'on doit prouver pour être reçu dans la classe des nobles, et prescrivant, de l'autre, qu'il ne suffiroit pas que les licenciés et docteurs eussent une patente de ces grades, qu'on achetoit souvent; mais qu'ils ne seroient considérés pour tels qu'après avoir fait un cours d'études en règle, pendant cinq ans, à l'université de Louvain; disposition également utile à l'encouragement des études de cette université, et au chapitre, qui en ressent déjà les effets salutaires par le nombre des sujets distingués qui s'y accroit tous les jours depuis.

bien de vous députer à la cour pour ses affaires, plutôt que de vous retenir pour chanter et pour boire ; car je suis sûr que vous négociez aussi bien que vous chantez mal et buvez peu. Je suis fâché que l'affaire qui vous regardoit personnellement ait manqué. Vous n'êtes pas le seul qui y perdiez ; et il vous reste votre liberté, qui n'est pas une petite chose : mais l'étiquette ne dédommagera pas de l'avantage dont on s'est privé, quoique je soupçonne qu'il pourroit bien y avoir d'autres raisons que l'étiquette, que l'exemple des autres cours auroit pu faire abandonner. Quand certaines gens ont pris racine, ils savent bien trouver des moyens pour écarter les hommes éclairés ; d'ailleurs vous n'êtes point un bel-esprit du pays de Liége ou de Luxembourg. Je me réserve là-dessus mes pensées.

Votre lettre m'a été rendue à la Brède, où je suis. Je me promène du matin au soir en véritable campagnard, et je fais ici de fort belles choses en dehors.

Vous voilà donc parti pour la belle Italie. Je suppose que la galerie de Florence vous arrêtera long-temps. Indépendamment de cela, de mon temps cette ville étoit un sé-

jour charmant; et ce qui fut pour moi un objet des plus agréables, fut de voir le premier ministre du grand-duc sur une petite chaise de bois, en casaquin et chapeau de paille devant sa porte. Heureux pays, m'écriai-je, ou le premier ministre vit dans une si grande simplicité et un pareil désœuvrement! Vous verrez madame la marquise Ferroni et l'abbé Niccolini : parlez-leur de moi. Embrassez bien de ma part monseigneur Cerati à Pise; et, pour Turin, vous connoissez mon cœur, notre grand-prieur, MM. les marquis de Breil et de Saint-Germain. Si l'occasion se présente, vous ferez ma cour à S. A. S. Si vous écrivez à M. le comte de Cobentzel à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi, et marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde. Quand il y aura des ministres comme lui, on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les états autrichiens; et alors vous n'entendrez plus de ces popositions erronées et malsonnantes [1] qui vous ont scandalisé.

---

[1] Cet ami lui avoit mandé qu'il avoit été fort choqué

Je crois bien que je serai à Paris dans le temps que vous y viendrez. J'écrirai à madame la duchesse d'Aiguillon combien vous êtes sensible à son oubli : mais, mon cher abbé, les dames ne se souviennent pas de tous les chevaliers; il faut qu'ils soient paladins. Au reste, je voudrois bien vous tenir huit jours à la Brède, à votre retour de Rome; nous parlerions de la belle Italie et de la forte Allemagne.

Voilà donc Voltaire qui paroît ne savoir où reposer sa tête [1], *Ut eadem tellus, quæ modò victori defuerat, deesset ad sepulturam.* Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit.

A l'égard de M. le duc de Nivernois, ayez la bonté de lui faire ma cour quand vous le

---

de deux propositions qu'il avoit entendues. La première étoit, qu'à l'occasion d'un ouvrage qu'il avoit fait imprimer, un seigneur lui dit qu'il ne convenoit point à un homme de condition de se donner pour auteur. La seconde étoit d'un militaire du premier rang, dite à son frère, à propos des lectures assidues qu'il faisoit des livres du métier : « Les livres, lui fut-il dit, servent peu pour la « guerre; je n'en ai jamais lu, et je ne suis pas moins « parvenu aux premiers grades. »

[1] Ceci a rapport à son départ de Berlin, et à sa fâcheuse aventure de Francfort.

verrez à Rome, et je ne crois pas que vous ayez besoin d'une lettre particulière pour lui : vous êtes son confrère à l'Académie, et il vous connoît. Cependant, si vous croyez que cela soit nécessaire, mandez-le-moi. Adieu.

De la Brède, le 28 septembre 1753.

LETTRE LIV.

AU MÊME.

J'ARRIVAI avant-hier au soir de Bordeaux : je n'ai encore vu personne, et je suis plus pressé de vous écrire que de voir qui que ce soit. Je verrai Huart [1] ; et, s'il n'a pas rempli vos ordres, je les lui ferai exécuter : vous avez pourtant plus de crédit que moi auprès de lui : je ne lui donne que des phrases, et vous lui donnez de l'argent.

Je suis bien glorieux de ce que M. l'auditeur Bertolini a trouvé mon livre [2] assez bon pour le rendre meilleur, et a goûté mes principes. Je vous prierai, dans le temps, de me procurer un exemplaire de l'ouvrage de

---

[1] Imprimeur de ses ouvrages à Paris.

[2] L'*Esprit des Lois*. Voyez la Lettre LXI.

M. Bertolini : j'ai trouvé sa préface extrêmement bien; tout ce qu'il dit est juste, excepté les louanges. Mille choses bien tendres pour moi à M. l'abbé Niccolini. J'espère, mon cher abbé, que vous viendrez nous voir à Paris cet hiver, et que vous viendrez joindre les titres d'Allemagne et d'Italie à ceux de France. Si vous passez par Turin, vous savez les illustres amis que j'y ai. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 26 décembre 1753.

LETTRE LV.

AU MÊME,

A NAPLES.

Je suis à Paris depuis quelque temps, mon cher comte. Je commence par vous dire que notre libraire Huart sort de chez moi, et il m'a dit de très-bonnes raisons qu'il a eues pour vous faire enrager; mais vous recevrez au premier jour votre compte et votre mémoire.

Vous avez une boîte pleine de fleurs d'érudition, que vous répandez à pleines mains dans tous les pays que vous parcourez. Il

est heureux pour vous d'avoir paru avec honneur devant le pape [1]; c'est le pape des savants : or les savants ne peuvent rien faire de mieux que d'avoir pour leur chef celui qui l'est de l'Eglise. Les offres qu'il vous a faites seroient tentantes pour tout autre que pour vous, qui ne vous laissez pas tenter, même par les apparences de la fortune, et qui avez les sentiments d'un homme qui l'auroit déjà faite. Les belles choses que vous me dites de M. le comte de Firmian [2] ne sont point entièrement nouvelles pour moi. Il est de votre devoir de me procurer l'honneur de sa connoissance; et c'est à vous à y travailler, sans quoi vous avez très-mal fait de me dire de si belles choses. Je ne me souviens point d'avoir connu à Rome le

---

[1] Benoît XIV l'ayant fait agréger à l'académie de l'histoire romaine, il avoit lu une dissertation sur le préteur des étrangers en présence de Sa Sainteté, qui assistoit régulièrement aux assemblées qu'elle faisoit tenir dans le palais de sa résidence; cette dissertation fut imprimée à Rome, et est insérée dans les *Mémoires de l'académie de Cortone*, tome VII.

[2] Alors ministre impérial à Naples, et actuellement ministre plénipotentiaire des états de Lombardie à Milan, admirateur des ouvrages de Montesquieu, et ami des gens de lettres de tous les pays.

P. Contucci [1]. Le seul jésuite que je voyois étoit le P. Vitri, qui venoit souvent dîner chez le cardinal de Polignac : c'étoit un homme ſort important [2], qui faiſoit des médailles antiques et des articles de foi.

J'ai droit de m'attendre, mon cher ami, que vous m'écriviez bientôt une lettre datée d'Herculée, où je vous vois parcourant déjà tous les souterrains. On nous en dit beaucoup de choses : celles que vous m'en direz, je les regarderai comme les relations d'un auteur grave ; ne craignez point de me rebuter par les détails.

Je suis de votre avis sur les querelles de Malte [3], que l'on traite de Turc à Maure ·

---

[1] Bibliothécaire du collége romain, et garde du cabinet des antiquités que le P. Kircher laissa à ce collége.

[2] Ce jésuite avoit à Rome beaucoup de part dans les affaires de la constitution *Unigenitus*, et brocantoit des médailles. On connoissoit son projet d'un nouveau *Saint-Augustin*, pour l'opposer à l'*Augustin* de Jansénius : ses principes là-dessus étoient tels, que les paradoxes du père Hardouin n'eussent fait que blanchir, et le pélagianisme se seroit renouvelé dans toute son étendue.

[3] Il s'étoit alors élevé une dispute entre la cour de Naples et l'ordre de Malte au sujet des droits de la monarchie de Sicile, qu'on prétendoit s'étendre sur cette île.

c'est cependant l'ordre peut-être le plus respectable qu'il y ait dans l'univers, et celui qui contribue le plus à entretenir l'honneur et la bravoure dans toutes les nations où il est répandu. Vous êtes bien hardi de m'adresser votre révérend capucin ; ne craignez-vous pas que je lui fasse lire la lettre persane sur les capucins?

Je serai au mois d'août à la Brède. *O rus, quandò te aspiciam!* Je ne suis plus fait pour ce pays-ci, ou bien il faut renoncer à être citoyen. Vous devriez bien revenir par la France méridionale : vous trouverez votre ancien laboratoire, et vous me donnerez de nouvelles idées sur mes bois et mes prairies. La grande étendue de mes landes [1] vous offre de quoi exercer votre zèle pour l'agriculture ; d'ailleurs j'espère que vous n'oubliez point que vous êtes propriétaire de

---

[1] Il gagna un procès contre la ville de Bordeaux, qui lui porta onze cents arpents de landes incultes, où il se mit à faire des plantations de bois et des métairies, l'agriculture faisant sa principale occupation dans les moments de relâche. Il avoit fait présent de cent arpents de ces terres incultes à son ami, pour qu'il pût exécuter librement ses projets d'agriculture ; mais son départ et ses engagements ailleurs ont fait rester ce terrain en friche.

cent arpents de ces landes, où vous pourrez remuer la terre, planter et semer tant que vous voudrez. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le 9 avril 1754.

LETTRE LVI.

AU MÊME.

Mon cher abbé, vous devez avoir reçu la lettre que je vous ai écrite à Naples, et celle que j'adressai depuis à Rome. Je ne sais plus en quel endroit de la terre vous êtes; mais, comme une de vos lettres, du 13 août 1754, est datée de Bologne, et m'annonce votre prochain retour à Paris, j'adresse celle-ci à Turin chez votre ami le marquis de Barol.

Je commence par vous remercier de votre souvenir pour le vin de Roche-Maurin, vous assurant que je ferai avec la plus grande attention la commission de milord Pembroke. C'est à mes amis, et surtout à vous, qui en valez dix autres, que je dois la réputation où s'est mis mon vin dans l'Europe depuis trois ou quatre ans : à l'égard de l'argent, c'est une chose dont je ne suis jamais pressé,

Dieu merci. Vous ne me dites point si milord Pembroke, qui vous parle de mon vin, se souvient de ma personne : je l'ai quitté, il y a deux ans, plein d'estime et d'admiration pour ses belles qualités. Vous ne me parlez point de M. de Cloire, qui étoit avec lui, et qui est un homme de très-grand mérite, très-éclairé, et que je voudrois fort revoir. Je voudrois bien que vos affaires vous permissent de passer de Turin à Bordeaux. Vous qui voyez tout, pourquoi ne voudriez-vous point voir vos amis, et la Brède toute prête à vous recevoir avec des *io?* Mais peut-être vous verrai-je à Paris, ou vous ne devez point chercher d'autre logement que chez moi, d'autant plus que la dame Boyer, votre ancienne hôtesse, n'est plus : dès que je vous saurai arrivé, je hâterai mon départ.

Ce que vous a dit le pape de la lettre [1]

[1] Sa Sainteté lui avoit dit avoir entre ses mains une lettre par laquelle ce monarque promettoit à Clément XI de faire rétracter son clergé de la délibération touchant les quatre propositions du clergé de France, de 1682 ; que cette lettre lui avoit tenu si fort à cœur, que, pour la tirer des mains du cardinal Annibal Albani, camerlingue, qui faisoit difficulté de la livrer, il avoit été

de Louis XIV à Clément XI est une anecdote assez curieuse. Le confesseur n'eut pas sans doute plus de difficulté d'engager le roi à promettre qu'il feroit rétracter les quatre propositions du clergé, qu'il n'en eut à faire promettre que sa bulle seroit reçue sans contradiction : mais les rois ne peuvent pas tenir tout ce qu'ils promettent, parce qu'ils promettent quelquefois sur la foi de ceux qui les conseillent suivant leurs intérêts. Adieu, mon cher comte, je vous salue et embrasse mille fois.

De la Brède, le 3 novembre 1754.

---

obligé de lui accorder, non sans quelque scrupule, disoit-il, certaines dispenses que ce cardinal exigeoit.

Le cardinal de Polignac a conté à quelqu'un une anecdote qui a rapport à ceci, et qui est digne d'être rapportée. Le P. Le Tellier alla un jour le trouver, et lui dit que, le roi étant déterminé de faire soutenir dans toute la France l'infaillibilité, il prioit S. E. d'y donner la main. A quoi le cardinal répondit : « Mon père, si vous « entreprenez une pareille chose, vous ferez mourir le « roi bientôt. » Ce qui fit suspendre les démarches et le intrigues du confesseur à ce sujet.

LETTRE LVII.

A MONSEIGNEUR CÉRATI.

Je commence par vous embrasser bras dessus et bras dessous. J'ai l'honneur de vous présenter M. de La Condamine, de l'Académie des sciences de Paris. Vous connoissez sa célébrité : il vaut mieux que vous connoissiez sa personne, et je vous le présente, parce que vous êtes toute l'Italie pour moi. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui vous aime, vous honore et vous estime plus que personne dans le monde.

De Bordeaux, le 1er décembre 1754.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI.

Permettez, mon cher abbé, que je me rappelle à votre amitié; je vous recommande M. de La Condamine. Je ne vous dirai rien, sinon qu'il est de mes amis : sa grande célébrité vous dira d'autres choses, et sa pré-

sence dira le reste. Mon cher abbé, je vous aimerai jusqu'à la mort.

De Bordeaux, le 1er décembre 1754.

LETTRE LIX.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Soyez le bien venu, mon cher comte; je ne doute pas que ma concierge n'ait fait bien échauffer votre lit. Fatigué comme vous deviez l'être, d'avoir couru la poste jour et nuit, et des courses faites à Fontainebleau, vous aviez besoin de ces petits soins pour vous remettre. Vous ne devez point partir de ma chambre ni de Paris que je n'arrive, à moins que vous ne vouliez venir à Paris pour me dire que je ne vous verrai pas. Je vois que vous allez en Flandre. Je voudrois bien que vous eussiez d'assez bonnes raisons de rester avec nous, outre celle de l'amitié; mais je vois qu'il ne faudra bientôt plus à nos prélats pour coopérateurs que des Doyenart [1]. Eussiez-vous cru que ce la-

[1] Pierre Doyenart fut laquais du fils de Montesquieu, pendant qu'il étoit au collége de Louis-le-Grand. Ayant appris un peu de latin, il se sentit appelé à l'état ecclé-

quais, métamorphosé en prêtre fanatique, conservant les sentiments de son premier état, parvînt à obtenir une dignité dans un chapitre? J'aurai bien des choses à vous dire, si je vous trouve à Paris, comme je l'espère; car vous ne brûlerez pas un ami qui abandonne ses foyers pour vous courir, dès qu'il sait où vous prendre.

Je suis fort aise que S. A. R. monseigneur le duc de Savoie agrée la dédicace de votre traduction italienne, et très-flatté que mon

---

siastique, et, par l'intercession d'une dame, il obtint de l'évêque de Bayonne, dont il étoit diocésain, la permission d'en prendre l'habit. Devenu prêtre et bénéficier dans l'église, il vint à Paris demander à Montesquieu sa protection auprès du comte de Maurepas, pour avoir un meilleur bénéfice qui vaquoit, le priant, à cet effet, de se charger d'une requête pour le ministre. Elle débutoit par ces mots : *Pierre Doyenart, prêtre du diocèse de Bayonne, ci-devant employé par feu M. l'évêque à découvrir* les *complots des jansénistes, ces perfides qui ne connoissent ni pape, ni roi*, etc. Montesquieu, ayant lu ce début, plia la requête, la rendit au suppliant, et lui dit : « Allez, monsieur, la présenter vous-même; elle « vous fera honneur et aura plus d'effet : mais auparavant passez dans ma cuisine, pour déjeuner avec mes « valets. » Ce que M. Doyenart n'oublioit jamais de faire dans les visites fréquentes qu'il faisoit à son ancien maître. Il parvint, quelque temps après, à la dignité de trésorier dans un chapitre d'une cathédrale en Bretagne.

ouvrage paroisse en Italie sous de si grands auspices. J'ai achevé de lire cette traduction, et j'ai trouvé partout mes pensées rendues aussi clairement que fidèlement. Votre épître dédicatoire est aussi très-bien; mais je ne suis pas assez fort dans la langue italienne pour juger de la diction.

Je trouve le projet et le plan de votre *Traité sur les Statues* [1] intéressant et beau, et je suis bien curieux de le voir. Adieu.

De la Brède, le 2 décembre 1754.

LETTRE LX.

AU MÊME.

Dans l'incertitude où je suis que vous m'attendiez, je vous écrirai encore une lettre

---

[1] Cet ouvrage, qui n'étoit alors que commencé, a été continué; mais les incommodités survenues à l'auteur l'ont empêché, pendant quelques années, d'y donner la dernière main.

J'apprends cependant qu'il vient d'être terminé, et qu'il ne reste plus que d'être copié, pour être mis en état d'être imprimé. Quelques chapitres qui ont été lus par des savants en font bien juger, et souhaiter d'avoir l'ouvrage en entier. On dit qu'on y trouve autant de philosophie que d'érudition.

avant de partir. Vous êtes chanoine de Tournay, et moi je fais des prairies. J'aurois besoin de cinquante livres de graines de trèfle de Flandre, que l'on pourroit m'envoyer par Dunkerque à Bordeaux. Je vous prie donc de charger quelqu'un de vos amis à Tournay de me faire cette commission, et je vous payerai comme un gentilhomme, ou, pour mieux dire, comme un marchand; et, quand vous viendrez à la Brède, vous verrez votre trèfle dans toute sa gloire. Considérez que mes prés sont de votre création : ce sont des enfants à qui vous devez continuer l'éducation. Je compte que vous aurez vu nos amis, et que vous leur aurez un peu parlé de moi. Je vous verrai certainement bientôt : mais cela ne doit point vous empêcher de faire des histoires du prétendant à mademoiselle Betty [1] ; vous n'en serez que mieux soigné. Je vous marquerai par une lettre particulière le jour de mon arrivée, que je ne sais point; et, quand je ne vous écrirois pas, en cas que j'apparusse devant vous sans vous avoir prévenu, vous aurez

[1] Irlandaise, concierge de la maison qu'il tenoit à Paris, fort zélée pour le prétendant.

bientôt transporté votre pelisse, votre bréviaire et vos médailles dans l'appartement de mon fils. Quand vous verrez madame Dupré de Saint-Maur, demandez-lui si elle a reçu une lettre de moi. Présentez-lui, je vous prie, mes respects, et à M. Trudaine, notre respectable ami. L'abbé, encore une fois, attendez-moi.

Puisque vous êtes d'avis que j'écrive à M. l'auditeur Bertolini, je vous adresse la lettre pour la lui faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

LETTRE LXI.

A M. L'AUDITEUR BERTOLINI,

A FLORENCE.

Je finis la lecture de deux morceaux de votre préface [1], Monsieur, et je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté; et, quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon

[1] Ce magistrat éclairé de Florence a fait un ouvrage dans lequel il prouve que les principes de l'*Esprit des Lois* sont ceux des meilleurs écrivains de l'antiquité.

amour-propre, parce que je m'y trouve paré comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'eusse pu y trouver tant de beautés, si elles n'y étoient point. Il y a un endroit que je supplie de retrancher : c'est l'article qui concerne les Anglais[1], et où vous dites que j'ai mieux fait sentir la beauté de leur gouvernement que leurs auteurs mêmes. Si les Anglais trouvent que cela soit ainsi, eux qui connoissent mieux leurs livres que nous, on peut être sûr qu'ils auront la générosité de le dire : ainsi renvoyons-leur cette question. Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous dire combien j'ai été étonné de voir un étranger posséder si bien notre langue ; et j'ai encore des remercîments à vous faire sur mon apologie que vous faites, vous qui m'entendez si bien, contre des gens qui m'ont si mal entendu, qu'on pourroit gager qu'ils ne m'ont pas seulement lu. D'ailleurs, je dois me féliciter de ce que quelques endroits de mon livre vous ont fourni une occasion de faire l'éloge de la reine[2]. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être avec des sen-

---

[1] Cet article fut retranché.

[2] L'impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie.

timents remplis de respect et de considération.

De la Brède, le 5 décembre 1754.

LETTRE LXII.

A M. L'ABBE DE GUASCO.

Tout bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon roman d'*Arsace* à l'imprimeur. Le triomphe de l'amour conjugal de l'Orient est peut-être trop éloigné de nos mœurs pour croire qu'il seroit bien reçu en France. Je vous apporterai ce manuscrit; nous le lirons ensemble, et je le donnerai à lire à quelques amis. A l'égard de mes Voyages, je vous promets que je les mettrai en ordre dès que j'aurai un peu de loisir, et nous deviserons à Paris sur la forme [1] que je leur donnerai. Il y a encore trop de personnes dont je parle, vivantes, pour publier cet ouvrage, et je ne suis pas dans le système

[1] Il hésitoit s'il réduiroit les Mémoires de ses voyages en forme de lettres, ou en simple récit : prévenu par la mort, nous sommes privés jusqu'ici de l'ouvrage d'un voyageur philosophe qui savoit voir là où les autres ne font que regarder.

de ceux qui conseillèrent à M. de Fontenelle de *vider le sac* [1] avant que de mourir. L'impression de ses comédies n'a rien ajouté à sa réputation.

Puisque vous vous piquez d'être quelquefois antiquaire, je ne vois point d'inconvénient de donner à votre collection le titre de *Galeries de portraits politiques de ce siècle;* et pour moi, qui ne suis point antiquaire, je la préférerai à une galerie de statues. Vous songez sans doute qu'un pareil ouvrage ne doit être que pour le siècle à venir, auquel on peut être utile sans danger; car, comme vous le remarquez, le caractère et les qualités personnelles des négociateurs et des ministres ayant une grande influence sur les affaires publiques et les événements

---

[1] En l'année 1749, Fontenelle, désirant de publier ses comédies, en fit lecture dans la société de madame de Tencin, pour savoir s'il devoit les faire paroitre. Elles furent jugées au-dessous de la grande réputation de leur auteur; et madame de Tencin fut chargée de le détourner de les faire imprimer, ce à quoi Fontenelle déféra : mais l'amour paternel s'étant réveillé, il voulut avoir l'avis d'une autre société, qui lui persuada de *vider le sac* de tous ses manuscrits, et cet avis l'emporta; mais le public ne fut pas si indulgent pour ses comédies.

politiques, l'entrée de ce sanctuaire est dangereuse aux profanes. Adieu.

De la Brède, le 8 décembre 1754.

LETTRE LXIII.

AU MÊME.

Vous fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan [1] sur la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité, et je serois au désespoir d'avoir fâché cet excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine [2], vous l'y trouverez peut-être : en ce cas, je vous prie de sonder un peu s'il

[1] De l'Académie des sciences et de l'Académie française, très-connu par des ouvrages excellents, et par l'honnêteté et la douceur de son caractère. Ces deux savants n'étoient pas du même avis sur quelques points qui regardoient les Chinois, pour lesquels M. Mairan étoit prévenu par les lettres du P. Parennin, jésuite, dont Montesquieu se méfioit. Lorsque le *Voyage de l'amiral Anson* parut, il s'écria : « Ah ! je l'ai toujours dit, que « les Chinois n'étoient pas si honnêtes gens qu'ont voulu « le faire croire les *Lettres édifiantes.* »

[2] Conseiller d'état et intendant des finances, qui vit beaucoup avec les hommes de lettres les plus distingués, et s'occupe avec zèle de l'encouragement des arts ; il étoit un des amis les plus intimes de Montesquieu.

a mal pris ce que j'ai dit; et, sur ce que vous me rendrez, j'agirai de façon avec lui qu'il soit convaincu du cas que je fais de son mérite et de son amitié.

De Paris, en 1755.

LETTRE LXIV.

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE MONTESQUIEU [1] AU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE.

Sire, il faudra que Votre Majesté ait la bonté de répondre elle-même à son académie du mérite que je puis avoir : sur son témoignage, il n'y aura personne qui ne m'en croie beaucoup. Votre Majesté voit que je ne perds aucune des occasions qui peuvent un peu m'approcher d'elle; et, quand je pense aux grandes qualités de Votre Majesté, mon admiration demande toujours de moi ce que le respect veut me défendre.

[1] Pour demander à Sa Majesté une place dans l'académie de Nancy.

LETTRE LXV.

FRAGMENT DE LA RÉPONSE DU ROI DE POLOGNE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Monsieur, je ne puis que bien augurer de ma société littéraire, du moment qu'elle vous inspire le désir d'y être reçu. Un nom aussi distingué que le vôtre dans la république des lettres, un mérite plus grand encore que votre nom, doivent la flatter sans doute ; et tout ce qui la flatte me touche sensiblement. Je viens d'assister à une de ses séances particulières : votre lettre, que j'ai fait lire, a excité une joie qu'elle s'est chargée elle-même de vous exprimer. Elle seroit bien plus grande, cette joie, si la société pouvoit se promettre de vous posséder de temps en temps. Ce bonheur, dont elle connoîtroit le prix, en seroit un pour moi, qui serois véritablement ravi de vous revoir à ma cour. Mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes, et jamais je ne cesserai d'être bien sincèrement, Monsieur, votre bien affectionné, Stanislas, roi [1].

[1] Cette lettre fut envoyée à Montesquieu en même temps que celle du secrétaire perpétuel, écrite au nom de

LETTRE LXVI.

A M. DE SOLIGNAC, Secrétaire de la Société littéraire de Nancy.

Monsieur, je crois ne pouvoir mieux faire mes remercîments à la société littéraire qu'en payant le tribut que je lui dois avant même

---

l'Académie. Le secrétaire lui marquoit que la société avoit vu avec joie la lettre qu'il avoit écrite à Sa Majesté : « Vous lui demandez, Monsieur, disoit-il, une grâce « que nous aurions été empressés de vous demander à « vous-même, si l'usage nous l'avoit permis : nous nous « estimons heureux que vous préveniez nos désirs. Vous « pouvez, plus qu'un autre, nous faire entrer dans l'es- « prit de nos lois, et nous apprendre à remplir les vues du « monarque que vous aimez, et que nous voulons tâcher « de satisfaire. C'en est déjà un moyen que de vous don- « ner une place parmi nous; et nous vous l'accordons « avec d'autant plus de plaisir, que nous pouvons par « là nous acquitter envers Sa Majesté d'une partie de « notre reconnoissance, etc. » La satisfaction qu'avoit l'Académie de répondre aux désirs de Montesquieu fut bientôt augmentée par l'envoi que ce nouveau confrère lui fit d'un écrit qui a pour titre *Lisimaque :* il étoit accompagné de la lettre suivante, adressée au secrétaire de la société. On y verra quelle étoit la raison qui engageoit Montesquieu à préférer à tout autre sujet celui qu'il traite dans cet ouvrage.

qu'elle me le demande, et en faisant mon devoir d'aeadémieien au moment de ma nomination; et comme je fais parler un monarque que ses grandes qualités élevèrent au trône de l'Asie, et à qui ees mêmes qualités firent éprouver de grands revers, je le plains comme le père de la patrie, l'amour et les déliees de ses sujets. J'ai cru que cet ouvrage eonvenoit mieux à votre société qu'à toute autre. Je vous supplie, d'ailleurs, de vouloir bien lui marquer mon extrême reconnoissance, ete.

De Paris, le 4 avril 1751.

LETTRE LXVII.

A M. WARBURTON, auteur du *Coup-d'œil sur la philosophie du lord Bolingbroke.*

J'AI reçu, Monsieur, avee une reconnoissance très-grande les deux magnifiques ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur les *Œuvres posthumes de milord Bolingbroke;* et, eomme cette lettre me paroît être plus à moi que les deux ouvrages qui l'aeeompagnent, aux-

quels tous ceux qui ont de la raison ont part, il me semble que cette lettre m'a fait un plaisir particulier. J'ai lu quelques ouvrages de milord Bolingbroke; et, s'il m'est permis de dire comment j'en ai été affecté, certainement il a beaucoup de chaleur : mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses, et il ne faudroit l'employer qu'à peindre les choses. Or, Monsieur, dans cet ouvrage posthume dont vous me donnez une idée, il me semble qu'il vous prépare une matière continuelle de triomphe. Celui qui attaque la *religion révélée* n'attaque que la religion révélée; mais celui qui attaque la *religion naturelle* attaque toutes les religions du monde. Si l'on enseigne aux hommes qu'ils n'ont pas ce frein-ci, ils peuvent penser qu'ils en ont un autre; mais il est bien plus pernicieux de leur enseigner qu'ils n'en ont pas du tout.

Il n'est pas impossible d'attaquer une religion révélée, parce qu'elle existe par des faits particuliers, et que les faits, par leur nature, peuvent être une matière de dispute : mais il n'en est pas de même de la *religion naturelle;* elle est tirée de la nature de l'homme, dont on ne peut pas disputer,

et du sentiment intérieur de l'homme, dont on ne peut pas disputer encore. J'ajoute à ceci : Quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre? On l'y a tellement purgée de tout préjugé destructeur, qu'elle n'y peut faire de mal, et qu'elle y peut au contraire une infinité de biens. Je sais qu'un homme, en Espagne ou en Portugal, que l'on va brûler, ou qui craint d'être brûlé, parce qu'il ne croit point de certains articles dépendants ou non de la religion révélée, a un juste sujet de l'attaquer, parce qu'il peut avoir quelque espérance de pourvoir à sa défense naturelle; mais il n'en est pas de même en Angleterre, où tout homme qui attaque la religion révélée l'attaque sans intérêt, et où cet homme, quand il réussiroit, quand même il auroit raison dans le fond, ne feroit que détruire une infinité de biens pratiques, pour établir une vérité purement spéculative.

De Paris, le 16 mai 1754.

LETTRE LXVIII.

A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON.

J'ai reçu, Madame, l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans le temps que je quittois la Brède pour partir pour Paris. Je resterai pourtant sept ou huit jours à Bordeaux pour mettre en ordre un vieux procès que j'ai. Je pars donc, et vous pouvez être sûre que ce n'est pas pour la Sorbonne que je pars, mais pour vous. Je quitte la Brède avec regret, d'autant mieux que tout le monde me mande que Paris est fort triste. Je reçus, il y a deux ou trois jours, une lettre assez originale : elle est d'un bourgeois de Paris qui me doit de l'argent, et qui me prie de l'attendre jusqu'au retour du parlement; et je lui mande qu'il feroit bien de prendre un terme un peu plus fixe. C'est un grand fléau que cette petite-vérole : c'est une nouvelle mort à ajouter à celle à laquelle nous sommes tous destinés. Les peintures riantes qu'Homère fait de ceux qui meurent, de cette fleur qui tombe sous la faux du moissonneur, ne peuvent pas s'appliquer à cette mort-là.

J'aurois eu l'honneur de vous envoyer les chapitres que vous voulez bien me demander, si vous ne m'aviez appris que vous n'étiez plus dans le lieu où vous voulez les faire voir : mais je vous les apporterai; vous les corrigerez, et vous me direz : « Je n'aime « pas cela; » et vous ajouterez : « Il falloit « dire ainsi. » Je vous prie, Madame, d'avoir la bonté d'agréer les sentiments du monde les plus respectueux.

De la Brède, le 3 décembre 1753.

LETTRE LXIX.

MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Je n'ai pas le courage, monsieur l'abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chère. Je juge de vos regrets par les miens. *Quis desiderio sit pudor tam cari capitis?* L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie, le re-

gret universel, ce que le roi en a dit [1] publiquement, que *c'étoit un homme impossible à remplacer*, sont des ornements à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve; l'impression du spectacle, l'attendrissement, s'effaceront avec le temps : mais la privation d'un tel homme dans la société sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté [2] jusqu'au

---

[1] Louis XV envoya, outre cela, chez lui un seigneur de la cour, pour avoir des nouvelles de son état (le duc de Nivernois).

[2] Cette assistance ne fut pas inutile au repos du malade, et on lui devra peut-être un jour quelque nouvelle richesse littéraire de cet homme illustre, dont le public auroit été probablement privé; car on a appris qu'un jour, pendant que madame la duchesse d'Aiguillon étoit allée dîner, le P. Routh, jésuite irlandais, qui l'avoit confessé, étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre, et s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon, revenue d'abord après dîner, trouva le secrétaire dans l'antichambre, qui lui dit que le P. Routh l'avoit fait sortir, voulant parler en particulier à Montesquieu. Comme, en s'approchant de la porte, elle entendit la voix du malade qui parloit avec émotion, elle frappa, et le jésuite ouvrit : *Pourquoi tourmenter cet homme mourant?* lui dit-elle alors. Montesquieu, reprenant lui-même la parole, dit : *Voilà, madame, le P. Routh qui voudroit m'obliger de*

moment qu'il a perdu connoissance, dix-huit heures avant sa mort : madame Dupré lui a rendu les mêmes soins; et le chevalier de Jaucourt ne l'a quitté qu'au dernier moment. Je vous suis, monsieur l'abbé, toujours aussi dévouée.

De Pontchartrain, le 17 février 1755.

LETTRE LXX.

FRAGMENT D'UNE LETTRE

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Je n'ai pu lire votre lettre de Florence, du 8 février, sans le plaisir le plus sensible et la plus tendre reconnoissance. Je connois

---

lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers. Madame d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa en disant : *Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs*; et il fut renvoyé sans rien obtenir. Ce fut ce jésuite qui publia, après la mort de Montesquieu, une lettre supposée, adressée à M. Gaultier, alors nonce à Paris, dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain : « Que c'étoit le goût du neuf « et du singulier, le désir de passer pour un génie supé« rieur aux préjugés et aux maximes communes, l'envie « de plaire et de mériter les applaudissements de ces « personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et

depuis long-temps de réputation M. l'abbé marquis Niccolini et monseigneur Cerati; j'en ai cent fois entendu parler à mon père dans les termes les plus affectueux, et qui peignoient le mieux la sympathie qui étoit entre leurs âmes et la sienne. J'accepte vos offres [1] et les leurs; elles sont trop honorables à la mémoire de mon père, pour n'être pas reçues avec tout le respect et toute la tendresse possible. Quelques académiciens contribueront avec plaisir à la dépense: mais nous ne pouvons pas faire beaucoup de fonds

---

« qui n'accordent jamais plus sûrement la leur que « quand on semble les autoriser à secouer le joug de « toute dépendance et de toute contrainte, qui lui « avoient mis les armes à la main contre la religion » Le P. Routh eut l'impudence de faire mettre un aveu si peu assorti au caractère de sincérité de cet écrivain dans la *Gazette d'Utrecht*, d'abord après sa mort.

[1] Cet ami lui avoit écrit que M. Cerati et l'abbé Niccolini, quoiqu'ils ne fussent point membres de l'académie de Bordeaux, vouloient s'associer à l'offre qu'il avoit déjà faite lui-même de contribuer à la dépense d'un buste en marbre de Montesquieu, qu'il feroit exécuter en Italie par un des plus habiles sculpteurs, pour être placé dans la salle de ses assemblées; et cela pour faciliter l'effet de la délibération que l'académie avoit prise d'ériger un pareil monument, mais qui étoit arrêté, faute de fonds dans la caisse de ladite académie.

sur ces secours; je ne puis même vous dire à présent jusqu'où s'étendroit leur générosité. Je ne sais si les Français sont trop vains; mais nous croyons avoir à présent en France des sculpteurs aussi habiles que ceux de l'Italie. On étoit même convenu du prix avec M. Lemoine. C'est l'homme du monde le plus généreux et le plus désintéressé. L'Académie française ayant désiré d'avoir un portrait [1] de mon père, et les peintres fameux de Paris ayant refusé de s'en charger, vu la difficulté de réussir avec le seul secours de la médaille frappée par les Anglais, M. Lemoine se prêta de la meilleure grâce du monde, à aider un jeune peintre, par un médaillon en grand qu'il eut la bonté de faire, très-ressemblant à la petite médaille.

---

[1] Montesquieu ne s'étoit jamais soucié de se faire peindre; et ce ne fut qu'après des difficultés infinies qu'il accorda aux instances de l'abbé de Guasco, qui étoit à Bordeaux avec lui, de se laisser tirer par un peintre italien qui passoit par cette ville en revenant d'Espagne. Cet ami possède ce portrait, qui est assez ressemblant, et le seul qui existe, fait d'après nature. Il m'a dit que le peintre assuroit n'avoir jamais peint un homme dont la physionomie changeât tant d'un moment à l'autre, et qui eût si peu de patience à prêter son visage.

Or M. Lemoine, ayant eu une fois dans sa tête la figure de mon père, sera plus en état qu'un autre de la rendre dans un buste de marbre; et comme il a gardé le modèle de ce qu'il a fait, et qu'il l'a fait voir à plusieurs personnes qui ont connu mon père, et lui ont fait remarquer les défauts qui étoient restés dans ses essais, c'est encore une raison de plus pour le faire réussir dans un ouvrage de conséquence.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

De Bordeaux, le 25 mars 1755.

LETTRE LXXI.

FRAGMENT D'UNE LETTRE AU MÊME.

Je vois que vous n'avez point reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Paris, dans laquelle je vous parlois amplement du buste de l'auteur de l'*Esprit des Lois*. M. le prince de Beauvau, ayant été nommé commandant de la Guienne en 1765, parut désirer une place à l'académie de Bordeaux; sur-le-champ elle lui fut offerte, et il l'accepta : il pria l'académie d'agréer qu'il fit faire un buste en marbre de l'auteur de l'*Es-*

prit des Lois, pour être placé dans la salle de ses assemblées; cela fut agréé avec beaucoup de reconnoissance. M. Lemoine travaille à ce buste, et il sera bientôt achevé. Si monseigneur Cerati et M. le marquis Niccolini pouvoient désirer d'être associés étrangers de l'ccadémie de Bordeaux, je me ferois gloire de les proposer par principe d'estime et de reconnoissanee. Je sais qu'il y a mille choses à en dire; mon père ne me parloit d'eux qu'avec des sentiments les plus vifs de respect et d'amitié : mais, comme je n'ai pas bien retenu tout ce qu'il m'en disoit, je parlerai mieux d'après ce que vous m'en écrirez; et, comme ancien membre de notre académie, vous devez vous intéresser à sa gloire.

SECONDAT DE MONTESQUIEU.

De Bordeaux, le....

LETTRE LXXII.

AU CHEVALIER D'AYDIES.

Vous êtes adorable, mon cher chevalier; votre amitié est précieuse comme l'or, et je vais m'arranger pour être à Paris avant le départ de cet homme qui distribue la lu-

mière. Mais vous serez à Plombières, et je serai malheureux de jouer aux barres. Je suis bien charmé de la conversation que vous avez eue : je ne crains jamais rien là où vous êtes. M. de Fontenelle a toujours eu cette qualité bien excellente pour un homme tel que lui : il loue les autres sans peine.

De la Brède, 1748.

LETTRE LXXIII.

AU MÊME.

Donc, si j'avois fait l'*Esprit des Lois*, j'aurois acquis l'estime de mon cher chevalier, il m'en aimeroit davantage : pourquoi donc ne pas faire l'*Esprit des Lois?* J'ai toute ma vie désiré de lui plaire; c'est pour cela que je lui ai donné une permission générale de faire les honneurs de mon imbécillité. Je vois que l'auteur de cet ouvrage doit consentir à perdre l'estime de M. Daube. Votre lettre est une lettre charmante; je croyois, en la lisant, vous entendre parler.

De Bordeaux, le 27 janvier 1749.

LETTRE LXXIV.

AU MÊME.

Je suis bien rassuré par vous, mon cher chevalier, sur le succès de l'*Esprit des Lois* à Paris; on me mande des choses fort agréables d'Italie, je ne sais rien des autres pays [1].

Pourquoi les gens d'affaires se regardent-ils comme attaqués? J'ai dit que les chevaliers à Rome, qui faisoient beaucoup mieux leurs affaires que vous autres chevaliers ne faites ici les vôtres, avoient perdu cette république; et je ne l'ai pas dit, mais démontré. Pourquoi prennent-ils là-dedans une part que je ne leur donne pas?

De Bordeaux, le 24 février 1749.

LETTRE LXXV.

AU MÊME.

Mon cher chevalier, il y a ici une grande stérilité en fait de nouvelles. Je ne puis vous

[1] Frédéric II disoit à Hertzberg que Montesquieu ni Tacite ne pourroient jamais être traduits en allemand. (*Vie de Frédéric II*, tome II, page 68, édit. de 1792.)

dire autre chose, si ce n'est que les opéras et comédies de madame de Pompadour vont commencer, et qu'ainsi M. le duc de La Vallière va être un des premiers hommes de son siècle; et, comme on ne parle ici que de comédies et de bals, Voltaire jouit d'une faveur particulière; et on prétend que le jour qu'il doit donner son *Catilina*, au lieu de donner un *Catilina*, il donnera une *Electre*. J'y consens. Adieu, mon cher chevalier.

De Paris, le 24 novembre 1749.

LETTRE LXXVI.

AU MÊME.

Vous êtes, mon cher chevalier, mes éternelles amours, et il n'y a en moi d'inconstance que parce que tantôt j'aime votre esprit, tantôt j'aime votre cœur. Quant à ce pays-ci, nous sommes tous.... Le riche fait pitié, le pauvre fait verser des larmes, et tout cela avec le découragement qu'on a dans une ville assiégée. Pour moi, qui ne connois d'autre bien que l'épaisseur des murs de mon château, j'y reste, je rêve à la Suisse, et je vous aime.

De la Brède, le 1er juin 1751.

LETTRE LXXVII.

AU MÊME.

Mon cher chevalier, vous n'avez pas dit à vos nièces à quel point celui que vous leur proposez est délabré et peu propre à remplir les grandes vues que vous avez. Je me souviens d'une pièce de vers où il y avoit,

J'ai soixante ans, c'est trop peu pour vos charmes.

Sylva disoit fort bien : « Il n'y a rien de si « difficile que de faire l'amour avec de l'es- « prit »; et moi, je dis qu'il est très-difficile de faire l'amour avec le cœur et avec l'esprit. Mais ceci est trop relevé pour un pauvre chasseur devant Dieu : ainsi je ne vous parlerai que de notre misère, qui est extrême, et telle, qu'il me semble qu'il vaut mieux s'ennuyer que de se divertir devant des misérables. Je ne sais, ma foi, à quoi tout cela aboutira; mais je sais que tous les lendemains sont pires, et que cela vise à la dépopulation. Nous serons *dépopulés*, mon cher chevalier, et peut-être passerons-nous devant les autres.

Vous chassez, et je plante des arbres et

je défriche des landes. Il faut s'amuser comme on peut. Adieu.

De Bordeaux, le 2 janvier 1752.

LETTRE LXXVIII.

AU MÊME.

Je voudrois bien, mon cher chevalier, que vous fussiez ici; vous nous manquez tous les jours. A présent que je vieillis à vue d'œil, et surtout à la vue de mon œil, je me retire, pour ainsi dire, dans mes amis. Bulkeley est au comble de ses vœux; son fils pour lequel il est aussi sot que tous les pères, vient d'avoir son régiment. M. Pelham, qui étoit à peu près le premier ministre d'Angleterre, est mort. C'étoit un ministre honnête homme, de l'aveu de tout le monde; il étoit désintéressé et pacifique : il vouloit payer les dettes de la nation; mais il n'avoit qu'une vie, et il en faut plusieurs pour ces entreprises-là. J'allai voir hier une tragédie nouvelle, *les Troyennes*. La pièce est assez mal faite. Le sujet en est beau, comme vous savez : c'est à peu près celui qu'avoit traité Sénèque. Il y a de très-beaux et de très-grands

morceaux, un quatrième acte très-beau, et le commencement du cinquième aussi. Ulysse dit d'un ami de Priam qui avoit sauvé Astyanax :

Les rois seroient des dieux sur le trône affermis,
S'ils ne donnoient leurs cœurs qu'à de pareils amis.

Je ne vous dirai point quand finira l'affaire du parlement, ou plutôt l'affaire des parlements. Tout cela s'embrouille, et ne se dénoue pas.

J'arrive de Pontchartrain avec madame d'Aiguillon, où j'ai passé huit jours très-agréables. Le maître [1] de la maison a une gaieté et une fécondité qui n'a point de pareille. Il voit tout, il lit tout, il rit de tout, il est content de tout, il s'occupe de tout. C'est l'homme du monde que j'envie davantage : il a un caractère unique. Adieu, mon cher chevalier.

Le 12 mars 1754.

---

[1] M. de Maurepas.

LETTRE LXXIX.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Je suis bien étonné, mon cher ami, du procédé de la Geoffrin. Je ne m'attendois pas à ce trait malhonnête de sa part contre un ami que j'estime, que je chéris, et dont elle me doit la connoissance. Je me reproche de ne vous avoir pas prévenu de ne plus aller chez elle. Où est l'hospitalité? où est la morale? quels sont les gens de lettres qui seront en sûreté dans cette maison, si l'on y dépend ainsi du caprice? Elle n'a rien à vous reprocher, j'en suis sûr; ce qu'elle a dit de vous ne sont que des sottises, qu'il ne vaut pas la peine de vous rendre. Après tout, qu'est-ce que tout cela vous fait? elle ne donne pas le ton dans Paris, et il ne peut y avoir que quelques esprits rampants et subalternes, et quelques caillettes, qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. Vous êtes connu dans la bonne compagnie, vous y avez fait vos preuves depuis long-temps; vous tomberez toujours sur vos pieds. Voyez

la duchesse d'Aiguillon; elle ne pense pas d'après les autres. Voyez nos amis du Marais [1]; et je suis persuadé que vous ne trouverez point de changement dans leur façon de penser et d'agir à votre égard. Nous nous verrons bientôt, et nous parlerons de cette affaire; elle ne vaut pas la peine que vous vous chagriniez.

De la Brède, le 8 décembre 1754.

LETTRE LXXX.

AU MÊME.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher ami? je ne veux pas vous porter à la vengeance, mais vous êtes dans le cas de la défense naturelle. Je suis véritablement indigné contre le trait malhonnête de cette femme; mais rien ne m'étonne. Si vous saviez les tours que j'ai essuyés moi-même plus d'une fois, vous seriez moins surpris, et peut-être moins piqué. Votre réputation est faite; les honnêtes gens ne vous la contesteront jamais. Tout le monde n'a pas fait ses preuves comme vous: vous ne devez votre place à l'Académie qu'à des triomphes

---

[1] M. de Trudaine.

réitérés. Une femme capricieuse ne sauroit vous ravir tout ce que les gens de mérite de Paris, tout ce que les autres nations vous accordent. Ne vous faites point des chimères; vos observations sur la prétendue différence du traitement sont peut-être l'effet de votre découragement. Que vous soyez encore ou que vous ne soyez plus des nôtres, les honnêtes gens, les gens de lettres sont de toutes les nations, et tous les honnêtes gens de toutes les nations sont leurs compatriotes. Vous étiez bien reçu et aimé de nous lorsque nous étions en guerre contre votre pays : pourquoi fausserions-nous la paix à votre égard? Allez votre train : vous nous connoissez, et savez qu'il y a souvent plus d'étourderie ou de précipitation de jugement que de méchanceté dans notre fait; vous connoissez aussi ceux sur qui vous pouvez compter. Ne vous souciez pas d'une femme acariâtre, des caillettes et des âmes basses. Je vous défends bien positivement à présent d'aller chanter matines à Tournai avant que j'arrive à Paris : il ne faut point avoir le cœur plein d'amertume pour louer Dieu. Quand je serai à Paris, j'espère que nous éclaircirons toute cette affaire, et que

nous connoîtrons la source de cette tracasserie [1]. Vous êtes un pyrrhonien, si vous doutez de mon voyage : nous nous verrons plus tôt que vous ne croyez. Mon fils [2], qui est à Clérac, a bien mal aux yeux; nous serons peut-être trois aveugles, vous, lui et moi. Nous renouvellerons *la danse des aveugles* [3] pour nous consoler. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

De Bordeaux, le 25 décembre 1754.

---

[1] Il est difficile de connoître les motifs réels de la rupture entre Guasco et madame Geoffrin. Ce qui paroît le plus probable, c'est qu'elle étoit blessée de n'avoir pas été nommée dans la *Vie du prince Cantemir*, et de ce que Guasco ne lui avoit pas amené le marquis de Saint-Germain, ambassadeur de Sardaigne. Il paroît qu'elle avoit poussé assez loin sa petite vengeance; car elle l'avoit accusé d'être un espion de Vienne et de Turin, et de quelques mauvais procédés dont Montesquieu le justifie. Mais peu importe à la postérité, hors la bonté d'un ami tel que Montesquieu.

[2] Le baron de Secondat, fils de Montesquieu, est mort à Bordeaux en 1795. Il avoit paisiblement cultivé les lettres toute sa vie. Il n'a eu qu'un fils.

[3] Pièce de vers de Michaut, poëte contemporain de Louis XI.

LETTRE LXXXI.

AU MÊME,

A TOURNAI.

Je n'ai rien négligé, mon cher ami, pour découvrir d'où est partie la bêtise qu'on a fait courir sur votre compte : mais je n'ai réussi qu'à vérifier qu'on l'a dite, sans en déterrer la source. Je ne jurerois pas que vous ayez eu tort de la soupçonner sortie de la boutique près de l'Assomption. Quand on a un grand tort, il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'excuser par toutes sortes de voies. Des tracasseries on va jusqu'aux horreurs. Madame Geoffrin est venue chez moi, à ce qu'il m'a paru pour me sonder; elle n'a pas manqué de vous mettre sur le tapis d'un air moqueur : mais j'ai coupé court en lui faisant sentir combien j'étois choqué de son procédé à l'égard d'un ami qu'elle sait bien que j'aime et que j'estime. Elle a été un peu surprise : notre conversation n'a pas été longue, et je me propose bien de rompre avec elle [1]. Je ne la croyois

[1] On sait de bonne part qu'il dit à quelqu'un qu'il étoit si indigné, qu'il ne mettroit plus les pieds chez

pas capable de tant de méchanceté et de noirceur. Madame d'Aiguillon est aussi choquée que moi de tout ceci : elle a péroré, avec la vivacité que vous lui connoissez, contre la futilité du soupçon de l'espionnage politique, et le ridicule de cette prétendue découverte; elle n'a pas manqué de relever que vous aviez vècu parmi nous pendant toute la guerre, sans avoir jamais donné lieu de vous soupçonner, et qu'il n'y a nulle occasion de le faire dans le temps que nous sommes en pleine paix avec les pays auxquels vous tenez. Une conjecture, jetée en passant à l'occasion de votre voyage à Vienne, et de vos engagements en Flandre, a pu aisément prendre corps en passant d'une bouche à l'autre; et la malignité en a sans doute profité. Ce qui m'a le plus scandalisé en tout cela, c'est la conduite de quelques-uns de vos confrères. Mais, mon cher abbé, il y a de petits esprits et des âmes viles partout, même parmi les gens de let-

---

elle; ce qui ne fut malheureusement que trop vrai, puisqu'il tomba malade quelques jours après, et mourut à Paris, d'une fièvre maligne qui l'enleva en peu de jours. Il est sûr que cette rupture eût été en même temps l'apologie et la vengeance la plus complète de son ami.

tres, même dans les sociétés littéraires. Mais enfin vous ne devez votre place qu'à vos succès.

Au reste, puisque vous voilà en repos, profitez de votre loisir pour mettre vos dissertations en état de paroître, ainsi que votre *Histoire de Clément V*, que nous attendons toujours à Bordeaux avec empressement. Le plaisir de chanter au chœur ne doit pas vous faire perdre le goût des plaisirs littéraires.

Quelques mois d'absence feront tomber tous les bruits ridicules, et vous serez à Paris aussi bien que vous y étiez avant cette tracasserie de femmelette. Je vous somme de votre parole pour le voyage de la Brède après votre résidence; je calcule que ce sera pour le mois d'août. Votre départ me laisse un grand vide; et je sens combien vous me manquez. N'oubliez pas mon trèfle, vos prairies et vos mûriers de Gascogne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

De Paris, le... janvier 1755.

LETTRE LXXXII [1].

A M. DE MAUPERTUIS.

L'ANTI-LUCRÈCE du cardinal de Polignac paroît, et il a eu grand succès. C'est un enfant qui ressemble à son père. Il décrit agréablement et avec grâce: mais il décrit tout, et s'amuse partout. J'aurois voulu qu'on en eût retranché deux mille vers. Mais ces deux mille vers étoient l'objet du culte de..... comme les autres; et on a mis à la tête de cela des gens qui connoissoient le latin de l'*Enéide,* mais qui ne connoissoient pas l'*Enéide.* Vous me dites de vous aimer, et vous savez que je ne puis faire autre chose.

LETTRE LXXXIII [2].

A HELVÉTIUS.

MON cher, l'affaire s'est faite, et de la meilleure grâce du monde. Je crains que

[1] Tirée de l'éloge de Montesquieu par Maupertuis, au tome III de ses OEuvres.

[2] Cette lettre, qui ne se trouve dans aucune des édi-

vous n'ayez eu quelque peine là-dessus; et je ne voudrois donner aucune peine à mon cher Helvétius; mais je suis bien aise de vous remercier des marques de votre amitié. Je vous déclare, de plus, que je ne vous ferai plus de compliments; et, au lieu de compliments qui cachent ordinairement les sentiments qui ne sont pas, mes sentiments cacheront toujours mes compliments. Faites mes compliments, non compliments, à notre ami Saurin. J'ai usurpé sur lui, je ne sais comment, le titre d'ami, et me suis venu fourrer en tiers. Si vous autres me chassez, je reviendrai; *tamen usque recurret*. A l'égard de ce qu'on peut reprocher, il en est comme des vers de Crébillon: tout cela a été fait quinze ou vingt ans auparavant. Je suis admirateur sincère de *Catilina*, et je ne sais comment cette pièce m'inspire du respect. La lecture m'a tellement ravi, que j'ai été jusqu'au cinquième acte sans y trouver un seul défaut, ou du moins sans le sentir. Je crois bien qu'il y en a beaucoup, puisque le public y en trouve beaucoup; et de plus, je

---

tions précédentes, est tirée de l'*Almanach littéraire* de l'année 1783.

n'ai pas de grandes connoissances sur les choses du théâtre. De plus, il y a des cœurs qui sont faits pour certains genres de dramatique; le mien, en particulier, est fait pour celui de Crébillon : et, comme dans ma jeunesse je devins fou de *Rhadamiste*, j'irai aux Petites-Maison pour *Catilina*. Jugez si j'ai eu du plaisir quand je vous ai entendu dire que vous trouviez le caractère de *Catilina* peut-être le plus beau qu'il y eût au théâtre. En un mot, je ne prétends point donner mon opinion pour les autres. Quand un sultan est dans son sérail, va-t-il choisir la plus belle? Non. Il dit : Je l'aime, je la prends. Voilà comme décide ce grand personnage. Mon cher Helvétius, je ne sais point si vous êtes autant au-dessus des autres que je le sens; mais je sens que vous êtes au-dessus des autres, et moi je suis au-dessus de vous pour l'amitié.

LETTRE LXXXIV[1].

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Je vous avois promis, Madame, de vous écrire : mais que vous manderai-je dont vous puissiez vous soucier? Je vous offre tous les regrets que j'ai de ne plus vous voir. A présent que je n'ai que des objets tristes, je m'occupe à lire des romans; quand je serai plus heureux, je lirai de vieilles chroniques pour tempérer les biens et les maux : mais je sens qu'il n'y a pas de lectures qui puissent remplacer un quart d'heure de ces soupers qui faisoient mes délices. Je vous prie de parler de moi à madame du Châtel. J'apprends que les requêtes du Palais n'ont pas été favorables à madame de Stainville; dites-lui combien je suis sensible à tout ce qui la touche, et cette personne charmante qui n'aura jamais de rivale aux yeux de personne que madame sa mère. Parlez aussi de moi à ce président qui me touche comme les Grâces, et m'instruit comme Machiavel,

---

[1] Cette Lettre et les suivantes sont tirées de la *Correspondance inédite de madame du Deffand.*

qui ne se soucie point de moi, parce qu'il se soucie de tout le monde, et dont j'espère toujours d'acquérir l'estime, sans jamais pouvoir espérer les sentiments. Je n'aurois jamais fini si je voulois suivre cette phrase ; mais c'est assez le désobliger pour le mal que je lui veux.

Je n'entends ici parler que de vignes, de misère et de procès, et je suis heureusement assez sot pour m'accuser de tout cela, c'est-à-dire, pour m'y intéresser. Mais je ne songe pas que je vous ennuie à la mort, et que la chose du monde qui vous fait le plus de mal, c'est l'ennui ; et je ne dois pas vous tuer, comme font les Italiens, par une lettre.

Je vous supplie, Madame, d'agréer mon respect.

De la Brède, le 15 juin 1741.

LETTRE LXXXV.

A LA MÊME.

Vous vous moquez de moi : ce n'est pas le premier président que je crains, c'est le président; ce n'est pas celui qui croit dire tout ce que vous voulez, c'est celui qui dit tout

ce qu'il veut. J'aime bien ce que vous dites, que vous n'avez suivi vos compagnes que pour tuer le temps, et que vous n'avez jamais tant trouvé qu'il le mérite de l'être. Eh bien! soit, tuons-le; mais je le connois, il reviendra nous faire enrager. Je suis enchanté que vous ayez fait mon apologie : vous me couvrirez de votre égide, et, ce qui sera singulier, les Grâces y seront peintes. Je vous demande en grâce de me l'envoyer par le premier courrier avec une lettre de vous, s'il se peut.

Le chevalier d'Aydies m'a mandé qu'il avoit gagné son procès. Le père bénédictin dont je savois si bien le nom, et que j'ai oublié, n'avoit donc évité des coups de pied dans le ventre que pour tomber dans l'infamie de perdre un procès avec lequel il tuoit le temps et le chevalier. Je vous prie, Madame, de vouloir bien parler de moi : c'est au chevalier. Je vous prie de parler aussi de moi à madame du Châtel. Je lui sais bon gré de vous avoir inspiré de me communiquer le secret. Mais, pourquoi dis-je que je lui sais bon gré de cela? je lui sais bon gré de tout. L'abbé de Guasco me barbouille toute cette histoire : il me dit que c'est M. de

Révol, conseiller au parlement, qui a donné le manuscrit, qui est, dit-il, très-savant. C'est depuis qu'il a une dignité dans le chapitre de Tournai qu'il ne sait ce qu'il dit. Je vous prie, Madame, de vouloir bien remercier M. d'Alembert de la mention qu'il a faite de moi dans sa Préface. Je lui dois encore un remercîment pour avoir fait cette Préface si belle : je la lirai à mon arrivée à Bordeaux. Agréez, je vous prie, etc.

De Clérac, le 15 juillet 1741.

LETTRE LXXXVII.

A LA MÊME.

Vous dites, Madame, que rien n'est heureux, depuis l'ange jusqu'à l'huître : il faut distinguer. Les séraphins ne sont point heureux, ils sont trop sublimes : ils sont comme Voltaire et Maupertuis, et je suis persuadé qu'ils se font là-haut de mauvaises affaires; mais vous ne pouvez douter que les chérubins ne soient très-heureux. L'huître n'est pas si malheureuse que nous, on l'avale sans qu'elle s'en doute; mais pour nous, on vient nous dire que nous allons être ava-

lés, et on nous fait toucher au doigt et à l'œil que nous serons digérés éternellement. Je pourrois parler à vous qui êtes gourmande de ces créatures qui ont trois estomacs : ce seroit bien le diable si dans ces trois il n'y en avoit pas de bons. Je reviens à l'huître : elle est malheureuse quand quelque longue maladie fait qu'elle devient perle : c'est précisément le bonheur de l'ambition. On n'est pas mieux quand on est huître verte ; ce n'est pas seulement un mauvais fond de teint, c'est un corps mal constitué.

Vous dites que je n'ai point écrit à madame la duchesse de Mirepoix; j'en ai découvert deux raisons : c'est qu'elle est malade, et qu'elle est dans les embarras de la cour. A l'égard de d'Alembert, j'ai plus d'envie que lui, et autant d'envie que vous de le voir de l'Académie; car je suis le chevalier de l'ordre du mérite. Il est vrai qu'à la dernière élection il y eut quelque espèce de composition faite qui barbouille un peu l'élection prochaine; mais je vous parlerai de tout cela à mon retour, qui sera vers le 15 ou la fin de novembre. Je suis pourtant bien ici; mais les hommes ne quittent-ils pas sans

cesse les lieux où ils savent qu'ils sont bien, pour ceux où ils espèrent d'être mieux! J'irai vous marquer ma reconnoissance des choses charmantes que vous nous dites toujours, et qui nous plaisent toujours plus qu'à vous. Je vous félicite d'être chez madame de Betz. Nous sommes dans des maisons de même goût; car je me trouve au milieu des bois que j'ai semés et de ceux que j'ai envoyés aux airs. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments aux maîtres de la maison, et d'agréer, Madame, le respect et l'amitié la plus tendre.

De la Brède, le 12 seprembre 1741.

LETTRE LXXXVII.

A LA MÊME.

Bon cela : le chevalier de Laurency, je l'adorerois s'il ne venoit pas de si bonne heure; mais je vois que vous êtes arrivée à un point de perfection que cela ne vous fait rien. Je suis ravi, Madame, d'apprendre que vous avez de la gaieté : vous en aviez assez pour nous. J'ai, je vous assure, un grand désir de

vous revoir. Voilà bien des changements de place : ce sont les quatre coins.

J'ai reçu une lettre de madame la duchesse de Mirepoix. J'ai cru quelque temps qu'elle me querelleroit de ce qu'elle ne m'avoit pas fait réponse. Madame, je voudrois être à Paris, être votre philosophe et ne l'être point, vous chercher, marcher à votre suite et vous voir beaucoup. J'ai l'honneur, Madame, de vous présenter mes respects.

De la Brède, le 12 août 1742.

LETTRE LXXXVIII.

A LA MÊME.

Je commence par votre apostille. Vous dites que vous êtes aveugle! Ne voyez-vous pas que nous étions autrefois, vous et moi, de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres? Ce qui doit nous consoler, c'est que ceux qui voient clair ne sont pas pour cela lumineux. Je suis bien aise que vous vous accommodiez du savant Bailly : si vous pouvez gagner ce point, que vous ne l'amusiez pas trop, vous êtes bien ;

et quand cela ira trop loin, vous pourrez l'envoyer à Chaulnes.

Je ferai sur la place de l'Académie ce que voudront madame de Mirepoix, d'Alembert et vous; mais je ne vous réponds pas de M. de Saint-Maur : car jamais homme n'a tant été à lui, que lui. Je suis bien aise que ma défense ait plu à M. Le Monnier. Je sens que ce qui y plaît est de voir, non pas mettre les vénérables théologiens à terre, mais de les y voir couler doucement.

Il est très-singulier qu'une dame qui a un mercredi n'ait point de nouvelles. Je m'en passerai. Je suis ici accablé d'affaires; mon frère est mort. Je ne lis pas un livre, je me promène beaucoup, je pense souvent à vous, je vous aime. Je vous présente mes respects.

De la Brède, le 13 septembre 1742.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE PRÉSIDENT HENAULT.

Je voudrois bien, Monsieur mon illustre confrère, donner trois ou quatre livres de l'*Esprit des Lois* pour savoir écrire une

lettre comme la vôtre; et, pour vos sentiments d'estime, je vous en rends bien d'admiration. Vous donnez la vie à mon âme qui est languissante et morte, et qui ne sait plus que se reposer. Avoir pu vous amuser à Compiègne, c'est pour moi la vraie gloire. Mon cher président, permettez-moi de vous aimer, permettez-moi de me souvenir des charmes de votre société, comme on se souvient des lieux que l'on a vus dans sa jeunesse, et dont on dit : J'étois heureux alors! Vous faites des lectures sérieuses à la cour, et la cour ne perd rien de vos agréments; et moi, qui n'ai rien à faire, je ne puis me résoudre à faire quelque chose. J'ai toujours senti cela : moins on travaille, moins on a de force pour travailler. Vous êtes dans le pays des chargements; ici, autour de nous, tout est immobile. La marine, les affaires étrangères, les finances, tout nous semble la même chose : il est vrai que nous n'avons point une grande finesse dans le tact. J'apprends que nous avons eu à Bordeaux plusieurs conseillers au parlement de Paris, qui, depuis le rappel, sont venus admirer les beautés de notre ville, outre qu'une ville où l'on n'est point exilé est plus belle qu'une

autre. Mon cher président, je vous aimerai toute ma vie.

De la Brède, le 11 août 1744.

LETTRE XC.

A D'ALEMBERT.

Vous prenez le bon parti; en fait d'huître on ne peut faire mieux. Dites, je vous prie, à madame du Deffand, que, si je continue à écrire sur la philosophie, elle seroit ma *marquise*. Vous avez beau vous défendre de l'Académie, nous avons des matérialistes aussi; témoin l'abbé d'Olivet, qui pèse au centre et à la circonférence; au lieu que vous, vous ne pesez point du tout. Vous m'avez donné de grands plaisirs. J'ai lu et relu votre Discours préliminaire : c'est une chose forte, c'est une chose charmante, c'est une chose précise, plus de pensées que de mots, du sentiment comme des pensées, et je ne finirois point.

Quant à mon introduction dans l'*Encyclopédie*, c'est un beau palais où je serois bien glorieux de mettre les pieds; mais pour les deux articles *Démocratie* et *Despotisme*,

je ne voudrois pas prendre ceux-là ; j'ai tiré, sur ces articles, de mon cerveau tout ce qui y étoit. L'esprit que j'ai est un moule : on n'en tire jamais que les mêmes portraits : ainsi je ne vous dirois que ce que j'ai dit ; et peut-être plus mal que je ne l'ai dit. Ainsi, si vous voulez de moi, laissez à mon esprit le choix de quelques articles ; et, si vous voulez ce choix, ce sera chez madame du Deffand avec du marasquin. Le père Castel dit qu'il ne peut pas se corriger, parce qu'en corrigeant son ouvrage il en fait un autre ; et moi je ne puis pas me corriger, parce que je chante toujours la même chose. Il me vient dans l'esprit que je pourrois prendre peut-être l'article *Goût*, et je prouverai bien que *difficile est propriè communia dicere.*

Adieu, Monsieur ; agréez, je vous prie, les sentiments de la plus tendre amitié.

De Bordeaux, le 16 novembre 1753.

FIN DES LETTRES FAMILIÈRES ET DU SECOND VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

Imp. de Laurens aîné.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRES FAMILIÈRES.

